

COLEGA

MANUEL POUR L'ENSEIGNEMENT DES DROITS DE L'ENFANT

SECONDAIRE





MANUEL POUR L'ENSEIGNEMENT DES DROITS DE L'ENFANT

PRIMAIRE

Présenté par

GO-HRE | GENEVA OFFICE
FOR HUMAN RIGHTS
EDUCATION

© 2024 par Intellectual Reserve, Inc.

Tous droits réservés.

Édition française, version 8

Publié par le

Bureau de Genève pour l'éducation des droits humains

Mars 2024

Ce manuel est basé sur la

Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)

et la *Convention relative aux droits de l'enfant (CRC)*.

Diverses versions simplifiées de la DUDH et de la CRC ont été utilisées pour faciliter l'enseignement et la compréhension. L'approche des leçons est d'enseigner aux enfants leurs droits, ainsi que leurs devoirs dans l'exercice de leurs droits.



« Ce livre pratique et ludique est un instrument merveilleux au service des enfants, des jeunes et des adultes, et je suis très reconnaissante à GO-HRE de l'avoir publié. J'espère qu'il pourra servir à un grand nombre de personnes et contribuer ainsi à la promotion, au respect et à la mise en application de tous les droits humains. »

-Claire de Lavernette
Présidente du groupe de travail de liaison avec les ONG sur
l'enseignement et l'apprentissage des droits de l'homme
(NGO Liaison Working Group on Human Rights Education and Learning)
Genève, Suisse

AUTORISATION D'ADAPTER LES LEÇONS COLEGA

Le manuel d'enseignement Colega présente la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention relative aux droits de l'enfant. Les leçons enseignent aux enfants non seulement leurs droits, mais aussi leurs devoirs et leurs responsabilités dans l'exercice de ces droits.

Plusieurs leçons contiennent plus de contenu que ce qui peut être enseigné en 30 minutes. Sélectionnez le contenu que vous considérez comme le plus approprié pour vos élèves tout en incluant les six composantes de la leçon. Vous pouvez utiliser les chansons, les histoires, les noms des personnages, les images ainsi que les activités du présent manuel. Vous pouvez également les remplacer par des éléments plus familiers aux jeunes de votre pays, tout en conservant les mêmes principes et les mêmes thèmes.

Ne modifiez pas le libelé des articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention relative aux droits de l'enfant.

TABLE DES MATIÈRES

Préface et présentation

I-IV

Droit à l'égalité

Leçon 1A Naître libre	1
Leçon 1B Naître libre	5

Droits humains égaux et inaliénables

Leçon 2A J'ai des droits	8
Leçon 2B J'ai des droits	12

Protection contre la discrimination

Leçon 3A Est-ce de la discrimination ?	16
Leçon 3B Est-ce de la discrimination ?	19

Protection contre le harcèlement

Leçon 4A Le harcèlement n'est pas permis	22
Leçon 4B Le harcèlement n'est pas permis	26

Droit au mariage et à la famille

Leçon 5A La famille, c'est merveilleux	30
Leçon 5B La famille, c'est merveilleux	34

Liberté de religion

Leçon 6A J'ai le choix	36
Leçon 6B J'ai le choix	39

Liberté d'expression

Leçon 7A Les mots font la différence	42
Leçon 7B Les mots font la différence	44

Droit à la reconnaissance juridique

Leçon 8A J'ai le droit d'être moi-même	46
Leçon 8B J'ai le droit d'être moi-même	49

Protection contre le travail des enfants

Leçon 9A Le travail des enfants est tout simplement injuste	51
Leçon 9B Le travail des enfants est tout simplement injuste	55

Droit à l'éducation

Leçon 10A Je vais à l'école !	57
Leçon 10B Notre devoir les uns envers les autres	62

Notes et réflexions du modérateur

66

Boîte à outils du modérateur

70

I. Informations générales	71
II. Lignes directrices et conseils pédagogiques	75
III. Chansons	81
IV. Mini affiches	88
V. Glossaire	99
VI. Documents de l'ONU	102
VII. Évaluations	112

PRÉFACE

Colega : manuel pour l'enseignement des droits de l'enfant est un produit du Bureau de Genève pour l'éducation des droits humains (GO-HRE), dont les bureaux internationaux se trouvent à Genève, en Suisse. Le programme GO-HRE est affilié au Centre d'études internationales David M. Kennedy de l'Université Brigham Young, une organisation non-gouvernementale accréditée par les Nations Unies et dotée d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Ce manuel est une compilation des meilleures pratiques issues de notre expérience et de notre imagination créative. Nous avons également tiré des leçons des nombreux guides, manuels et excellents programmes sur les droits humains créés par des organisations et des individus du monde entier, tels que le Conseil de l'Europe, Amnesty International, le Centre Wergeland et *Play It Fair* d'Equitas, pour n'en citer que quelques-uns. Nous reconnaissons volontiers que les publications de ces organisations sont à l'origine d'une grande partie du contenu de ce manuel. Leur travail et leurs exemples sont impressionnants.

Colega est une ressource pédagogique flexible pour les modérateurs GO-HRE opérant dans une variété de contextes nationaux, linguistiques et médiatiques dans le monde entier, destinée à tous les éducateurs en matière de droits humains. Cette ressource propose des idées que nous espérons vous voir utiliser et développer pour répondre aux besoins des jeunes avec lesquels vous travaillez. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur votre expérience et sur ce que vous avez appris.

L'objectif pédagogique de **Colega** est double :

La diffusion des connaissances de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, en particulier auprès des jeunes en âge scolaire.

Le comportement en accord avec les droits humains. Un sous-produit de la connaissance est un comportement qui est en accord avec les droits humains. Nous pensons que les comportements compatibles avec la connaissance des droits humains augmenteront et créeront des climats ou des cultures basées sur les principes des droits humains.

Nous sommes particulièrement reconnaissants à ceux qui ont consacré du temps et de l'expertise à examiner minutieusement les montagnes de matériel d'enseignement des droits humains disponibles.

Nous ne sommes pas les premiers, et nous ne serons pas les derniers, à nous impliquer dans l'enseignement des droits humains. Nous espérons que ce manuel contribuera à la poursuite des efforts visant à construire et à renforcer une culture mondiale des droits humains en mettant l'accent sur les enfants et les jeunes, notre meilleur espoir pour l'avenir.

Colega n'est pas à vendre et n'a aucun but lucratif. Nous nous sommes efforcés de citer toutes les sources et les adaptations.

PRÉSENTATION

QUEL EST L'OBJECTIF DU MANUEL COLEGA ?

Ce manuel est destiné à promouvoir l'éducation aux droits humains dans divers contextes et comprend des activités d'apprentissage qui ne sont pas seulement divertissantes, mais qui suscitent également la réflexion.

À QUI S'ADRESSE COLEGA ?

1. **Aux enfants de 6 à 18 ans.** Le manuel primaire s'adresse aux enfants âgés de 6 à 11 ans et le manuel secondaire s'adresse aux enfants âgés de 12 à 18 ans. Ces manuels contribuent à inculquer des attitudes en matière de droits humains dans leur conscience et dans leur comportement.
2. **Aux modérateurs et enseignants.** Ces manuels sont destinés à améliorer l'enseignement et la promotion des valeurs des droits humains lors des interactions avec les enfants en intégrant les idées et les leçons dans des activités planifiées.

QUE CONTIENT LE MANUEL COLEGA ?

Le manuel contient des plans de cours généraux, des conseils pratiques pour l'enseignement et des activités sur des droits humains spécifiques. **COLEGA** est divisé en trois sections :

1. Préface et présentation
2. Leçons
3. Boîte à outils des modérateurs
 - Historique et informations générales
 - Lignes directrices et conseils pédagogiques
 - Chansons, mini affiches, glossaire et documents de l'ONU (DUDH et CDE)

COMMENT LES LEÇONS SONT-ELLES STRUCTURÉES ?

1. Points d'apprentissage, bienvenue et révision.
2. Introduction et développement de l'article des droits humains de cette leçon.
3. Conclusion et Défi.
Le **Défi** comprend le **devoir** qui va de pair avec le droit de l'homme de chaque leçon.
4. Notes et réflexions du modérateur (à la fin du manuel, comme indiqué).
Notez tout changement, toute nouvelle idée ou tout nouveau défi pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

COMMENT DOIS-JE UTILISER LE MANUEL COLEGA ?

1. **Lisez les informations de base dans la boîte à outils des modérateurs** à la fin du manuel pour connaître l'histoire des Nations Unies, la *Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)* et la *Convention relative aux droits de l'enfant (CDE)*, ainsi que les principes et les valeurs des droits humains.
2. **Planifiez à l'avance.** Identifiez des activités et des stratégies pour répondre aux besoins de vos élèves.
3. **Discutez régulièrement avec vos collègues de l'utilisation de COLEGA.** Travaillez ensemble pour identifier les moyens d'améliorer l'utilisation du manuel.
4. **Communiquez vos expériences.** Faites part de vos réussites et des difficultés que vous avez rencontrées, ainsi que de vos commentaires et/ou suggestions.
5. **Enseigner les leçons dans le bon ordre.** Cela aide les élèves à apprendre et à mémoriser le contenu.

(Source : *Play It Fair! Human Rights Education Toolkit for Children (Boîte à outils pour l'enseignement des droits humains pour les enfants)*, 2008 Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains.)

PRÉSENTATION

LES COMPOSANTES DE LA LEÇON COLEGA

Chaque leçon du manuel suit les mêmes six étapes pour simplifier le processus d'enseignement. Commencez par une chanson, révisez le défi présenté dans la leçon précédente, puis présentez un nouvel article sur les droits humains. Le nouvel article est ensuite développé à travers une histoire, une activité, des questions et une discussion ouverte. La leçon est complétée par un résumé et un nouveau défi pour que les élèves mettent en pratique ce qu'ils ont appris.





C'est le logo COLEGA.

Un logo est une image qui représente ou symbolise une personne ou une chose.

Ce logo représente les enfants et leurs livres et célèbre l'enseignement des droits humains. Il représente le manuel de cours que l'on appelle « COLEGA », ce qui signifie ami, camarade, collègue ou compagnon.

COLEGA invite tout le monde à se tenir la main, à se donner le bras et à adopter une culture universelle des droits humains.

Leçon 1A - Naître libre

Droit à l'égalité

Les droits humains doivent être protégés par la loi. Les membres des Nations Unies ont créé la Déclaration Universelle des Droits humains afin que chacun sache ce que sont les droits humains.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, préambule



Point à retenir :

Susciter l'intérêt pour l'apprentissage des droits humains.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

Accueillez chaleureusement les élèves et enseignez-leur uniquement la chanson à leur arrivée.

2. RÉVISION (5 minutes)

Évaluation initiale de l'élève (page 2)

Faites remplir le questionnaire **le premier jour** afin d'évaluer ce que vos élèves savent des droits humains. Il n'y a pas de mauvaises réponses.

Instructions pour l'évaluation

Comptez le nombre de « oui » et de « non » pour chaque question. Inscrivez les totaux de « oui » et de « non » sur le questionnaire. Remerciez les élèves.

Conseil pour le modérateur : Si possible, demandez à une autre personne de vous aider, de compter et d'enregistrer les réponses. **Conservez l'évaluation en lieu sûr.** Vous en aurez à nouveau besoin après la **Leçon 10B**.

3. INTRODUCTION (10 minutes)

Activité : Apprendre à vous connaître

Présentez un petit bâton. Demandez si quelqu'un a déjà entendu parler d'un bâton de parole.



Vous pouvez également utiliser une pierre ou un autre petit objet et demander aux élèves de remplacer le nom de l'objet par celui de « pierre de parole ».

- Expliquez que de nombreuses communautés utilisent un bâton de parole pour s'assurer que tout le monde peut être entendu et écouté. Lorsqu'une personne tient le bâton de parole, personne d'autre ne peut parler.
- Aujourd'hui, nous allons utiliser le bâton de parole pour mieux nous connaître.

Instructions

- Tournez-vous vers votre voisin pour avoir chacun un partenaire. Dites-vous 2 choses : votre nom et votre couleur préférée.
- Levez la main lorsque vous avez terminé. Lorsque nous serons tous prêts, j'appellerai l'un d'entre vous et je lui donnerai le bâton pour qu'il nous dise **ce qu'il a appris sur son voisin**. Ensuite, donnez le bâton à votre voisin pour qu'il nous dise des choses sur vous.
- Je demanderai à une autre paire de partenaires de faire de même, et ainsi de suite (en respectant le temps imparti).

Question : Qu'avez-vous ressenti lorsque vous aviez le bâton de parole et que tout le monde vous écoutait ?

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)



Montrez l'image du logo de la page précédente.

- Que voyez-vous dans cette image ?
- Que vous inspire cette image ?

Après les réponses des élèves, expliquez : Ce logo représente les enfants et leurs livres, et célèbre l'enseignement et l'apprentissage des droits humains. La prochaine fois, nous apprendrons comment une horrible guerre a donné naissance à des règles que nous appelons les droits humains.

5. CONCLUSION (5 minutes)

Ce n'est pas grave si vous n'avez jamais entendu parler des Nations Unies ou des droits humains. Beaucoup de gens ne savent pas de quoi il s'agit. Et c'est exactement ce dont nous allons parler la prochaine fois.

Activité : Histoire, la course (page 3)

- Levez la main si vous avez déjà participé à une course. *Lisez l'histoire, y compris la dernière phrase.*
- Qu'auriez-vous fait à la place d'Ivan ?

6. DÉFI

- Fabriquez un bâton de parole. Utilisez-le pour parler du logo Colega à votre famille et à vos amis et demandez-leur de vous dire ce qu'ils en pensent.
- Racontez-leur l'histoire vraie de la course entre le coureur kényan et le coureur espagnol qui voulait que nous soyons tous des gagnants.

Leçon 1A - Naître libre

Évaluation initiale de l'élève - Leçon 1A

Date : _____ Note : _____

Nom de l'élève : _____ Masculin : _____ Féminin : _____

Lieu : _____ Communauté rurale : _____ Communauté urbaine : _____

Lisez les questions à voix haute, puis demandez aux élèves de placer une croix (X) dans les cases sous les réponses Oui ou Non.	OUI	NON
1. Avez-vous entendu parler des Nations Unies ?		
2. Savez-vous ce que sont les droits humains ?		
3. Croyez-vous que tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droits ?		
4. Savez-vous ce qu'est la discrimination ?		
5. Savez-vous ce qu'est l'intimidation ou le harcèlement ?		
6. Avez-vous déjà entendu parler de la liberté de religion ou de conviction ?		
7. Savez-vous ce que signifie avoir une nationalité ?		
8. Pensez-vous avoir le droit à votre propre identité ?		
9. Avez-vous déjà entendu parler du travail des enfants ?		
10. Avez-vous des responsabilités envers les membres de votre communauté ?		
Parlez-nous brièvement des droits humains que vous pensez avoir : _____ _____ _____		



Conservez l'évaluation avec les réponses dans un endroit sûr pour vous y référer à la fin de ce cours. Une évaluation similaire est incluse dans la dernière leçon afin que vous puissiez voir les progrès de vos élèves.



Conseil pour le modérateur : Veuillez renseigner la brève section des **Notes et réflexions du MODÉRATEUR** pour la leçon d'aujourd'hui (page 66).



Activité : La course

Le coureur **Kenyan** Abel Mutai n'était qu'à quelques mètres de la ligne d'arrivée, mais il s'est embrouillé avec les panneaux et s'est arrêté, pensant avoir terminé la course.

Le coureur **espagnol** Ivan Fernandez, qui était juste derrière Lui, a reconnu que Mutai était désorienté.

Il a commencé à crier au Kenyan de continuer à courir. Mais Mutai, ne parlant pas l'espagnol, n'avait pas compris.



Comprenant ce qui se passait, Fernandez poussa Abel pour qu'il franchisse la ligne d'arrivée et remporte la victoire.



Un journaliste a demandé à Ivan : « Pourquoi avez-vous fait cela ? Vous auriez pu gagner la course » Ivan a répondu : « Mon rêve est qu'un jour nous soyons tous des gagnants. » Le journaliste a insisté : « Mais pourquoi avez-vous laissé le Kenyan gagner ? » Ivan a répondu : « Je ne l'ai pas laissé gagner, il allait gagner. La victoire était à lui. »

« Mais vous auriez pu gagner », répondit le journaliste. Ivan le regarda et répondit : « Mais quel serait l'honneur de ma victoire ? Il était le vainqueur légitime. Que penserait ma mère si je n'aidais pas mon ami ? »

Et c'est ce que nous allons faire. Nous allons nous aider mutuellement à atteindre la ligne d'arrivée tout en apprenant à connaître nos droits humains.



Optionnel : Pendant que vous racontez l'histoire, demandez à 2 élèves de jouer le rôle des coureurs, tandis que vous jouez le rôle du journaliste.

Faire de notre mieux

Chant :

Dignité et droits des enfants. O, dignité pour tous les gens.

Dignité et droits des enfants. Nous y arriverons ensemble.

1. Toi et moi, nous sommes précieux. Cha - cun doit faire de son mieux. C'est
2. J'ai le droit d'a - voir une voix. Le de - voir vient a - vec mes choix: D'aider
3. Nous de - vons nous a - van - cer. Ne pas se battre ou op - pri - mer. La

5
No - tre tâche. A - vec nos droits, nous y ar - rive - rons, toi et moi!
Tous à a - voir une voix pour viv - re en li - ber - té et joie.
Di - gni - té pour tous les gens vient a - vec les droits des en - fants.

Chant:

Dignité et droits de enfants.
O, dignité pour tous les gens.
Dignité et droits des enfants.
Nous y arriverons ensemble.

2. J'ai le droit d'avoir une voix.
Le devoir vient avec mes choix:
D'aider tous à avoir une voix pour
Vivre en liberté et joie.

Chanson:

1. Toi et moi, sommes précieux.
Chacun doit faire de son mieux.
C'est notre tâche. Avec nos droits,
Nous y arriverons, toi et moi!

3. Nous devons nous avancer,
Ne pas se battre ou opprimer.
La dignité pour tous les gens vient
Avec les droits des enfants.

**Commencez et terminez par le chant comme vous le souhaitez*

Leçon 1B - Naître libre

Droit à l'égalité

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Vous avez la capacité de penser et de distinguer le bien du mal. Vous devez traiter les autres avec amitié.

Vous avez le droit de vivre, d'être libre et de vous sentir en sécurité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, articles 1 et 3



Point à retenir :

Les élèves comprendront ce que l'on entend par « droits humains », « libres » et « égaux ».

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chant et chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

Commencez le chant à l'arrivée des élèves. Enseignez le 1er couplet au début de la classe.



Si vous préférez, utilisez une chanson que les élèves connaissent déjà et qui exprime une idée similaire.

2. RÉVISION (5 minutes)

En utilisant le bâton de parole, quelqu'un peut-il nous dire ce que représente notre logo ? *Des enfants célébrant les livres et les droits humains.*

3. INTRODUCTION (5 minutes)

Montrez l'image des Nations Unies (page 6).

LISEZ l'explication sous l'image.

Activité : Règlement de la classe

Expliquez qu'avant de parler des droits humains, nous avons besoin de règles pour que la classe se déroule de manière ordonnée. En utilisant le bâton de parole, demandez :

- Quelles sont les règles que vous souhaiteriez mettre en place ?

Répétez ce que disent les élèves et demandez :

« Ai-je bien entendu ? »



Écrivez rapidement toutes les idées au tableau ou sur une feuille de papier afin de préparer un tableau simple du règlement de la classe qui sera affiché chaque semaine.

Permettez aux élèves de choisir jusqu'à 3 règles qu'ils préfèrent ou pensent importantes sur la liste. Intégrez les mots RESPECT, DROITS et DEVOIRS dans la discussion :

- **Écouter** : Notre bâton de parole nous permet de prendre conscience qu'il faut s'écouter les uns les autres, ce qui est très important pour notre classe. Cela signifie que tous les yeux et toutes les oreilles sont concentrés sur la personne qui parle !
- **Langage respectueux** : Utilisez des mots qui ne sont pas méchants ou irrespectueux envers les autres.
- **Être attentif** : Écoutez attentivement le modérateur et suivez les instructions.
- **Ponctualité** : Essayez d'arriver en classe à l'heure.

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Montrez à nouveau l'image des Nations Unies.

Parlons d'un autre ensemble de règles important.

- Le comité des Nations Unies (ou ONU) comprenait des personnes de 18 pays différents.
- Pourquoi serait-il important d'avoir des personnes de différentes cultures au sein du comité ?

Demandez à un élève de **lire l'article 1 de la DUDH** (p. 6).

Faites-le répéter par tout le monde.

- Qui naît libre et égal en droits ? Que se passe-t-il si vous êtes pauvre ou si vous vivez dans un autre pays ?

Montrez la **mini affiche Droit à la vie** (page 7).

Demandez à un autre élève de **lire l'article 3 de la DUDH** (page 6).

- Quels sont les 3 droits que vous avez entendus ?
- Lequel est le plus important selon vous ?
- Peut-on avoir l'un d'entre eux sans les autres ?
- Que signifie l'expression « droits humains » ?
- Que signifie le mot « droit » ?



Écrivez toutes les réponses au tableau, en utilisant 1 ou 2 mots clés pour chaque réponse.

- Expliquez : Un droit est quelque chose que vous êtes autorisé à être, faire ou avoir.
- **Un droit est comme une règle qui existe parce que c'est la chose juste ou correcte à faire.**

(Demandez à la classe de répéter la dernière phrase ensemble.)

5. CONCLUSION (5 minutes)

Question

- Demandez ce que pourrait être un droit humains.

Guidez les élèves pour qu'ils reconnaissent qu'un droit humains est un droit que nous avons **simplement parce que nous sommes des êtres humains.**

6. DÉFI

- Parlez à votre famille et à vos amis des Nations Unies et de l'article 1 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.
- Expliquez que les droits humains sont comme des règles qui sont justes, et qui s'appliquent à tout le monde parce que nous sommes tous des êtres humains.



Voici une photo des NATIONS UNIES, également connues sous le nom d'ONU, avec les drapeaux de tous les pays membres des Nations Unies. L'ONU a été créée en 1945, à l'issue d'une terrible guerre, la Seconde Guerre mondiale, qui a tué des millions de personnes dans le monde entier. Les Nations Unies ont nommé un comité composé d'hommes et de femmes issus de cultures et de pays différents, qui a élaboré un ensemble de règles pour le monde entier, connu sous le nom de *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Il s'agit d'un document universel qui ne fait référence à aucune culture, système politique ou religion particulière. Il énumère 30 articles ou « règles » que nous devrions tous suivre pour garantir la vie, la liberté et le bonheur de chacun. Ces articles sont appelés « droits humains » et proclament la valeur de chaque personne sur terre, affirmant que nous avons tous la même valeur. Ils existent encore à ce jour.

Article 1

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Vous avez la capacité de penser et de distinguer le bien du mal. Vous devez traiter autrui avec amitié.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 3

Vous avez le droit de vivre, d'être libre et de vous sentir en sécurité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 66).



Le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité

Article 3 de la DUDH

Leçon 2A - J'ai des droits

Droits humains égaux et inaliénables

La **dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables** de tous les êtres humains sont le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Les peuples des Nations Unies ont déclaré leur foi dans l'égalité des droits entre les hommes et les femmes et sont déterminés à promouvoir le progrès social et de meilleures conditions de vie avec une plus grande liberté.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, préambule



Points à retenir

1. Lorsque les droits humains sont respectés, tout le monde en bénéficie.
2. Les Nations Unies (ou ONU) ont établi une liste des droits humains et des droits de l'enfant.
3. Nous devrions être en mesure d'exercer les droits convenus par les Nations Unies.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chant et chanson : « Faire de notre mieux » couplet 2 (page 4).

2. RÉVISION (5 minutes)

Activité : Lancer de balle

Commencez par lancer la balle à un élève. L'élève dit une chose apprise sur l'ONU ou l'article 1, puis lance la balle à un autre élève qui fait de même.

3. INTRODUCTION (5 minutes)

Activité : Histoire, « Le vieil homme et ses fils » (page 9)

Discussion

- Quelle était, selon vous, la signification du père ?
- Qu'essayait-il d'enseigner à ses fils avant de mourir ?

L'union fait la force. Nous voulons tous être en sécurité, heureux et épanouis. Pour ce faire, **nous devons veiller les uns sur les autres.**

- Que représente la corde qui relie les bâtons entre eux ? Comment les règles ou les droits humains peuvent-ils nous aider à vivre ensemble pacifiquement ?
- Si vous aviez des problèmes dans votre communauté ou chez vous, comment commenceriez-vous à les résoudre ?

CITATION : « Ne sous-estimez jamais le pouvoir d'un petit groupe de personnes déterminées à changer le monde. C'est en fait la seule manière de changer le monde. »
- Margaret Meade, *anthropologue culturelle*

- Que signifie le mot « détermination » ?
- Que signifie cette citation ?

Activité : « Aider ou empêcher » (Course au sommet)
(pages 9 et 10)

Questions

- Pourquoi le deuxième tour a-t-il été plus rapide ?
- En quoi ce jeu est similaire à la société ? (Lorsque nous travaillons ensemble pour nous entraider, tous les membres de la société progressent plus rapidement.)
- De quelles façons les gens se limitent entre eux dans la vie ?
- Cela s'est-il déjà produit dans votre propre vie ?

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Montrez **l'image des Nations Unies** (page 6).

- La dernière fois, nous avons parlé de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ou DUDH. Elle comporte 30 articles ou droits. C'est la loi qui gouverne le monde.

Demandez à un élève de lire l'explication sous l'image des Nations Unies (page 6).

5. CONCLUSION (5 minutes)

- La prochaine fois, nous examinerons le PRÉAMBULE de la DUDH. **Un PRÉAMBULE est une « introduction ».** Le préambule présente la Déclaration et explique comment elle nous aide à atteindre des objectifs tels que le jeu auquel que nous avons joué.

- Écoutez attentivement pour identifier les nouveaux mots pendant que nous lisons le préambule : droits inhérents et inaliénables. Nous en reparlerons la prochaine fois.

Demandez à un autre élève de lire la première partie du PRÉAMBULE.

- Qui peut me dire quel est le fondement de ces mots dans le monde ?

6. DÉFI

- Discutez avec votre famille ou vos amis pour trouver des façons dont nous pouvons nous entraider et vivre de manière à ce que tout le monde bénéficie.



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 66).

Activité : Le vieil homme et ses fils

Un vieil homme avait des fils qui se disputaient et se battaient constamment. Alors qu'il était sur le point de mourir, le père rassembla ses fils et leur demanda de lui apporter un tas de bâtons. Il noua les bâtons pour former un fagot et demanda à chaque fils, à tour de rôle, de briser les bâtons en deux. Ils essayèrent de toutes leurs forces, mais chaque fils échoua. Il détacha alors le fagot et tendit à chaque fils un seul bâton en lui demandant de le briser. Ils pouvaient facilement briser leur bâton. « Vous voyez ce que je veux dire », dit-il. Nous sommes plus forts lorsque nous travaillons ensemble.

(Adapté, en.wikipedia.org/wiki/The_Old_Man_and_his_Sons.)



Activité : Aider ou empêcher (Course au sommet)

Si vous avez une classe nombreuse, choisissez 12 élèves pour faire la démonstration de l'activité, tandis que les autres observent. Répartissez-les en 2 groupes de 6 élèves.

- Le but du jeu est de marcher le plus vite possible d'un endroit à un autre (par exemple, autour d'un bâtiment, monter un escalier, d'un arbre à un autre, une colline, ou d'un côté à l'autre d'une pièce, etc.)
- Séparez les deux groupes afin de pouvoir leur parler en privé.
 - Groupe A : Dites-leur que pendant que vous parlez au groupe B, ils doivent discuter de la manière la plus rapide d'atteindre l'objectif.
 - Groupe B : Demandez-leur en privé de faire de leur mieux pour retenir l'autre équipe. Ils ne doivent pas toucher les autres élèves ni être agressifs, mais ils peuvent utiliser des tactiques telles que de se mettre en travers du chemin de quelqu'un, de placer des obstacles sur leur chemin ou d'essayer de les distraire.

Tour 1

- Rassemblez les deux groupes et dites-leur de commencer leur marche.
- À l'aide d'une horloge ou d'un chronomètre, chronométrez le temps qu'il faut à chaque groupe pour atteindre le point d'arrivée.
- Annoncez le temps que cela a pris.

Leçon 2A - J'ai des droits

Activité : Aider ou empêcher (suite)

2e tour

- Jouez à nouveau, mais demandez aux élèves de faire le même trajet avec des règles différentes.
- Cette fois, tout le monde doit s'entraider pour atteindre l'arrivée le plus rapidement possible.
- Chronométrez le temps qu'il faut à tous les élèves pour atteindre la ligne d'arrivée.
- Annoncez le temps qu'il a fallu pour terminer ce tour.

Questions facultatives pour aider ou empêcher

- En quoi le fait d'essayer d'arrêter les progrès de quelqu'un d'autre nuit-il à vos propres progrès ?
- Que ressent-on lorsque quelqu'un essaie de nous empêcher de progresser ?
- Comment les règles peuvent-elles aider tout le monde ?

Préambule

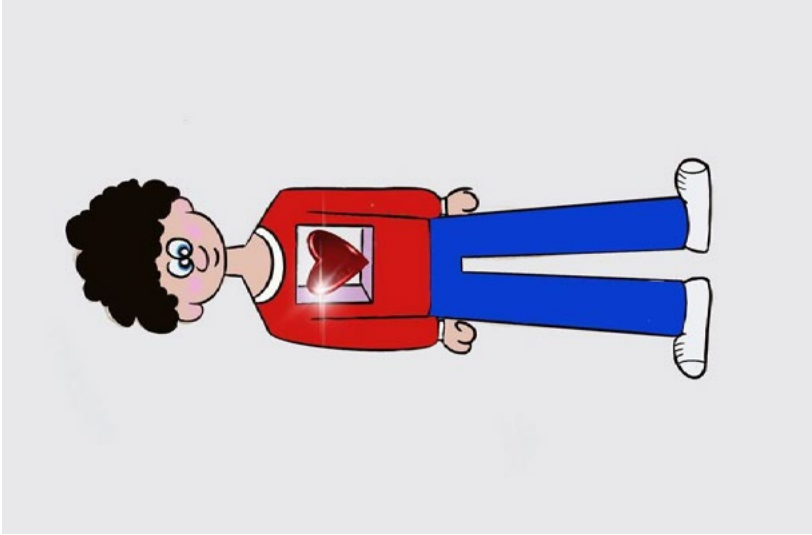
La dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains sont le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

« Ne sous-estimez jamais le pouvoir d'un petit groupe de personnes déterminées à changer le monde. C'est en fait la seule manière de changer le monde. »
- Margaret Meade, anthropologue culturelle

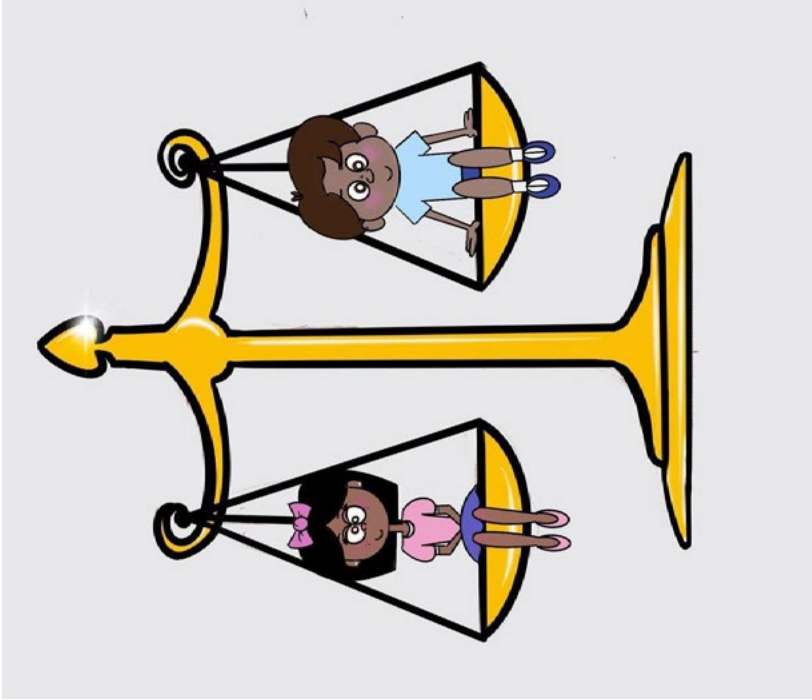
CONSEILS AU MODÉRATEUR

- N'ayez pas peur de fixer des règles de base pour les discussions. Pour contrôler le temps, dites aux élèves que vous allez poser des questions et que vous ne demanderez qu'à deux ou trois personnes de répondre.
- En établissant d'abord les règles de base de la discussion et en les appliquant ensuite, vous obtiendrez une plus grande coopération lorsqu'il sera temps de passer à autre chose, et la leçon se déroulera plus facilement.
- Demandez des volontaires lorsque vous avez besoin d'un élève pour lire. Choisissez un élève différent pour lire à chaque fois.
- **Règlement de la classe :** Pendant le cours, affichez chaque semaine la courte liste du règlement de la classe quelque part. Montrez-le de temps en temps, si nécessaire, pour rappeler les élèves à l'ordre.
- Veuillez remplir les **Notes et réflexions du modérateur** en indiquant la date d'aujourd'hui (page 66). Notez brièvement vos réflexions pour vous y référer ultérieurement :
 - Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?
 - Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?



Inhérent

Il s'agit de quelque chose qui est en vous, d'un sentiment que l'on a à la naissance.



Égalité

Vous êtes différents. Vous êtes différents les uns des autres, mais vous avez tous les mêmes droits.



Inaliénable

Quelque chose qui ne doit pas changer et qui ne peut pas vous être enlevé.

Leçon 2B - J'ai des droits

Droits humains égaux et inaliénables

La dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains sont le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Les peuples des Nations unies ont déclaré leur foi dans l'égalité des droits entre les hommes et les femmes et sont déterminés à promouvoir le progrès social et de meilleures conditions de vie avec une plus grande liberté.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, préambule



Points à retenir

1. Les droits humains sont la base de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.
2. Nous naissons tous avec des droits qui sont **INHÉRENTS, ÉGAUX et INALIÉNABLES**.
3. Lorsque les droits humains sont respectés, chacun bénéficie du progrès social et d'une plus grande liberté.
4. Les Nations Unies (ONU) ont établi une liste des droits de humains et des droits de l'enfant.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chant et chanson : « Faire de notre mieux », enseignez le 3e couplet (page 4)

2. RÉVISION (5 minutes)

Est-ce que quelqu'un pourrait partager les idées tirées de notre discussion sur le fait de se lier comme les bâtons dans l'histoire du vieil homme et du gatot ?

3. INTRODUCTION (5 minutes)

- Vous souvenez-vous du mot « **préambule** » ? Il s'agit de l'introduction à la DUDH.
- Découvrons POURQUOI la commission des Nations Unies a rédigé la DUDH. Faites attention aux mots **inhérent, égal et inaliénable**.

Demandez à un élève de **lire la première phrase du préambule** (page 14).

Définissons les mots **inhérent, égal et inaliénable**.

Activité : Vocabulaire du préambule Parties 1 et 2, « Raison d'être du préambule » et « Arrêt sur image ». Utilisez les images à la page 11. Les instructions et le vocabulaire se trouvent à la page 13.

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)

Préparation de l'enseignant : Utilisez les mini affiches qui se trouvent dans la Boîte à outils du modérateur, section IV, à partir de la page 88.

Découvrons POURQUOI ils ont écrit la DUDH.

Demandez à un autre élève de **lire la deuxième phrase du préambule** (page 14).

Questions (n'oubliez pas d'utiliser le bâton de parole.)

1. Qu'est-ce que ça veut dire ?
2. Qu'essayaient-ils de faire ? (Promouvoir une vie meilleure avec une plus grande liberté.)
3. Est-ce que quelqu'un peut penser à un droit que nous avons simplement parce que nous sommes des êtres humains ?

Au fur et à mesure que les élèves citent certains droits, montrez les mini affiches de la Boîte à outils ou écrivez-les au tableau. Suggérez d'autres droits qu'ils pourraient avoir oubliés.

- Qu'en est-il de l'enseignement ? D'une famille ?

Expliquez que nous allons apprendre à connaître un grand nombre de ces droits au cours des prochaines semaines.

5. CONCLUSION (10 minutes)

Réaffirmez tous les droits mentionnés.

Questions

1. Pourquoi avons-nous besoin des droits humains ?
2. Qui peut expliquer ce que signifie **inaliénable** ?
3. Qu'est-ce qu'un **préambule** ?
4. Qui peut expliquer ce que signifie **inhérent** ?
5. Quels droits de humains sont inhérents ?
(Il sont **Tous** inhérents.)

Nous avons besoin d'un ensemble de droits humains pour nous aider à vivre ensemble de manière à ce que chacun soit traité équitablement et que les gens puissent vivre et s'épanouir en paix.

Levez la main si vous avez déjà entendu parler de la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Elle a été créée après la DUDH. Elle comprend également des droits, mais ceux-ci concernent particulièrement les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans !

6. DÉFI

- Partagez ces nouveaux mots avec votre famille et vos amis : Préambule, inhérent, inaliénable, égal.
- Expliquez : Nous avons tous des droits humains, même si nous ne savons pas toujours de quoi il s'agit.

Activité : Vocabulaire du préambule

Section 1 : POURQUOI LE PRÉAMBULE ? (Les images se trouvent à la page 11.)

Écrivez trois mots au tableau : INHÉRENT, ÉGAL, INALIÉNABLE.

Demandez à un élève de tenir chaque image (elles se trouvent au début de la leçon) pendant que vous expliquez les définitions.

1. INHÉRENT : Montrez l'image du doigt. Que voyez-vous ici ? Attendez une réponse. Posez ensuite d'autres questions.

D'après vous, que représente le cœur ? Et qu'est-ce que nous venons de lire ?

Expliquez que nous naissons tous dans la dignité. Elle est inhérente, une caractéristique qui est en nous.

2. ÉGAL : Montrez l'image du doigt. Sur l'échelle les droits humains, tous sont égaux en valeur. Est-ce que ça veut dire qu'ils sont identiques ? (Non.) En quoi sont-ils égaux ? (Ils ont les mêmes droits.)

3. INALIÉNABLE : Montrez l'image du doigt. Il s'agit d'une chose qui ne peut pas être enlevée. Ça vous appartient et c'est indestructible. Cette jeune femme refuse que vous lui retiriez ses droits humains.

Relisez la première phrase du préambule puis demandez aux élèves de définir les 3 nouveaux mots.

• « **La dignité inhérente** » est quel type de dignité ? (La dignité avec laquelle on vient au monde.)

• « **et les droits ÉGAUX et INALIÉNABLES de tous les êtres humains** » signifie quel type de droits ?

Acceptez toutes les réponses. (Des droits qui sont les mêmes et qui ne peuvent être enlevés.)

Lisez la phrase entière ensemble : La dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains sont le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Relisez-la ensemble. *Montrez les 3 mots au tableau au fur et à mesure que vous les prononcez.*

Section 2 : ARRÊT SUR IMAGE ou PANTOMIME

Utilisez l'un ou l'autre de ces jeux pour faire deviner aux élèves les 3 nouveaux mots. Demandez des volontaires et choisissez des élèves qui mettront en scène (Pantomime) ou montreront à la classe (Arrêt sur image) les mots sans les prononcer.

Arrêt sur image : Expliquez que certains élèves utiliseront leur corps pour créer des formes qui montreront au reste de la classe la signification de l'un des nouveaux mots de vocabulaire. Donnez un mot au groupe.

1. Les élèves du groupe se concertent calmement sur la forme qui exprime le mieux le mot, puis créent cette forme avec leur corps. Ils peuvent créer des formes distinctes ou travailler ensemble pour créer une seule forme. Une fois qu'ils ont choisi une forme, ils se figent et restent immobiles comme une statue.
2. La classe devine le mot. Donnez à la classe un délai pour deviner.
3. Demandez ensuite à chaque groupe de trouver une deuxième forme pour le même mot puis mettez-les au défi de trouver un moyen de passer de la première forme à la seconde. Cela encourage les élèves à penser avec beaucoup de répartie.
4. Le modérateur peut faire des commentaires pour guider la recherche, en agissant comme un coach.

Pantomime : Donnez un mot au groupe sans que la classe sache de quel mot il s'agit. Ils peuvent décider calmement d'une manière de le mettre en scène, soit ensemble, soit individuellement. Ils ne se figent pas sur place et ne peuvent pas utiliser de mots. Donnez à la classe un délai pour deviner.

PREMIER MOT Demandez à 3 élèves de venir devant la classe. Montrez-leur le premier mot.

INHÉRENT : Un sentiment ou une caractéristique en vous.

DEUXIÈME MOT Sélectionnez 3 paires d'élèves puis montrez-leur le deuxième mot.

ÉGAL : Vous êtes différents les uns des autres, mais vous avez les mêmes droits.

TROISIÈME MOT Sélectionnez 3 autres élèves. Montrez-leur le troisième mot. Ils suivent le même scénario.

INALIÉNABLE : Quelque chose qui ne change pas et qui ne peut pas vous être enlevé.



Ces jeux peuvent permettre aux élèves d'acquérir de nouvelles compétences, ainsi que de nouveaux mots de vocabulaire importants. Le fait que certains élèves se déplacent pendant que d'autres devinent ce qu'ils font permet d'ancrer les mots dans leur esprit. Plus ils joueront à l'un ou l'autre de ces jeux, plus ils auront de répartie et de flexibilité.

Le préambule

- 1. La dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains sont le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.**
- 2. Les peuples des Nations Unies (tous les pays membres de l'ONU) ont déclaré leur foi (ou leur soutien) en l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, et sont déterminés à promouvoir le progrès social et de meilleures conditions de vie avec une plus grande liberté.**

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Comment traiter un problème lorsque quelqu'un enfreint une règle.

1. Confrontez l'élève d'une voix agréable puis demandez-lui : « Quelle règle n'as-tu pas respectée ? »
2. L'élève mentionne la règle.
3. Discutez de la responsabilité de chacun de travailler pour l'intérêt général de la classe.
4. Demandez à l'élève de ne plus se comporter de cette façon.
5. Continuez le cours.
6. Faites un effort supplémentaire pour féliciter cet élève à l'avenir.

Les élèves réagiront différemment lorsque vous gérez une telle situation, mais vous pouvez improviser à travers ces étapes, en utilisant la structure de base et en vous adaptant à la situation.



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 66).



La droit à la protection contre la discrimination

Article 2 de la DUDH et article 23 de la CDE

Leçon 3A - Est-ce de la discrimination ?

Protection contre la discrimination

Vous avez tous les droits humains de la déclaration universelle sans aucune distinction, quels que soient votre race, la couleur de votre peau, votre sexe, votre langue, votre religion, vos opinions, vos antécédents familiaux, votre statut social ou économique, vos circonstances de naissance ou votre nationalité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 23



Points à retenir

1. Chacun peut se prévaloir des mêmes droits et libertés sans distinction ni différence.
2. La discrimination à l'encontre de quiconque est une violation des droits de humains.
3. Les femmes et les hommes sont tout aussi aptes à accomplir la plupart des tâches.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Je marcherai avec toi » (page 17)

Demandez à tous les élèves de se lever. Enseignez les mots.

2. RÉVISION (5 minutes)

Activité : Les valeurs du préambule, s'il vous plaît ! (page 18)

3. INTRODUCTION (10 minutes)

Activité : Où est ma chaise ? (page 18)

Pendant que la moitié des élèves sont assis et l'autre moitié debout, **montrez la mini affiche Discrimination** (page 15).

Questions

- Que voyez-vous ?
- Que pensez-vous que cet enfant ressent ?
- Quelqu'un peut-il nous parler d'un moment où il a éprouvé ce genre de sentiment ?
- Pour ceux d'entre vous qui sont debout, vous sentez-vous égaux aux autres ? (Non.)
- Mais puisque vous avez tous les mêmes droits, pourquoi ne vous sentez-vous pas tous égaux ? (Acceptez toutes les réponses.)

Dites maintenant à tous les élèves, qu'ils soient debout ou assis, qu'ils peuvent choisir de s'asseoir ou de rester debout. Ils peuvent se promener librement dans la classe pendant une minute.

Terminez l'activité puis demandez aux élèves de ramener le reste des chaises et de s'asseoir.

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)

Question : Qu'est-ce que **la discrimination** ?

Écrivez le mot au tableau. Expliquez que l'article 2 traite de la discrimination.

Demandez à un élève de lire **l'article 2 de la DUDH** (page 18).

Expliquez : **La discrimination** consiste à traiter d'autres personnes de manière inégale ou sans dignité ou respect, ou à refuser des droits à une autre personne.

Questions (n'oubliez pas d'utiliser le bâton de parole.)

- Est-ce que quelqu'un s'est senti discriminé en n'ayant pas de chaise ?
- S'il s'agit de discrimination, que pouvez-vous faire ?
- De quelle manière les femmes de nos communautés ou de nos familles sont-elles traitées différemment des hommes ?
- S'il s'agit d'une discrimination, que pouvons-nous faire pour la diminuer dans nos familles ou nos communautés ?

Demandez à tous les élèves de lire ensemble **l'article 2** (page 18).

- Que signifie l'expression « sans distinction » ?

Guidez les élèves pour qu'ils comprennent que ce terme signifie « quoi qu'il arrive ». Quelle que soit leur race, leur langue, etc., ils jouissent **tous** des mêmes droits que les autres.

- Parlez-nous d'un moment où une personne que vous connaissez a été traitée différemment des autres.

5. CONCLUSION (5 minutes)

Activité : Ça correspond ? (page 18)

6. DÉFI

- Expliquez ce qu'est la discrimination à vos amis et votre famille.
- Prêtez attention aux exemples de discrimination cette semaine dans votre communauté.
- Soyez aimable et incluez les personnes victimes de discrimination.

Je marcherai avec toi

Tranquillement ♩ = 88

Music: Reid N. Nibley

Si tu ne marches pas tout comme eux,

Cer-tains s'en vont, bais-sant les yeux, Mais pas moi! pas moi! Si tu ne par-les

pas bein comme eux, Cer-tains se mo-quent, dé-dai-gneux, Mais pas moi! pas moi! Je

viens vers toi, parle a-vec toi, Je mon-tre mon a-mour pour toi.

**Si tu ne marches pas comme la plupart des gens,
Certains personnes s'éloignent de toi.
Mais pas moi ! Pas moi !**

**Si tu ne parles pas comme la plupart des gens,
Certains personnes parlent et se moquent de toi.
Mais pas moi ! Pas moi !**

**Je marcherai avec toi, je parlerai avec toi.
C'est comme ça que je te montrerai mon affection.**

Instructions : Prononcez les mots et demandez aux élèves de les répéter plusieurs fois. Ensuite, chantez ensemble et faites des mouvements pour accompagner la musique. Si le temps le permet, demandez aux élèves de créer leurs propres couplets.

Leçon 3A - Est-ce de la discrimination ?

Activité : Les valeurs du préambule, s'il vous plaît !

Dessinez le jeu suivant au tableau.

		H					
--	--	---	--	--	--	--	--

	Q		
--	---	--	--

								B		
--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--

Réponses :

INHÉRANT

ÉGAL

INALIÉNABLE

1. Vous pouvez jouer en équipe ou faire appel à des élèves en particulier.
2. Commencez par trois lettres déjà indiquées.
3. Chaque joueur a un tour pour deviner une lettre, jusqu'à ce que toutes les cases soient remplies.
4. Sur le tableau ou dans la marge de la feuille, à la vue des élèves, notez les lettres erronées qui ont été devinées. Exemple : S D X rayés.

Activité : Où est ma chaise ?

Préparation de l'enseignant : Retirez ou repliez la moitié des sièges de la classe.

- Lorsque les sièges restants sont occupés, expliquez aux élèves restés debout qu'ils ne sont pas autorisés à s'asseoir pendant la discussion.
- Revenez à la leçon puis passez à la PHOTO et aux QUESTIONS.

Activité : Ça correspond ?

Écrivez les mots suivants au tableau sur 2 colonnes ou sur de petits morceaux de papier en 2 piles distinctes.

PILE 1

Noir(e)

Femme

Pauvre

Talentueux(se)

Bienveillant(e)

Pacifique

Africain(e)

Masculin

Chrétien(ne)

PILE 2

Super-héros/héroïne

Scientifique

Chef

Enseignant(e)

Écrivain(e)

Musulman(e)

Président(e)

Athlète

Célébrité

- Demandez à un élève de choisir un mot dans chaque liste ou de tirer un mot de chaque pile et de le lire à la classe.
- Demandez à toute la classe si les deux mots vont ensemble.
- Pourquoi ou pourquoi pas ?

Répétez cet exercice deux fois avec des élèves différents.

Question

Qu'est-ce que cette activité nous apprend sur la discrimination ?

(Tout le monde peut être n'importe qui - ces listes ne font aucune discrimination.)

Article 2

Vous avez tous les droits humains de la Déclaration universelle sans aucune distinction, quels que soient votre race, la couleur de votre peau, votre sexe, votre langue, votre religion, vos opinions, vos antécédents familiaux, votre statut social ou économique, vos circonstances de naissance ou votre nationalité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Leçon 3B - Est-ce de la discrimination ?

Protection contre la discrimination

Vous avez le droit d'être protégé contre la discrimination. Cela signifie que personne ne peut vous maltraiter en raison de votre couleur de peau, de votre sexe ou de votre religion, ou si vous parlez une langue différente, si vous avez un handicap, si vous êtes riche ou pauvre, ou en raison de toute autre caractéristique qui vous est propre ou propre à vos parents ou à votre tuteur.

Convention relative aux droits de l'enfant, article 2



Points à retenir

1. Chacun peut se prévaloir des mêmes droits et libertés sans distinction ni différence.
2. La discrimination à l'encontre de quiconque est une violation des droits humains.
3. La plupart des tâches peuvent généralement être accomplies par des femmes ou des hommes.

Affichez le règlement de la classe et les mini affiches.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Je marcherai avec toi » (page 17)

2. RÉVISION (Utilisez le bâton de parole si nécessaire)

- Que nous apprend cette chanson (ou ce poème) ?
- À quoi notre logo nous fait-il penser ?
- Qui peut nous dire ce qu'est la discrimination ?

3. INTRODUCTION (15 minutes)

Montrez la **mini affiche Discrimination** (page 15)

- Qui se souvient de la signification du mot « discrimination » ?

*Demandez à un élève de lire l'Article 2 de la **Convention relative aux droits de l'enfant** (page 21).*

- Jouons à un jeu et pensons en quoi il nous rappelle la discrimination.

Activité : La fièvre de l'orange

Préparation et instructions pour l'enseignant (page 20).

4. DÉVELOPPEMENT

Questions après le jeu

- Vous a-t-il été facile de franchir les obstacles ?
- Quels problèmes avez-vous rencontrés en raison des obstacles physiques ?
- Comment avez-vous relevé les défis et résolu vos problèmes ?
- Comment votre coach vous a-t-il aidés ?

5. CONCLUSION (10 minutes)

Histoire : Ma mère ne travaille pas (page 21)

Lisez l'histoire de Zara qui parle de sa famille à son ami.

Questions (utilisez le bâton de parole si nécessaire)

- La mère de Zara travaille-t-elle ?
- Quelles étaient certaines de ses tâches quotidiennes ?
- Ces tâches ne peuvent-elles être accomplies que par une femme ?
- Comment cette histoire illustre-t-elle la discrimination ?
- Quels sont les autres types de discrimination ?
- Quelqu'un peut-il citer un exemple de discrimination fondée sur l'âge ? La religion ? La langue ?

Guidez les élèves pour qu'ils reconnaissent qu'il existe de nombreux types de discrimination, y compris suivant que l'on est un homme ou une femme.

Lisez à nouveau l'article 2, mais ensemble cette fois (page 21).

Questions

- Qu'avez-vous appris sur la discrimination aujourd'hui ?
- En quoi cette leçon a-t-elle changé vos opinions sur la discrimination ?

6. DÉFI

Effectuez au moins l'une des tâches suivantes :

- Racontez l'histoire de la mère de Zara.
- Présentez le jeu « La fièvre de l'orange » à votre famille et à vos amis.
- Pensez à quelque chose que vous pouvez faire cette semaine, même si ce n'est pas grand-chose, pour aider à éviter la discrimination dans votre famille ou votre communauté.



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 66).

Leçon 3B - Est-ce de la discrimination ?

Activité : La fièvre de l'orange

Préparation : Créez une course d'obstacles dans la classe ou à l'extérieur en utilisant des chaises ou du ruban adhésif sur le sol en guise de « murs ». Les élèves ne peuvent pas sortir des chaises ou du ruban adhésif (ou tout autre matériau utilisé pour délimiter l'aire de jeu) pendant qu'ils jouent. Apportez une orange ou tout autre objet de petite taille.

Créez les bandes de handicap physique : Vous pouvez utiliser le même handicap plus d'une fois. Dupliquez ce jeu selon les besoins de votre groupe.

Il vous manque un bras	Vous ne pouvez marcher que courbé
Vous ne pouvez pas plier les genoux	Vous ne pouvez pas voir - vous êtes aveugle
Il vous manque une jambe	

À l'aide du jeu des **handicaps physiques**, pliez chaque bande de papier en deux de manière à ce que les élèves ne puissent pas voir ce qui est écrit. Placez-les dans un récipient (sac ou panier).

Comment jouer : Répartissez les enfants par groupes de deux. Invitez chaque paire à prendre un papier et à l'ouvrir.

1. Dans chaque paire, un élève est désigné comme « entraîneur » et l'autre comme « en situation de handicap ». Ils doivent effectuer ensemble une courte course d'obstacles ou une activité tout en jouant leur rôle, soit en tant qu'entraîneur, soit en tant que personne en situation de handicap..
2. Donnez à chaque participant « en situation de handicap » une orange (ou un autre petit objet) et demandez-lui d'effectuer les tâches ci-dessous en moins de 3 minutes, pendant que « l'entraîneur » l'encourage et l'aide.
3. L'élève « en situation de handicap » porte l'objet à travers la course d'obstacles tout en lançant l'orange (ou l'objet) en l'air.
4. Par exemple, si un élève reçoit le handicap « jambe manquante », il ne peut pas utiliser l'un de ses pieds pour effectuer le parcours. Il doit sauter sur un pied tout en portant une orange. L'autre élève encourage et aide l'enfant « en situation de handicap » en lui faisant des suggestions pour qu'il puisse effectuer le parcours.
5. Une fois que chaque paire termine le parcours, elle retourne rapidement au départ, change de rôle et effectue le parcours une deuxième fois.

Rappels

- Expliquez qu'il n'y a ni gagnant ni perdant ; ils doivent simplement réaliser l'activité aussi bien que possible avec les limites qui leur ont été assignées.
- Rappelez-leur de **jouer en toute sécurité**.
- Rappelez-leur de **changer de rôle** après le premier parcours.

(Adapté de : *Boîte à outils « Play It Fair »*, activité 30. Equitas-Centre international pour les droits humains, 2008.)

Article 2

Vous avez le droit d'être protégé contre la discrimination. Cela signifie que personne ne peut vous maltraiter en raison de votre couleur de peau, de votre sexe ou de votre religion, ou si vous parlez une langue différente, si vous avez un handicap, si vous êtes riche ou pauvre, ou en raison de toute autre caractéristique qui vous est propre ou propre à vos parents ou à votre tuteur.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Histoire : Ma mère ne travaille pas

Zara raconte à son amie une journée typique de sa mère et de son père :

Notre famille comptait 16 enfants, mais seuls neuf d'entre nous sont encore en vie.

Ma mère se lève à quatre heures du matin, va chercher de l'eau et du bois, fait du feu et prépare le petit-déjeuner. Ensuite, elle se rend à la rivière et fait la lessive.

Mon père travaille dans les champs, à environ trois kilomètres de la maison. Il quitte la maison à six heures du matin.

Après avoir fait la lessive, ma mère va en ville où elle moule notre maïs et achète ce dont nous avons besoin au marché. À son retour, elle prépare le repas du midi.

À midi, ma mère apporte le déjeuner à mon père, puis elle rentre à la maison pour s'occuper des poules et des cochons, tandis qu'elle s'occupe de mes sœurs et frères cadets. Ma mère prépare le dîner de manière à ce qu'il soit prêt lorsque nous rentrons tous à la maison vers vingt et une heures.

Après le dîner, il faut un certain temps pour tout ranger, mais ma mère se couche généralement vers neuf heures. Mon père est déjà au lit à cette heure-là.

Une fois que Zara a terminé, son amie lui demande si sa mère a un travail. Zara répondit : « Non, ma mère ne travaille pas. »

Questions :

- La mère de Zara travaille-t-elle ?
- Que se passerait-il si la mère de Zara n'accomplissait pas ses tâches quotidiennes ?
- Quelles étaient certaines de ses tâches quotidiennes ?
- Ces tâches ne peuvent-elles être accomplies que par une femme ?
- Pourquoi le travail qu'elle accomplit n'est-il pas toujours reconnu ?
- Comment cela peut-il être considéré comme une discrimination ?
- Quels sont les autres types de discrimination ?
- Quelqu'un peut-il citer un exemple de discrimination fondée sur l'âge ? La religion ? La langue ?

Guidez les élèves pour qu'ils reconnaissent qu'il existe de nombreux types de discrimination, y compris suivant que l'on est un homme ou une femme.

(Adapté de *First Steps: A Manual for Starting Human Rights Education*, Amnesty International 2001. Peer Education Edition, p. 63.)

Leçon 4A - Le harcèlement n'est pas permis

Protection contre le harcèlement

Vous avez le droit de vivre, d'être libre et de vous sentir en sécurité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 3

Personne n'a le droit de vous torturer, de vous blesser ou de vous humilier, ce qui signifie que personne n'a le droit de vous harceler.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 5



Points à retenir

1. Les droits et les règles contribuent à notre sécurité.
2. On parle de harcèlement lorsque quelqu'un fait délibérément quelque chose pour nous blesser ou pour que nous nous sentions mal.
3. Vous avez le droit d'être protégé contre le harcèlement, les blessures et les mauvais traitements physiques ou mentaux.
4. La gentillesse est toujours la meilleure approche.

Affichez le règlement de la classe à un endroit où les élèves peuvent le voir.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson : « La gentillesse commence avec moi » (page 23)

- Faites jouer la musique à l'arrivée des élèves ou utilisez votre propre chanson qui illustre ce point.
- Lisez les mots et chantez ou lisez les paroles.

Questions

- Que dit cette chanson sur la gentillesse ?
- Qui doit faire preuve de gentillesse ?

2. RÉVISION (5 minutes)

Rappelez aux élèves les règles de la classe qu'ils ont établies au cours des premières semaines.

Questions

- Qui peut nous dire laquelle de nos règles de classe est sa préférée et pourquoi.
- Pourquoi avons-nous des règles dans notre classe ? Avec nos familles ? Sur le terrain de foot ?
- Comment vous sentez-vous par rapport à ces règles ?

3. INTRODUCTION (5 minutes)

Les règles sont comme nos droits humains. L'**article 5** est un droit de l'homme qui nous protège contre le harcèlement.

Demandez à un élève de lire l'**article 3** et d'en expliquer le sens. Demandez à un autre élève de faire de même avec l'**article 5** (page 23).

Questions

- Qui peut nous dire ce qu'est le harcèlement ?

- Le harcèlement consiste à faire délibérément quelque chose pour blesser quelqu'un ou pour que quelqu'un se sente mal.
- A-t-on jamais le droit de faire du mal à autrui ? (Seulement en cas de légitime défense.)

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)

Montrez la mini affiche Harcèlement (page 25).

- Que pouvez-vous dire sur le jeune garçon ?
- Que ressentez-vous en regardant cette photo ?
- Qu'est-ce qui pourrait l'amener à se sentir triste ou en danger ?
- Quelqu'un voudrait-il nous parler d'un moment où il a ressenti cela ?
- Pouvez-vous vous souvenir d'une occasion où vous avez aidé quelqu'un qui était en danger ou qui se sentait triste ?

5. CONCLUSION (10 minutes)

Alors qu'un élève distribue du papier et des crayons, demandez : Comment peut-on identifier un harcèlement ?

Activité : Boule de papier (page 24)

Après le jeu, expliquez qu'il faut du courage pour arrêter un intimidateur.

Soulignez ce fait important : **Plus de la moitié des cas de harcèlement cessent en MOINS DE 10 SECONDES lorsque quelqu'un intervient en faveur de la victime.**

Activité : Comment arrêter un intimidateur (page 24)

- Quelles sont les phrases que vous pouvez utiliser pour arrêter un intimidateur ? (Écrivez les réponses au tableau. D'autres suggestions se trouvent à la fin de la leçon à la page 24.)
- Choisissez 2 ou 3 phrases au tableau et demandez aux élèves de les répéter les uns aux autres plusieurs fois.

6. DÉFI

- Dites à votre famille et à vos amis qu'il faut moins de 10 secondes pour mettre fin à la plupart des harcèlements.
- Réfléchissez ensemble et faites des jeux de rôle sur ce que vous pouvez faire lorsque vous êtes témoin de harcèlement.

La gentillesse commence avec moi

Avec simplicité ♩. = 60

Clara W. McMaster

So - yons gen - tils a - vec tout le monde, Car c'est vrai, vo - yez - vous. — A -

6
lors je me dis: "Sou - viens - toi de ce - ci: La gen - ti - llesse com - mence a - vec moi." —

The musical score is written for voice and piano. It consists of two systems of music. The first system has five measures, and the second system has four measures, starting with a measure number '6'. The key signature has one flat (Bb), and the time signature is 6/8. The lyrics are in French and are placed below the vocal line. The piano accompaniment is written in the bass clef.

Article 3

Vous avez le droit de vivre, d'être libre et de vous sentir en sécurité.

La déclaration universelle des droits de l'homme

Article 5

Personne n'a le droit de vous torturer, de vous blesser ou de vous humilier, ce qui signifie que personne n'a le droit de vous harceler.

La déclaration universelle des droits de l'homme

Leçon 4A - Le harcèlement n'est pas permis

Activité : Boule de papier

Demandez à un élève de distribuer du papier et des crayons à tout le monde.

1. Demandez aux élèves d'écrire les mots **LE HARCÈLEMENT C'EST** en haut de leur feuille. Les élèves ont 1 minute pour faire un dessin simple ou écrire des mots sur ce qu'est pour eux le harcèlement. LE HARCÈLEMENT est quelque chose que quelqu'un fait intentionnellement pour que vous vous sentiez mal ou pour vous blesser (Se moquer de vos vêtements, vous frapper ou vous pousser, vous taquiner ou vous traiter de tous les noms, prendre vos affaires sans permission, dire des choses sur vous dans votre dos, vous empêcher de jouer, ou vous envoyer des notes, des courriels ou des SMS méchants, etc.).
2. Une fois terminé, demandez aux élèves de se mettre par deux. Donnez-leur 2 minutes pour discuter de leurs images et de leurs mots.
 - Demandez-leur d'expliquer à l'autre pourquoi il s'agit de harcèlement.
 - Interrogez-vous les uns les autres : « Comment pourrais-je stopper cela ? »
3. Demandez maintenant aux élèves de regarder leur propre image et de suivre ces instructions :
 - Veuillez froisser votre feuille de papier pour en faire une boule bien serrée. Veillez à ne pas le déchirer.
 - Dépliez maintenant votre feuille et aplanissez-la le plus possible.
 - Regardez comme elle est abîmée, même si elle est bien plate.
 - Levez la main si vous avez réussi à redonner à votre feuille son aspect et son toucher d'origine.

Expliquez que c'est ce qui se passe lorsqu'une personne harcèle quelqu'un.

Questions

1. Que pouvons-nous faire si une personne est victime d'sérvices ou si elle a peur parce que quelqu'un la harcèle ?
2. Pourquoi est-il important que nous nous sentions tous en sécurité ?
3. Comment pouvons-nous nous aider mutuellement à nous sentir en sécurité ?

Activité : Comment arrêter un intimidateur

Ces phrases ne sont que des suggestions. Les élèves doivent choisir la leur. Rappelez-leur que les phrases qu'ils utilisent pour arrêter un intimidateur ne sont pas destinées à l'insulter ou à l'attaquer. Elles sont censées montrer votre force de caractère et que vous vous souciez de la personne victime de harcèlement.

Arrête !
C'est pas cool !
Arrête tes bêtises.
Ça suffit !
C'est pas marrant.
C'est méchant.
C'est du harcèlement.



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 67).



Le droit à la protection contre la torture et le harcèlement

Article 5 de la DUDH et article 19 de la CDE

Leçon 4B - Le harcèlement n'est pas autorisé

Protection contre la torture ou le harcèlement

Personne n'a le droit de vous torturer, de vous blesser ou de vous humilier, ce qui signifie que personne n'a le droit de vous harceler.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 5

Le gouvernement doit vous protéger contre toute forme de violence, de sévices ou de négligence de la part de vos parents ou de toute autre personne qui s'occupe de vous.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 19



Points à retenir

1. On parle de harcèlement lorsque quelqu'un fait délibérément quelque chose pour nous blesser ou pour que nous nous sentions mal.
2. Il est difficile d'arrêter le intimidateur.
3. Un Observateur assiste au harcèlement, mais ne fait rien pour y mettre fin.
4. Un Acteur s'oppose à un intimidateur et cherche des moyens de l'arrêter.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson « La gentillesse commence avec moi » (page 23) ou une chanson ou un poème de votre choix offrant le même message.

2. RÉVISION (5 minutes)

Questions

- Quel est le message de la chanson ?
- Pourquoi la gentillesse est toujours la meilleure approche ?

Activité : Cercle de la gentillesse

- Asseyez-vous en cercle. En commençant par un élève, chaque personne dit à tour de rôle ce qu'elle aime chez chaque personne.
- Une fois terminé : Quelqu'un pourrait-il nous dire ce qu'il a ressenti ?



Avec un groupe trop nombreux, créez plusieurs cercles en comptant (1, 2, 3, 4). Dites à tous les « un » de former un cercle, à tous les « deux » de former un autre cercle, et ainsi de suite. Chaque cercle suit les instructions ci-dessus.

3. INTRODUCTION (10 minutes)

Demandez à 2 élèves de lire l'**Article 5 de la DUDH** et l'**article 19 de la CDE** (page 27).

Questions :

- Quels sont les mots importants ?
- Quelle est la différence entre ces deux articles ?

Activité : « Nikola et les intimidateurs » (page 28)

Demandez aux élèves de réfléchir aux mots des articles de la DUDH et de la CDE ci-dessus pendant qu'ils écoutent l'histoire.

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)

Questions

- Comment cette histoire aurait-elle pu se terminer différemment ?
- Comment Stefan a-t-il été arrêté ?
- Qu'y a-t-il de si remarquable chez Nikola ?
- En quoi Dragana et Vera sont-elles des **Actrices** ?

Un **ACTEUR** est une personne qui est témoin de harcèlement et qui **AGIT** contre le harceleur en prenant la parole pour mettre fin au harcèlement ou en demandant l'aide d'un adulte de confiance.

- Si une personne reste là à regarder ce qui se passe, comment on l'appelle ?
- Avez-vous déjà entendu parler d'un **OBSERVATEUR** ? À votre avis, qu'est-ce qu'un observateur ?

Un **OBSERVATEUR** est témoin de harcèlement, et **SE TIENT À L'ÉCART** et ne fait rien pour y mettre fin.

5. CONCLUSION (5 minutes)

- Quelle partie de l'histoire montre que les adultes doivent parfois intervenir ? (Les agents de sécurité)
- Qui aimerait nous rappeler certaines des phrases que nous avons partagées la dernière fois et qui pourraient aider à faire cesser un intimidateur (page 24) ?

Montrez la **mini affiche Harcèlement** à la page 25 puis **lisez l'article 5 en classe**.

6. DEFI

- Soyez un **Acteur**. Décidez dès maintenant de ne pas être un observateur la prochaine fois que vous verrez quelqu'un se faire harceler.
- La gentillesse est toujours la meilleure approche. Réfléchissez à la manière dont vous pouvez la partager. Pendant une journée entière, traitez toutes les personnes que vous rencontrez avec gentillesse et respect.



Il est important d'apprendre à nos jeunes à utiliser des phrases puissantes et convaincantes pour répondre aux comportements inappropriés des autres. **Il n'est jamais acceptable qu'un jeune soit victime d'harcèlement. En fin de compte, c'est aux adultes qu'il incombe de faire cesser le harcèlement.**

Article 5

Personne n'a le droit de vous torturer, de vous blesser ou de vous humilier, ce qui signifie que personne n'a le droit de vous harceler.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 19

Le gouvernement doit vous protéger contre toute forme de violence, de sévices ou de négligence de la part de vos parents ou de toute autre personne qui s'occupe de vous.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Rappel : Conclusions facultatives

- Avons-nous réussi à faire disparaître les cicatrices ou les lignes sur nos feuilles froissées lors de la dernière leçon ?
- Que représentent les lignes ?
 - Il est très difficile d'effacer nos paroles, actes ou comportements désobligeants.
 - Il suffit de quelques secondes pour blesser quelqu'un.
 - Il est difficile de corriger un mauvais acte, mais c'est possible.
- En quoi notre monde, notre école et notre famille seraient différents si nous faisons tous plus de choses gentilles ?
- Quel est le contraire de la gentillesse dont nous avons parlé la dernière fois ?
- Quelqu'un voudrait partager ou montrer ce qu'il a pratiqué pour arrêter un intimidateur ?



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 67).

Leçon 4B - Le harcèlement n'est pas autorisé

Histoire : Nikola et les intimidateurs

La plupart du temps, Nikola va au parc et joue au basket avec quelques amis. Les filles de l'école prennent plaisir à les regarder jouer. Un jour, alors que les garçons tiraient au panier, Stefan et ses copains sont apparus et ont commencé à chanter et à insulter Nikola et ses amis.

Demandez : Que pensez-vous qu'il va se passer ?

Poursuivez l'histoire après avoir écouté les réponses.



Comme il l'avait déjà fait à d'autres occasions, Stefan s'est approché de Nikola et a demandé le ballon. « Tu peux jouer avec nous si tu veux, mais c'est mon ballon », répondit le jeune garçon, tandis que Stefan commença à le bousculer. Lorsque les filles qui se trouvaient près de la clôture virent les bousculades, elles réagirent l'intimidateur, surtout lorsqu'elles virent Stefan pousser si fort que Nikola tomba à la renverse sur le sol.

Demandez : Qui est l'intimidateur et qui est la victime ? Pourquoi pensez-vous cela ?

Leçon 4B - Le harcèlement n'est pas autorisé

« Viens, Vera ! » cria Dragana en se retournant pour courir vers l'école. « On ne peut pas rester là à les regarder malmener Nikola ! » En arrivant à l'école, les filles se mirent à crier. « Aidez-nous ! Nikola a besoin d'aide immédiatement ! »

Des élèves et des agents de sécurité se précipitèrent avec eux vers le parc, où ils trouvèrent Nikola toujours couché sur le dos. Après l'avoir aidé à se relever, les amis de Nikola furent rapidement demi-tour et se dirigèrent vers le terrain de basket, prêts à affronter les brutes.

« Attendez ! » hurla Nikola. Il s'avança et commença à marcher lentement vers Stefan et ses copains. Un silence s'abattit sur la foule. « Donne-moi le ballon », dit Nikola à voix basse, en tendant la main. Jetant un coup d'œil rapide à la foule grandissante, Stefan donna le ballon à contrecœur et commença à s'éloigner. À sa grande surprise, Nikola se pencha en avant pour lui tendre la main en signe d'amitié. Stefan lui serra immédiatement la main.

Avec un grand sourire, Nikola lance le ballon à Stefan et fit signe à tous les autres de se joindre à une partie de basket amicale avant de retourner en classe.



Leçon 5A - La famille, c'est merveilleux

Droit au mariage et à la famille

C'est à votre famille qu'incombe la responsabilité principale de vous guider, afin que vous appreniez à utiliser vos droits correctement, au fur et à mesure que vous grandissez. Les gouvernements devraient respecter ce droit.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 5



Point à retenir :

Aidez les élèves à reconnaître que les parents et les familles ont un rôle à jouer pour soutenir et guider leurs enfants afin qu'ils prennent de bonnes décisions au fur et à mesure que leurs capacités grandissent et se développent.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chant et chanson : « Faire de notre mieux » (page 4)

La chanson fera partie de l'examen.

2. RÉVISION

Activité : Questions en boîte (page 31)

Tous les participants se mettent en cercle, l'enseignant se trouvant au centre. Les élèves font circuler la boîte à questions pendant que le groupe chante le 1er couplet de « Faire de notre mieux ». Lorsque l'enseignant lève le bâton de parole, la chanson s'arrête et l'élève qui tient la boîte tire une question et y répond. Les autres peuvent aider. Recommencez la chanson puis continuez à faire passer la boîte. Terminez le jeu après 4 questions.

3. INTRODUCTION (15 minutes)

Demandez à un élève de lire l'article 5 (page 31)

Dites à la classe d'être à l'écoute d'une idée très intéressante appelée « vos capacités évolutives ». Cela signifie la « croissance de vos capacités » ou « votre développement ».

Montrez la **mini affiche Mariage et Famille** (page 33), puis expliquez que les familles sont si importantes que l'un des articles de la CDE est consacré à la famille.

Question : Que dit cet article ?

Montrez les photos de famille (page 32)

- Quels types de familles voyez-vous ?
- Quel est le lien avec la croissance ou les « capacités évolutives » de l'article 5 ?
- Qui guide vos décisions ?
- Pourquoi avons-nous besoin d'une famille ? (D'autres questions facultatives sur les familles se trouvent à la page 31.)

Expliquez que même si votre famille ne ressemble pas à l'une des photos, les personnes avec lesquelles vous vivez sont votre famille. Nous avons besoin les uns des autres.

Activité : La chaise humaine

1. Demandez aux élèves de se mettre en groupes de 3.
2. Deux personnes forment la chaise :
3. Saisissez votre poignet ou avant-bras gauche avec votre main droite. Votre partenaire fait de même.
4. Avec votre main gauche, saisissez tous les deux, juste en dessous du coude droit plié de votre partenaire, formant ainsi une « chaise » carrée.
5. Abaissez la « chaise » pour laisser la troisième personne s'asseoir sur la « chaise », celle-ci passe alors ses bras autour des épaules des personnes qui forment la chaise.
6. Faites quelques pas avec la personne assise sur vos bras.
7. Veillez à ce que les élèves effectuent cette activité en toute sécurité !



Si votre classe est très nombreuse, il peut être préférable de faire une démonstration de l'activité avec seulement 2 ou 3 groupes.

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)

- Était-il plus facile ou plus difficile de porter quelqu'un avec l'aide d'une autre personne ? Pourquoi ?
- Que se passerait-il si le passager rebondissait ou frappait l'un des porteurs ?

5. CONCLUSION (5 minutes)

- Comment cette activité ressemble à la vie dans votre famille ? (Chaque personne a son propre rôle ou des points forts différents pour aider les autres, nous apprenons à coopérer, nous avons tous de la valeur.)
- Pourquoi les familles sont-elles si merveilleuses, quelle que soit leur apparence ?

6. DEFI

- Cette semaine, réfléchissez à la façon dont une personne que vous connaissez a géré une situation difficile. Soyez prêt à partager cette histoire en classe la prochaine fois.
- Le cas échéant, essayez d'utiliser un bâton de parole pour discuter des problèmes et renforcer votre famille. Asseyez-vous en cercle et faites passer le bâton d'une personne à l'autre. Chaque personne identifie 3 éléments :
 - Le problème
 - Ce que la personne peut faire pour résoudre le problème.
 - Ce que la personne a besoin de la part des autres.(*Calling the Circle*, Christina Baldwin)

Activité pour l'examen : Questions en boîte

Écrivez ou imprimez chaque question sur une bande de papier séparée.

1. Que signifie le mot « harcèlement » ?
2. Qu'est-ce qu'un Acteur ?
3. Qu'est-ce qu'un Observateur ?
4. Par qui commence la gentillesse ?
5. Donnez-nous une phrase que vous pourriez utiliser pour faire cesser un intimidateur.

Réponses :

1. **On parle de harcèlement** lorsque quelqu'un fait délibérément quelque chose pour nous blesser ou pour que nous nous sentions mal.
2. **Un acteur** est une personne qui est témoin de harcèlement et qui AGIT contre le harceleur en prenant la parole pour mettre fin au harcèlement ou en demandant l'aide d'un adulte de confiance.
3. **Un observateur** est une personne qui voit un harcèlement et reste là à regarder et ne fait rien pour l'arrêter.
4. **La gentillesse** commence avec moi.
5. Arrête ! C'est pas cool ! Arrête tes bêtises. Ça suffit ! C'est pas marrant. C'est méchant. C'est du harcèlement.

Article 5

C'est à votre famille qu'incombe la responsabilité principale de vous guider, afin que vous appreniez à utiliser vos droits correctement, au fur et à mesure que vous grandissez. Les gouvernements devraient respecter ce droit.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Questions facultatives sur les familles

- En quoi notre **communauté ou notre ville** est une famille ?
- En quoi notre **pays** est une famille ?
- Comment les pays qui se sont réunis pour rédiger les droits humains forment-ils une famille ?
- En quoi sommes-nous une famille **internationale** ?



N'oubliez pas de remplir votre dossier **Notes et réflexions du modérateur** (page 67).

Leçon 5A - La famille, c'est merveilleux

Photos de famille





Le droit au mariage et à la famille

Article 16 de la DUDH et article 5 de la CDE

Leçon 5B - La famille, c'est merveilleux

Droit au mariage et à la famille

Tout adulte a le droit de se marier et de fonder une famille s'il le souhaite. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits lorsqu'ils sont mariés ou lorsqu'ils sont séparés. Personne ne peut vous obliger à vous marier. La famille est l'unité la plus importante d'une société et elle devrait être protégée.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 16



Points à retenir

1. La famille est la cellule la plus importante de la société et devrait être protégée.
2. Lorsque vous êtes légalement majeur (généralement 18 ans), vous avez le droit de vous marier ou de ne pas vous marier.

Préparation : Affichez les mini-affiches et le règlement de la classe.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

2. RÉVISION

N'oubliez pas d'utiliser le bâton de parole.

- Qui pourrait nous parler de la façon dont il ou elle a utilisé le bâton de parole avec sa famille ?
- Tournez-vous vers votre voisin et racontez-lui l'histoire de quelqu'un qui a fait quelque chose de difficile.

3. INTRODUCTION (10 minutes)

Demandez à un élève de lire l'article 16 de la DUDH

(page 35).

Demandez aux élèves d'identifier au moins quatre éléments importants concernant la famille pendant que l'élève lit.

Questions

Qu'avez-vous entendu ? Acceptez toutes les réponses.

1. Tout adulte a le droit de se marier et de fonder une famille s'il le souhaite.
2. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits, qu'ils soient mariés ou séparés.
3. Personne ne peut vous obliger à vous marier.
4. La famille est la cellule la plus importante de la société et doit être protégée.

Activité : Balkissa, la fille qui a dit « non » au mariage

Montrez la photo de Balkissa puis lisez l'histoire (page 35).

Expliquez : Pendant que je lis l'histoire, pensez aux personnages et à ce qu'ils disent, car nous interpréterons cette histoire un peu plus tard.

4. DÉVELOPPEMENT (15 minutes)

Activité : Drame dans la famille (page 35)

Questions

- Qui peut nous aider à interpréter cette histoire ?
- Qui sont les personnages de cette histoire ?
- Qui se souvient de ce qui s'est passé dans l'histoire ?

La pièce

1. Attribuez les rôles.
2. Expliquez chaque action.
3. Laissez les élèves créer leur propre dialogue à partir de l'histoire.
4. Demandez-leur de venir devant la classe et de s'avancer lorsque c'est leur tour de parler.

Relisez l'article 16 ensemble.

5. CONCLUSION

- Pourquoi est-il important que les familles s'entretiennent ensemble ?
- En quoi ses connaissances des droits humains ont-elles aidé Balkissa ?
- Quelles sont les lois en vigueur dans votre pays concernant le mariage des enfants ?
- En quoi le fait de connaître vos droits humains vous aide-t-il dans votre vie ?

6. DÉFI

- Discutez avec votre famille de l'histoire familiale que vous avez racontée au début du cours aujourd'hui et de la manière dont elle a été résolue.
- Invitez votre famille à envisager d'autres solutions potentielles.
- Demandez-leur d'interpréter l'histoire avec vous.



N'oubliez pas de remplir votre dossier **Notes et réflexions du modérateur** (page 67).

Article 16

Tout adulte a le droit de se marier et de fonder une famille s'il le souhaite. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits lorsqu'ils sont mariés ou lorsqu'ils sont séparés. Personne ne peut vous obliger à vous marier. La famille est l'unité la plus importante d'une société et elle devrait être protégée.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Activité : Balkissa, la fille qui a dit « non » au mariage

À l'âge de 12 ans, le père de Balkissa l'avait promise en mariage à son cousin une fois qu'elle aurait célébré ses 16 ans. Elle ne voulait pas épouser son cousin et quitter l'école. Mais à l'âge de 16 ans, les préparatifs du mariage commencèrent. Elle demanda à ses parents d'arrêter le mariage, mais sa mère n'avait aucun pouvoir. Son père ne pouvait pas l'aider car, dans leur tradition, l'oncle le plus âgé, qui était le père de sa cousine, avait le droit de prendre ces décisions pour les enfants de ses frères et sœurs.

Où pouvait-elle trouver de l'aide ? Balkissa demanda conseil à son directeur d'école. Il lui parla d'un groupe qui pourrait l'aider à intenter une action en justice contre son père et son oncle qui voulaient la forcer à se marier contre son gré. Devant le tribunal, l'oncle de Balkissa affirma qu'il s'agissait d'un grand malentendu. L'affaire fut alors classée.



Balkissa pensait avoir gagné. Mais son oncle menaçait de la tuer si elle n'épousait pas son cousin ! Balkissa se réfugia rapidement dans un centre d'accueil pour femmes. Heureusement, son oncle se rendit compte qu'il pourrait se retrouver en prison s'il mettait sa menace à exécution, et finalement renonça à son projet. Entre-temps, la mère et le père de Balkissa décidèrent qu'ils ne voulaient pas être mêlés à un mariage forcé.

Balkissa poursuit ses études, allant même jusqu'à faire des études de médecine. Elle s'adresse aujourd'hui à des groupes scolaires, et encourage les filles à suivre son exemple. « Je ne dis pas qu'il ne faut pas se marier », leur dit-elle. « Mais vous devez choisir le bon moment pour le faire. » Elle explique que les mariages précoces forcés sont souvent liés à de terribles violences conjugales et à la mort de bébés prématurés et de jeunes filles mariées qui deviennent enceintes avant que leur corps ne soit prêt pour une grossesse.

(Adapté de : Sarah Buckley, BBC News, <http://www.bbc.com/news/magazine-35464262>)

Activité : Drame dans la famille

Acteurs : Le père, Balkissa, la mère, le directeur, l'avocat, l'oncle, le juge

Les acteurs parlent de chaque action et créent les dialogues. Ils se présentent devant la classe pour l'interprétation.

Action 1 : Le père et Balkissa. Que dit le père à Balkissa ? Comment réagit-elle ?

Action 2 : Balkissa, sa mère et son père. Que demande Balkissa à sa mère et à son père ? Quelle est la réponse de chacun ?

Action 3 : Balkissa et le directeur. Que lui demande-t-elle ? Où l'envoie-t-elle ? Pourquoi ?

Action 4 : Balkissa, l'avocat, le juge et l'oncle. Au tribunal, que demande l'avocat à Balkissa ? Que dit son oncle ?

Action 5 : L'oncle. Qu'est-ce que l'oncle menace de faire ? Pourquoi change-t-il finalement d'avis ?

Action 6 : Modérateur et Balkissa. Le modérateur demande à Balkissa : « Qu'avez-vous fait après le procès ? », « Que dites-vous maintenant aux autres filles à propos du mariage ? »

Leçon 6A - J'ai le choix

Liberté de religion ou de conviction

Nous avons tous le droit d'avoir nos propres pensées, croyances ou religions, et de les enseigner, de les pratiquer comme nous le souhaitons, ou de changer de religion ou de croyance si on en a envie.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 18



Points à retenir

1. Chacun a le droit de croire ce qu'il veut.
2. Les personnes peuvent exprimer librement leur religion ou leurs croyances par l'enseignement, la pratique, le culte et l'observance.
3. Les gens sont libres de changer de croyance ou de religion.

Affichez le règlement de la classe et les mini-affiches.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

2. RÉVISION

Quelqu'un voudrait-il nous parler de son interprétation de l'histoire familiale d'une personne qui a fait quelque chose de difficile ?

3. INTRODUCTION (10 minutes)

Activité : Six photos (page 37)

Examinons les images relatives à l'article 18 de la DUDH, Liberté de religion ou de conviction. Ces photos montrent des enfants pratiquant des religions et des croyances différentes.

Questions (Utilisez le bâton de parole si nécessaire)

- Que voyez-vous sur ces photos ?
- Comment chaque enfant a-t-il exprimé sa religion différemment ?
- Qu'avez-vous ressenti en voyant ces photos ?
- Quelles sont les différentes religions ou croyances présentes dans votre communauté ?
- Comment exprimez-vous VOTRE religion ou vos convictions ?

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)

Montrez la mini affiche Religion ou croyance (page 38)

Écrivez les mots **RELIGION** et **RÉFLEXION** au tableau.

Demandez à un élève de lire l'article 18.

Question : Que signifient ces mots ?

Vocabulaire

• **Religion** : Ensemble de croyances et de pratiques spirituelles.

• **Les pensées et croyances** sont des idées et des opinions.

Relisez ensemble l'article 18. Demandez aux élèves d'identifier 3 choses pendant qu'ils lisent.

Questions

Quelles sont les trois choses que vous avez remarquées ?

- Nous avons tous le droit d'avoir nos propres pensées, croyances ou religions.
- Nous pouvons changer de religion ou de croyance si nous le souhaitons.
- Nous pouvons enseigner, pratiquer nos propres pensées, croyances ou religions comme nous le souhaitons.

Au fur et à mesure que les jeunes donnent leurs réponses, écrivez-les brièvement au tableau sous le mot **RELIGION** :

1. Pratiquer
2. Changer
3. Enseigner

Question

Qu'est-ce que cela signifie en ce qui concerne la façon dont vous êtes libre de vivre votre religion ou vos convictions ?

5. CONCLUSION (10 minutes)

Activité : Partager des Chants de prière.

Invitez les élèves à apprendre à la classe une chanson qui est importante lorsqu'ils pratiquent leur religion. Chantez ensemble des chansons qui expriment des croyances.

Permettez à plusieurs élèves de partager des chansons.

Demandez : Pourquoi cette chanson est-elle spéciale pour vous ? *Si personne ne se porte volontaire, partagez votre propre expérience.*

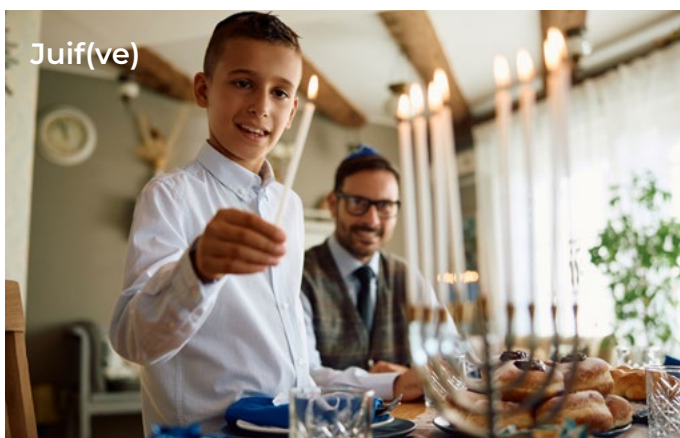
6. DÉFI

- Trouvez quelqu'un dont les croyances ou la religion sont différentes des vôtres.
- Demandez-leur de vous les expliquer.
- Écoutez attentivement et respectueusement.
- Remerciez-les d'avoir partagé leur expérience.



N'oubliez pas de remplir votre dossier **Notes et réflexions du modérateur** (page 67).

Activité : Six photos - Liberté de religion ou de conviction



Article 18

Nous avons tous le droit d'avoir nos propres pensées, croyances ou religions, et de les enseigner, de les pratiquer comme nous le souhaitons, ou de changer de religion ou de croyance si on en a envie.

La déclaration universelle des droits de l'homme



Le droit à la liberté de religion ou de croyance

Article 18 de la DUDH et article 14 de la CDE

Leçon 6B - J'ai le choix

Liberté de religion ou de conviction

Vous avez le droit de penser et de croire ce que vous voulez et de pratiquer votre religion tant que vous n'empêchez pas les autres de jouir de leurs droits. Les parents devraient guider leurs enfants sur ces questions.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 14



Point à retenir :

Nous devons faire preuve de respect pour les autres religions et croyances tout en exerçant notre propre religion ou croyance.

Affichez le règlement de la classe et les mini affiches.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » chant et couplet 1 (page 4)

2. RÉVISION

Qui voudrait partager quelque chose de nouveau que vous avez appris en discutant avec une personne qui a une croyance ou une religion différente de la vôtre ?



Si personne ne répond, faites part de votre propre expérience.

3. INTRODUCTION (5 minutes)

Activité : Flash info - Les religions travaillent ensemble

Lisez puis engagez une discussion sur cette information (page 40).

Questions

- En quoi ces événements vous ont-ils surpris ?
- Que pensez-vous de la réaction des musulmans après avoir appris l'attentat contre l'Église catholique ?
- Qu'auriez-vous fait ?
- Qui a le droit de choisir sa propre religion ou croyance ?
- Si vous deviez construire une maison des religions, à quoi ressemblerait-il ? Serait-il rond, carré, rectangulaire ?

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Demandez à un élève de **lire l'article 14 de la CDE** (page 40).

Montrez la mini affiche **Liberté de religion ou de conviction** (page 38). Tout en expliquant cet article, parlez-nous de notre droit à la liberté de religion ou de conviction.



N'oubliez pas de remplir votre dossier **Notes et réflexions du modérateur** (page 67).

Questions

- Si nous avons le droit d'avoir nos propres croyances et notre propre religion, comment devrions-nous traiter les personnes qui ont des croyances différentes des nôtres ?
- Qu'en est-il des personnes qui ne veulent pas avoir de religion du tout ? Ont-ils les mêmes droits que les personnes qui ont une religion ?
- Comment pouvons-nous faire preuve de respect si nous ne sommes pas d'accord ?
- Quelles sont les croyances que nous pouvons avoir en commun ?
- Comment vos parents vous guident-ils en matière de religion ?

Guidez les élèves pour qu'ils se souviennent que nous sommes tous égaux en termes de dignité et de respect.

5. CONCLUSION (10 minutes)

- Comment des personnes d'autres religions vous ont-elles traité ?
- Comment vous êtes-vous senti ?
- Décrivez un moment où vous n'avez pas pu exprimer vos convictions.
- Comment pouvez-vous respecter les croyances des autres tout en pratiquant les vôtres ?
- Que se passe-t-il si les gens changent de croyance ? Est-ce que c'est mal ? Comment pouvons-nous toujours les soutenir ?
- Quelles sont les valeurs que la plupart des gens ont en commun, quelle que soit leur religion ou leur croyance ? (Gentillesse, amour des autres, honnêteté, serviabilité, protection contre le vol et le meurtre, etc.)
- Comment le respect de la religion ou des croyances des autres améliore-t-il notre vie ?

Lisez l'article 14 en classe (page 40).

6. DEFI

- Cette semaine, dressez une liste des valeurs que nous avons tous en commun, quelle que soit notre religion ou notre croyance.
- Partagez la liste avec votre famille.

Reportez-vous aux activités optionnelles à la page 40.

Article 14

Vous avez le droit de penser et de croire ce que vous voulez et de pratiquer votre religion tant que vous n'empêchez pas les autres de jouir de leurs droits. Les parents devraient guider leurs enfants sur ces questions.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Activité : Flash info - Les religions travaillent ensemble

À la suite de l'attaque d'une église catholique en France, les musulmans de tout le pays ont assisté à une messe catholique en solidarité avec les personnes touchées. Leur action a envoyé un message fort de solidarité communautaire, montrant que la haine n'a de place dans aucune religion.

Cette union des religions ne se produit pas seulement après une tragédie. La Maison des religions en Suisse réunit huit religions sous un même toit ! Il y a des espaces pour les sikhs, les bahá'ís et les juifs, ainsi qu'une église chrétienne, un temple hindou, un cemevi d'alévis turcs, un centre bouddhiste et une mosquée, qui s'ouvrent tous sur une salle de dialogue où des réunions et des événements communautaires peuvent avoir lieu pour les membres de toutes les croyances.

En nous concentrant sur les choses positives que nous partageons, nous pouvons contribuer à propager le message que nos différences sont moins importantes que ce que nous avons en commun : les valeurs d'amour, de compassion, de respect, d'équité et d'égalité.

(benjerry.co.uk/whats-new/2016/religions-work-together)

Activité de défi facultative : Dresser une liste de « tâches à faire pour aider »

De nombreuses religions encouragent leurs membres à aider autrui. Les personnes qui ne pratiquent pas de religion aident également souvent d'autres personnes. De quelles façons pouvons-nous aider ? Parlez-en avec votre famille. Dressez une liste de la manière dont vous pourriez travailler ensemble pour aider les autres. Voici quelques idées :

1. Faire des tâches ménagères pour un voisin ou un membre de la famille qui est âgé.
2. Faire du bénévolat pour une organisation qui aide les gens.
3. Créer une carte pour une personne malade.

À quoi d'autre pensez-vous ?



Le droit à la liberté d'expression

Article 19 de la DUDH et article 13 de la CDE

Leçon 7A - Les mots font la différence

Liberté d'expression

Vous avez le droit à la liberté d'expression. Vous avez le droit de découvrir des choses et de partager ce que vous pensez avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que l'information ne vous porte pas préjudice ou ne porte pas préjudice à d'autres personnes.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 13



Points à retenir

1. Vous avez le droit d'avoir et d'exprimer vos propres opinions.
2. Vous avez le droit de vous informer et de partager ce que vous pensez avec autrui.

1. BIENVENUE (10 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

2. RÉVISION

Activité : Expression limitée

- Qui peut nous parler d'une valeur que nous partageons quelle que soit notre religion ou notre croyance ?

Une fois que l'un des élèves a parlé, demandez à un autre élève (**élève A**) de se couvrir la bouche.

Demandez à un autre élève (**élève B**) de se boucher les oreilles. Ils doivent se couvrir la bouche et se boucher les oreilles pendant que la révision se poursuit.

- Demandez à 2 ou 3 autres élèves de partager des valeurs communes que nous partageons tous, quelles que soient nos croyances.
- L'élève B peut parler s'il souhaite répondre à la question de l'examen, mais il doit se couvrir les oreilles.

3. INTRODUCTION

Terminez le jeu puis demandez à un élève de lire l'Article 13 de la CDE sur la liberté d'expression (page 43).

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Questions

- Que pensez-vous des demandes que j'ai faites aux élèves A et B ?
- Étaient-ils libres de découvrir des choses et de les partager avec d'autres personnes ?
- Élève A, comment t'es-tu senti durant le jeu avec la bouche couverte ?
- Élève B, comment t'es-tu senti avec tes oreilles bouchées ?
- Qu'avez-vous ressenti, en sachant que quelqu'un ne pouvait pas parler ou entendre aussi bien que vous ?

- Pouvez-vous vous souvenir d'un moment où vous n'avez pas pu vous exprimer ? Quel effet cela fait-il de garder ses pensées et ses sentiments à l'intérieur de soi ?
- Pouvez-vous vous souvenir d'un moment où vous avez eu l'impression que personne ne vous écoutait ?
- Quelles sont les forces extérieures qui vous empêchent de vous exprimer ou de vous sentir compris ?

Demandez à un élève de relire l'article 13 de la CDE (page 43).

- À quel droit humain cet article fait-il référence ?

5. CONCLUSION (10 minutes)

Activité : L'histoire et la photo de Malala (page 43)

Lisez l'histoire de Malala puis discutez-en.

Questions

- Quel est le lien entre l'histoire de Malala et l'article 13 ?
- Quelles sont les autres façons de s'exprimer autre que la parole ?

(Écrivez leurs suggestions au tableau ou sur une feuille de papier.)

Montrez la mini affiche Liberté d'expression (page 41).

- Quel est le lien avec la liberté d'expression ?

6. DEFI

- Exprimez vos sentiments sur la communauté dans laquelle vous vivez de l'une des manières suivantes : écrivez un poème, faites un dessin, chantez une chanson, écrivez une chanson de rap, etc.
- Partagez ce que vous avez fait avec votre famille puis parlez-leur du droit à la liberté d'expression.
- Ramenez votre projet avec vous lors de notre prochaine rencontre pour le partager avec le reste de la classe.

Activité : L'histoire de Malala

Malala Yousafzai est née au Pakistan en 1997. Le Pakistan est un pays magnifique, mais plus de la moitié des filles ne vont pas à l'école, alors que la plupart des garçons y vont. Cela gênait beaucoup Malala. Son père était le directeur de l'école où elle était élève, et il était un grand défenseur de l'éducation des filles.

Lorsque les soldats ennemis sont arrivés dans sa ville, ils ont déclaré que les filles ne pouvaient pas aller à l'école. Mais Malala et ses amies ont refusé de leur obéir. Les soldats l'ont donc menacée de mort, mais cela ne l'a pas empêchée d'aller à l'école et de parler à d'autres personnes de ce qu'elle faisait. Elle a même donné une conférence intitulée « Comment osent-ils me retirer mon droit fondamental à l'éducation ? ».



Personne ne pensait que les soldats tueraient une jeune fille. Un jour, alors que Malala avait 15 ans, elle prenait le bus avec des amis pour rentrer de l'école, lorsqu'un homme armé et masqué arrêta le bus, monta à bord et cria, « Qui est Malala ? ». Il a ensuite tiré sur elle, touchant Malala à la tête avant de s'enfuir.

Même si Malala a failli mourir, elle n'a pas abandonné de défendre son droit à l'éducation. Aujourd'hui, elle continue de s'exprimer en faveur de l'éducation, en particulier pour les filles. Alors qu'elle n'avait que 17 ans, elle a reçu le prix Nobel de la paix pour avoir accompli le meilleur travail au monde en faveur de la paix. Malala est la plus jeune personne à recevoir ce prix.

Le monde entier a été scandalisé par le fait que quelqu'un avait tenté de tuer une jeune fille simplement parce qu'elle voulait aller à l'école. Le Pakistan a rapidement adopté une nouvelle loi, le droit à l'éducation gratuite et obligatoire, pour la première fois dans l'histoire du pays.

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, l'a décrite comme « une courageuse et douce défenseur pour la paix qui, par le simple fait d'aller à l'école, est devenue une enseignante pour le monde entier ».

Le jour où Malala a eu 18 ans, elle a assisté à l'ouverture d'une école pour filles au Liban. Elle a déclaré : « Aujourd'hui, pour mon premier jour en tant qu'adulte, au nom des enfants du monde, je demande aux dirigeants qu'ils investissent dans les livres plutôt que dans les balles ».

Article 13

Vous avez le droit à la liberté d'expression. Vous avez le droit de découvrir des choses et de partager ce que vous pensez avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que l'information ne vous porte pas préjudice ou ne porte pas préjudice à d'autres personnes.

La Convention relative aux droits de l'enfant



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).

Leçon 7B - Les mots font la différence

Liberté d'expression

Vous avez le droit à la liberté d'expression. Vous avez le droit de découvrir des choses et de partager ce que vous pensez avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que l'information ne vous porte pas préjudice ou ne porte pas préjudice à d'autres personnes.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 13



Point à retenir :

Vous avez le droit d'avoir et d'exprimer vos propres opinions de différentes façons tant que ça ne vous porte pas préjudice ou ne porte pas préjudice à d'autres personnes.

Affichez le règlement de la classe et les mini affiches.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

2. RÉVISION

Montrez la mini affiche **Liberté d'expression** (page 41).

- La semaine dernière, vous avez été invité à vous exprimer d'une manière différente, par exemple en écrivant, en dessinant ou en chantant. Trouvez un partenaire et partagez ce que vous avez créé pour exprimer vos sentiments à l'égard de votre communauté.
- Qu'avez-vous compris des sentiments de votre partenaire ?

3. INTRODUCTION (10 minutes)

Activité : Article 13, partiellement couvert (page 45)

Demandez à un élève de lire la **première partie de l'article 13** :

Vous avez le droit de découvrir des choses et de partager ce que vous pensez avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière...

- Arrêtez le lecteur à ce stade puis expliquez que les auteurs de cet article ont ajouté un élément supplémentaire concernant la limitation de ce droit.
- **Découvrez la partie inférieure et permettez à l'élève de terminer sa lecture :**

... à condition que ces informations ne vous nuisent pas ou ne nuisent pas aux droits d'autrui.

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Questions



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).

- Y a-t-il des moments où nous ne devrions pas dire ce que nous pensons ? Quel type de pensées ?
- Avez-vous déjà entendu quelqu'un dire quelque chose de faux à propos de quelqu'un d'autre ?
- Comment cela a-t-il affecté la personne qui a menti ?
- Comment cela a-t-il affecté la personne sur laquelle on a menti ?

Lisez l'article 13 en classe.

Activité : Citer des personnes connues (page 45)

- Demandez aux élèves de discuter en groupe de ce que la citation signifie pour eux. Sont-ils d'accord ou non avec la personne connue ?
- Sélectionnez un porte-parole de chaque groupe pour qu'il partage avec l'ensemble de la classe ce que son groupe a appris de la citation.

5. CONCLUSION (5 minutes)

Montrez à nouveau la mini affiche **Expression**. (page 41)

Question :

Si vous avez la liberté d'expression ou le droit de vous exprimer, quelle est votre responsabilité ?

Guidez les élèves pour qu'ils comprennent ce qui suit :

- Ils doivent s'assurer que ce qu'ils disent est vrai ou exact.
- S'ils veulent que leur voix soit entendue et respectée, ils doivent également écouter les autres avec respect.

6. DEFI

- Réfléchissez aux citations et partagez-en une avec votre famille et vos amis.
- Pensez à un mot qui exprime la « liberté d'expression ». Faites un croquis qui exprime le mot sur une feuille de papier puis créez autour de ce mot des motifs ou des dessins qui s'y rapportent.
- Apportez vos croquis en classe lors de notre prochaine rencontre.

Article 13

Vous avez le droit à la liberté d'expression. Vous avez le droit de découvrir des choses et de partager ce que vous pensez avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière. . .

. . . à condition que ces informations ne vous nuisent pas ou ne nuisent pas aux droits d'autrui.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Activité : Citation de personnes connues

Divisez la classe en trois ou quatre groupes. Partagez avec chaque groupe l'une des citations énumérées ci-dessous. Dupliquer les citations pour tout groupe supplémentaire si nécessaire.



« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire. »

- Voltaire

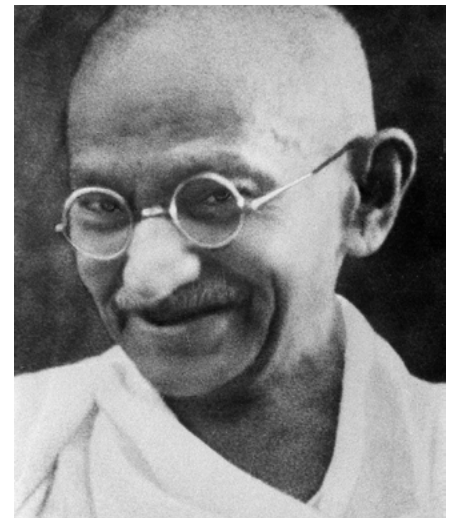
Philosophe et écrivain français



« J'élève ma voix, non pas pour crier, mais pour que ceux qui n'ont pas de voix puissent être entendus. Nous ne pouvons pas réussir si la moitié d'entre nous sommes mises en retrait. »

- Malala Yousafzai

Défenseur pakistanaise pour l'éducation des femmes



« Je veux être libre d'exprimer PLEINEMENT ma personnalité. »

- Mahatma Gandhi

Chef du mouvement d'indépendance de l'Inde

Leçon 8A - J'ai le droit d'être moi-même

Droit à la reconnaissance juridique

Vous avez le droit d'être reconnu où que ce soit comme une personne devant la loi.

Vous avez le droit d'appartenir à un pays et d'avoir une nationalité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 6 and 15

Vous avez le droit de faire enregistrer légalement votre naissance.

Le gouvernement doit respecter votre droit à un nom, à une nationalité et à des liens familiaux.

La Convention relative aux droits de l'enfant, articles 7 et 8



Points à retenir

1. Toute personne a le droit de faire enregistrer légalement sa naissance.
2. Toute personne a droit à un nom et à une nationalité.
3. Toute personne a le droit d'être reconnue en tant qu'individu devant la loi.

Préparation de l'enseignant : Avant le cours, remplissez un récipient avec des pierres (ou du verre marin, des coquillages ou tout autre matériau usuel). Demandez aux élèves de prendre une pierre à leur arrivée et de la mettre dans une poche ou dans un endroit non distrayant.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Rap « Il n'y a personne d'autre comme toi » (page 47)

2. RÉVISION (Utilisez le bâton de parole)

Qui voudrait nous parler ou nous montrer le mot et les images qu'ils ont dessinées pour exprimer ce qu'ils ressentent à propos de ce mot ?

Questions

- Comment pensez-vous qu'il ou elle se sent par rapport au mot qu'il ou elle a écrit ? Observez les couleurs et les textures, les éléments inclus dans le dessin.
- Si vous écriviez ce mot, à quel point vos dessins seraient-ils similaires ?
- Si vous écriviez ce mot, à quel point vos dessins seraient-ils différents ?

3. INTRODUCTION (5 minutes)

Activité : Différences et similitudes

Demandez aux élèves de sortir leur pierre et de l'observer. Demandez-leur ensuite d'observer la pierre de leur voisin.

Questions

- En quoi les deux pierres sont-elles différentes ?
- En quoi les pierres ressemblent-elles aux personnes de notre classe ?
- En quoi sommes-nous identiques ?
- En quoi sommes-nous différents ?
- Comment nos expériences nous changent-elles ?

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Activité : Rap « Il n'y a personne d'autre comme toi » (page 47).

Montrez la **mini affiche Reconnaissance juridique** (page 48).

- Quelqu'un pourrait-il nous lire les **articles 6 et 15** (page 47).
- Quelqu'un d'autre pourrait-il lire les **articles 7 et 8** ?

Question

- Pour que nous puissions être reconnus ou acceptés par la loi, quelles sont les 3 choses dont nous avons besoin pour être différents des autres ?
 1. Notre nom
 2. Notre date de naissance
 3. Notre nationalité

5. CONCLUSION (10 minutes)

Où peut-on trouver ces informations ?

Dans la plupart des pays, lorsqu'un bébé naît, les informations suivantes sont écrites et conservées dans un bureau gouvernemental : le nom du bébé, de ses parents, de son lieu de naissance et sa date de naissance.

Lorsque VOUS êtes né(e), vos parents ou le docteur ont probablement rempli 2 documents :

1. **UN FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT** qui reste en possession du gouvernement. (Écrivez au tableau.)
2. **UN CERTIFICAT DE NAISSANCE** qui reste chez vos parents. (Écrivez au tableau.)

Nous en reparlerons la prochaine fois. **Relisez les articles 6 et 15** ensemble (page 47).

6. DÉFI

- Regardez les membres de votre famille et écrivez ou dessinez en quoi ils sont identiques.
- Écrivez ou dessinez en quoi chacun d'entre eux est différent.



N'oubliez pas les **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).

Article 6

Vous avez le droit d'être reconnu où que ce soit comme une personne devant la loi.

Article 15

Vous avez le droit d'appartenir à un pays et d'avoir une nationalité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 7

Vous avez le droit de faire enregistrer légalement votre naissance.

Article 8

Le gouvernement doit respecter votre droit à un nom, à une nationalité et à des liens familiaux.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Activité :

Le rap « Il n'y a personne d'autre comme toi »

Il n'y a personne d'autre comme toi.
Comme qui ?
Comme toi !
Il n'y a personne d'autre comme toi !

Tu as peut-être les yeux marron
Exactement comme ta mère,
Mais il n'y a personne d'autre comme toi.
Comme qui ?
Comme toi !

Tu as peut-être un sourire
Qui ressemble à celui de ton voisin,
Mais il n'y a personne d'autre comme toi.
Comme qui ?
Comme toi !

Tu as peut-être un jumeau
Qui te ressemble comme deux gouttes d'eau,
Mais il n'y a personne d'autre comme toi.
Comme qui ?
Comme toi !

Peu importe si tu es grand,
Peu importe si tu es petit,
Il n'y a personne d'autre comme toi !



- Si vous le souhaitez, les enfants peuvent frapper des mains ou taper sur leurs pupitres en rythme avec les mots.
- Permettez aux enfants d'inventer de nouveaux couplets et d'ajouter des mouvements s'ils le souhaitent.
- Le rap peut également être utilisé comme chant pour sauter à la corde.



Le droit à la reconnaissance juridique

Article 6 et 15 de la DUDH et article 7 et 8 CDE

Leçon 8B - J'ai le droit d'être moi-même

Droit à la reconnaissance juridique

Vous avez le droit de faire enregistrer légalement votre naissance et d'être reconnu comme une personne devant la loi.

Le gouvernement doit respecter votre droit à un nom, à une nationalité et à des liens familiaux.

La Convention relative aux droits de l'enfant, articles 7 et 8

Vous avez le droit d'être reconnu où que ce soit comme une personne devant la loi.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, articles 6 et 15



Points à retenir

Toute personne a le droit d'être reconnue comme une personne devant la loi et de voir sa naissance et sa nationalité légalement enregistrées.

Affichez le règlement de la classe et les mini affiches.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Le rap « Il n'y a personne d'autre comme toi » (page 47)

2. RÉVISION

Jouons à « Dessine ça » en dessinant 1 à 3 choses uniques que vous avez écrites ou dessinées à propos d'un ami ou d'un membre de votre famille. Qui veut partager en premier ?

(Courage, gentillesse, cheveux frisés, sens de l'humour, aimable, etc.)

Demandez à un élève de dessiner et aux autres de deviner.

3. INTRODUCTION (5 minutes)

Montrez la **mini affiche Reconnaissance juridique** (page 48).

• **Demandez à 2 élèves de lire les articles 7 et 8 de la Convention relative aux droits de l'enfant** (page 50).

• Lorsque vous regardez la mini affiche, qu'est-ce qui distingue l'enfant sur cette photo en tant que personne, différente de toutes les autres personnes dans le monde ?



Attendez que les élèves répondent. Parfois, ça peut prendre un peu de temps.

- Son nom, sa date de naissance, le lieu où il est né et les noms de ses parents.
- Où est-ce que quelqu'un pourrait trouver ces informations sur VOUS ? (*Dans la plupart des pays, ces informations sont généralement consignées par écrit et conservées dans un bureau gouvernemental.*)
- Savez-vous où se trouve ce bureau dans votre pays ? (*Si ce n'est pas le cas, demandez à un adulte qui pourrait le savoir.*)

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Activité : Modèle de formulaire de déclaration de naissance

Montrez l'exemple de formulaire à la page 50.

Demandez aux élèves de remplir le formulaire type ou d'écrire dans leur cahier toutes les informations qu'ils connaissent sur eux-mêmes.

Questions

- Votre nom est-il écrit et enregistré dans un bureau gouvernemental ? (Attendez les réponses.) *Si c'est le cas, vous êtes reconnu partout comme une personne née dans votre pays, avec des droits.*
- Pourquoi est-il important d'avoir son nom et ses informations de naissance écrits et conservés dans un bureau gouvernemental ? (Attendez les réponses.) *C'est ainsi que vous êtes reconnu comme une personne devant la loi.*

Lisez ensemble les articles 7 et 8 (page 50).

5. CONCLUSION (10 minutes)

- Que devez-vous faire si, pour une raison quelconque, votre naissance n'a pas été enregistrée auprès du gouvernement ?
- **N'oubliez pas :** Chaque droit s'accompagne d'une responsabilité, non seulement à l'égard de vous-même, mais aussi à l'égard d'autrui. Vous devez vous assurer que vous êtes enregistré. Rappelez à vos amis de faire de même. Parlez à vos parents et demandez l'enregistrement de votre naissance si nécessaire.

6. DÉFI

Faisons 3 choses cette semaine :

- Partagez avec votre famille les informations figurant sur le **modèle de formulaire de déclaration de naissance**.
- Demandez à votre famille si votre naissance a été enregistrée. Demandez-leur de l'aide si nécessaire.
- Rapportez les informations dans votre carnet ou copiez les informations de votre formulaire d'inscription dans votre carnet.

Leçon 8B - J'ai le droit d'être moi-même

Article 7

Vous avez le droit de faire enregistrer légalement votre naissance.

Article 8

Le gouvernement devrait respecter votre droit à un nom, à une nationalité et à des liens familiaux.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Modèle de formulaire de DÉCLARATION de naissance

Enfant	1. Nom de l'enfant (prénoms, nom de famille)	2. Heure de naissance	3. Sexe	4. Date de naissance (jour/mois/année)
	5. Lieu de naissance de l'enfant (village ou ville)		6. État, district ou province / Pays	
Mère	7. Nom légal actuel de la mère (prénoms, nom de famille)	8. Date de naissance (jour/mois/année)		
	9. Nom de la mère avant le premier mariage (prénoms, nom de famille)			
	10. Lieu de naissance de la mère (village ou ville / État, district ou province / Pays)			
Père	11. Nom légal actuel du père (prénoms, nom de famille)	12. Date de naissance (jour/mois/année)		
	13. Lieu de naissance du père (village ou ville / État, district ou province / Pays)			



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).

Leçon 9A - Le travail des enfants est tout simplement injuste

Protection contre le travail des enfants

Vous avez le droit de travailler, de choisir votre travail et de travailler dans de bonnes conditions.
La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 23

Le gouvernement devrait vous protéger d'un travail dangereux pour votre santé ou votre développement, qui interfère avec votre éducation ou qui pourrait conduire des personnes à profiter de vous.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 32



Points à retenir

Vous avez le droit de :

1. Choisir votre travail et être traité équitablement.
2. Travailler dans des conditions sûres.
3. Faire des études.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

2. RÉVISION

- Qui s'est souvenu de demander son enregistrement de naissance ?
- Dites-nous ce que vous avez appris à ce sujet.

3. INTRODUCTION (15 minutes)

Montrez la mini affiche **Travail des enfants** (page 54)

Questions

- Levez la main si vous avez déjà entendu parler du « travail des enfants ».
- Que pensez-vous que cela signifie ?
- Quel type de travail n'est pas considéré comme du « travail des enfants » ?

Jusqu'à présent, nous avons appris à connaître les droits dont nous disposons pour nous aider à faire différentes choses. Aujourd'hui, nous allons parler d'un droit qui **nous protège**.

Lisons les articles de la DUDH et de la CDE qui nous aident à définir le « travail des enfants ».

Demandez à 2 élèves de lire l'**article 23 de la DUDH** et l'**Article 32 de la CDE** (page 53).

Activité : Dessine ça et Partage en binôme (page 52)

- Répartissez les jeunes en paires pour la discussion. Divisez ensuite le groupe en 3 sections, en donnant à chacune d'elles une histoire différente.
- Un élève de chaque section lira l'histoire, puis la section se divisera en groupes de deux pour discuter de ces questions :
 1. Cette situation illustre-t-elle du « travail des enfants » ?

2. Quelle partie des articles sur le travail des enfants n'a pas été respectée ?

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)

Rappelez les sections après leur brève discussion. Laissez une minute à un élève de chaque groupe pour montrer son dessin et décrire ce qui se passe.

Questions

- En quoi ces histoires sont-elles similaires ?
- Quel est l'impact sur votre communauté ou sur les jeunes s'ils effectuent des travaux pénibles ou travaillent de longues heures lorsqu'ils sont jeunes ?
- Quelle est la différence entre des enfants qui effectuent des tâches et le travail des enfants ?

Des questions facultatives se trouvent à la fin de la leçon.

5. CONCLUSION (5 minutes)

Demandez à un élève de relire l'article 32 de la CDE (page 53).

Questions

- Comment ce droit vous protège-t-il contre le travail des enfants ?
- Quels sont les 3 types de travail que les jeunes ne devraient pas faire ? (*Écrivez ce qui suit au tableau pendant qu'ils répondent : Dangereux, empêche de recevoir une éducation, traitement injuste.*)
- Quel genre de travail pensez-vous pouvoir faire quand vous serez grand si vous ne pouvez pas aller à l'école et apprendre à lire, à écrire et à compter ?

6. DÉFI

- Partagez les histoires de Teresa, Kojo et des travailleurs dans les champs avec votre famille et vos amis.
- Demandez-leur ce qu'ils pensent du travail des enfants.
- Écrivez vos pensées et vos sentiments sur le travail des enfants pour les partager avec nous la prochaine fois.

Leçon 9A - Le travail des enfants est tout simplement injuste

Activité : Dessine ça et Partage en Binôme



Ces jeunes filles travaillent pour une société d'extraction d'or au Bénin. Elles utilisent des briques ou des pierres pour broyer une roche tendre appelée calcaire et en faire une poudre qui pourrait contenir de l'or. La poudre de calcaire est toxique et pénètre dans leurs poumons parce qu'elles ne portent pas de masque.

Cette photo a été prise pendant la journée. Pensez-vous qu'elles ont le temps de travailler et d'aller à l'école ?



Kojo travaille dans une usine de céramique qui fabrique des assiettes, des bols et des tasses. Il doit souvent entrer dans la fosse à céramique et se retrouve couvert de produits chimiques. Personne d'autre ne veut entrer dans la fosse, mais il est obligé de faire ce travail ingrat.



Ces garçons travaillent dans les champs où le sol est sec et dur. Ils utilisent des houes tranchantes pour défricher le sol et arracher les mauvaises herbes. Leur dos est fatigué et douloureux à force de se pencher toute la journée pour travailler. Ils ne portent pas de chaussures pour protéger leurs pieds des lourdes houes qui pourraient glisser et les blesser.

Article 23

Vous avez le droit de travailler, de choisir votre travail et de travailler dans de bonnes conditions.

La déclaration universelle des droits de l'homme

Article 32

Le gouvernement doit vous protéger d'un travail dangereux pour votre santé ou votre développement, qui interfère avec votre éducation ou qui pourrait conduire des personnes à profiter de vous.

La Convention des droits de l'enfant

Questions supplémentaires pour la discussion

- Qu'avez-vous ressenti en lisant ces histoires ?
- Quel est le plus grand défi que vous et votre famille rencontrez au travail ?
- Comment pouvez-vous vous préparer pendant votre jeunesse à subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille lorsque vous serez adulte ?



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).



Le droit à la protection contre le travail des enfants

Article 23 de la DUDH et article 32 de la CDE

Leçon 9B - Le travail des enfants est tout simplement injuste

Protection contre le travail des enfants

Vous avez le droit de travailler, de choisir votre travail et de travailler dans de bonnes conditions.
La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 23

Le gouvernement doit vous protéger d'un travail dangereux pour votre santé ou votre développement, qui interfère avec votre éducation ou qui pourrait conduire des personnes à profiter de vous.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 32



Points à retenir

1. Vous avez le droit de **NE PAS TRAVAILLER** si les heures de travail interfèrent avec vos heures d'école et d'étude.
2. Vous avez le droit de **NE PAS TRAVAILLER** si ce travail est dangereux ou nuisible à votre santé.
3. Une fois que vous êtes majeur, vous avez le droit de choisir votre travail.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

2. RÉVISION

Montrez la mini affiche **Travail des enfants** (page 54). Qui souhaite faire part de ses réflexions ou de ses sentiments sur le travail des enfants ?

3. INTRODUCTION (15 minutes)

Activité : L'histoire de Rupinder

Lisez ou demandez à un élève de lire l'histoire avec les propres mots de Rupinder. Après l'histoire, posez les questions à la page 56.

Il s'agit d'une histoire vraie.

Je m'appelle Rupinder et j'ai 13 ans. Mes parents travaillent dans une plantation de café. Quand j'étais jeune, je suis allé à l'école pendant deux ans.

Mais à l'âge de 8 ans, mes parents m'ont dit que je devais rester à la maison et m'occuper de mes frères et sœurs qui sont plus jeunes que moi.

Puis, à l'âge de 10 ans, j'ai également commencé à travailler dans la plantation de café, durant les périodes de cueillette. Je travaillais de 6 heures du matin à 10 heures du soir. Un jour, alors que je travaillais, je me suis blessé au bras.

Maintenant, je ne peux plus travailler dans la plantation. Mes parents ne peuvent pas se permettre de me garder à la maison si je ne travaille pas, alors je suis venu en ville, mais je n'ai pas pu trouver de travail. C'est difficile parce que je ne sais ni lire ni écrire. Je veux vraiment aller à l'école et apprendre à devenir ingénieur ou constructeur.

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)

Activité : Dans la peau de Rupinder (page 56)

Expliquez : Nous allons nous mettre dans la peau de Rupinder et réfléchir à sa situation. Après l'activité, demandez à chaque groupe de faire un bref rapport.

Questions

- Que voulez-vous apprendre à faire quand vous serez plus grand ?
- Pouvez-vous imaginer un moyen de devenir ingénieur ou constructeur ?
- Que pouvez-vous faire pour approfondir votre éducation ?
- Qu'avez-vous appris en étant un bon observateur ?
- Qui peut vous aider ?

Expliquez : Rupinder n'est pas le seul à qui cela est arrivé. Des millions d'enfants et de jeunes dans le monde entier travaillent chaque jour pendant de longues et dures heures. Les lieux où ils travaillent sont souvent sales et parfois désagréables, voire dangereux. Nous appelons cela le « Travail des enfants ».

5. CONCLUSION (5 minutes)

Montrez les photos sur le travail des enfants (page 52)

Questions

- Quel genre de travail font ces enfants ?
- S'ils travaillent pendant la journée, ils n'ont pas le temps de faire quoi ?

Demandez à un élève de lire l'article 32 de la CDE (p. 56).

- Qu'en est-il des conditions de travail ?

Demandez à un autre élève de lire l'article 32 de la CDE (p. 56).

- Que devrait faire le gouvernement pour vous protéger du travail des enfants ?
- Si ces droits ne sont pas respectés, que pouvez-vous faire pour vous en sortir ?
- En tant que modérateur, que pouvez-vous faire pour aider ? Consultez les suggestions à la page suivante.

6. DÉFI

- Réfléchissez au travail que vous aimeriez faire plus tard et à la formation dont vous aurez besoin.
- Préparez-vous à partager vos idées avec le reste de la classe la prochaine fois.



N'oubliez pas les **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).

Leçon 9B - Le travail des enfants est tout simplement injuste

Activité : Dans la peau de Rupinder

Divisez la classe en 4 groupes. Donnez à chaque groupe une section différente de l'histoire avec des questions à discuter entre eux. Ils peuvent choisir un porte-parole qui fera un rapport lorsqu'ils se rassembleront.

- **Jeune Rupinder, tu peux aller à l'école.**

Que peux-tu faire ?

Que peux-tu faire pour apprendre autant que possible à l'école ? Comment l'école va-t-elle t'aider ?

- **Rupinder, tu as 8 ans et tu ne peux plus aller à l'école.**

« Nous avons besoin que tu t'occupes de tes jeunes frères et sœurs, pour que nous puissions travailler dans la plantation de café. »

Y a-t-il un moyen de continuer à étudier à la maison ?

Peux-tu en parler à ton professeur ou à un autre adulte ?

Que peux-tu apprendre en t'occupant de jeunes enfants ?

Que peux-tu faire pour que ta maison devienne un lieu d'apprentissage ? Que peux-tu enseigner à tes frères et sœurs ?

- **Rupinder, tu as 10 ans et tu dois maintenant travailler sur la plantation de café.**

« Nous avons besoin de cet argent pour nourrir la famille. »

Peux-tu aller à l'école avant ou après le travail ?

Comment l'observation peut-elle t'aider en utilisant tes yeux, tes oreilles et ton esprit pour apprendre des choses importantes sur le travail à la plantation ?

Existe-t-il des moyens de continuer à apprendre de la même manière qu'à l'école ?

Comment peux-tu apprendre à être plus efficace dans ton travail ?

Comment peux-tu travailler avec les autres pour améliorer les conditions de travail et la réussite de la plantation ?

Comment peux-tu apprendre à être en sécurité dans ton travail ? Comment peux-tu faire face aux longues heures de travail ?

- **Rupinder plus âgé, je suis désolé que tu te sois blessé en travaillant sur la plantation de café.**

« Nous ne pouvons pas te garder à la maison si tu ne peux pas travailler. Va chercher du travail en ville. »

Où vas-tu trouver du travail en ville ?

Quelles sont les compétences dont tu as besoin pour trouver du travail ?

Où vas-tu vivre et que vas-tu manger ?



En tant que modérateur, vous aurez peut-être des élèves qui font face à ces problèmes. Réfléchissez à la manière dont vous pourriez apporter votre aide. Vous pouvez peut-être en discuter au sein de la communauté scolaire, en commençant par les autres enseignants, les administrateurs de l'école et les parents.

Article 23

Vous avez le droit de travailler, de choisir votre travail et de travailler dans de bonnes conditions.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 32

Le gouvernement devrait vous protéger d'un travail dangereux pour votre santé ou votre développement, qui interfère avec votre éducation ou qui pourrait conduire des personnes à profiter de vous.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Leçon 10A - Je vais à l'école

Droit à l'éducation

Vous avez le droit d'aller à l'école. Vous devez pouvoir apprendre un métier ou poursuivre vos études aussi loin que possible.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 26

L'éducation doit vous préparer à la vie. Vous avez le droit d'apprendre vos droits.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 29



Points à retenir

1. Les enfants ont droit à une éducation.
2. L'éducation doit vous préparer à la vie.
3. L'éducation peut aider des jeunes comme William Kamkwamba à faire la différence.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Cette petite lumière à moi » (page 58)

2. RÉVISION (5 minutes)

- Quel métier aimeriez-vous exercer plus tard ?
- Et de quel type de formation auriez-vous besoin pour exercer ce métier ?

Acceptez une réponse de 2 élèves.

3. INTRODUCTION (5 minutes)

Demandez à un élève de lire l'article 26 de la DUDH (page 58).

- Que nous apprend cet article ? (Vous avez le droit à l'éducation et à aller à l'école. Vous devriez pouvoir apprendre un métier.)

Demandez à un autre élève de lire l'article 29 de la CDE (page 58).

- Que nous apprend cet article ?
(L'éducation devrait vous préparer à la vie.)

Montrez la mini-affiche **Droit à l'éducation** (page 61).

Questions

- Que voyez-vous sur cette photo ?
(Des enfants à l'école)
- Quels sont les défis qu'ils doivent relever dans le cadre de leur éducation ou que vous avez dû relever dans le cadre de la vôtre ?
- Qui voudrait nous parler d'un moment où il, ou elle, a appris quelque chose qui a été très important ou utile pour vous ?

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Activité : Le garçon qui maîtrisait le vent (pages 59, 60)

Il s'agit de l'histoire vraie d'un jeune homme qui a appris des informations utiles qui l'ont aidé à construire quelque chose d'extrêmement important. Montrez la photo du moulin à vent puis racontez l'histoire.

Après avoir lu l'histoire, posez les questions de la page 59.

5. CONCLUSION (5 minutes)

- De quelle manière votre éducation pourrait-elle aider votre famille, vos amis ou votre communauté ?
- Qu'avez-vous besoin d'apprendre ?
- Qui peut vous aider à l'apprendre ?

6. DÉFI

- Parlez à votre famille et à vos amis de William et de la façon dont il a sauvé son village de la sécheresse.
- Demandez-vous ce que vous aimeriez partager avec votre famille ou vos amis sur l'importance de l'éducation.
- Partagez ces informations avec eux.



N'oubliez pas les **Notes et réflexions du modérateur** (page 69).

Cette petite lumière à moi

1. Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller !
Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller !
Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller !
La laisser briller, la laisser briller, la laisser briller !

2. Partout où je vais, je vais la laisser briller !
Partout où je vais, je vais la laisser briller !
Partout où je vais, je vais la laisser briller !
La laisser briller, la laisser briller, la laisser briller !

(Répétez le 1er couplet)

Pour écouter la chanson, veuillez consulter la section musique sous l'onglet RESSOURCES de notre site web :
www.go-hre.org

Chantez la chanson une ou deux fois pour que les élèves se familiarisent avec la musique et les paroles.
Demandez aux élèves d'inventer leurs propres mouvements.

Article 26

Vous avez le droit d'aller à l'école. Vous devez pouvoir apprendre un métier ou poursuivre vos études aussi loin que possible.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 29

L'éducation doit vous préparer à la vie. Vous avez le droit d'apprendre vos droits.

La Convention relative aux droits de l'enfant

Activité : Le garçon qui maîtrisait le vent

L'histoire de William Kamkwamba

William Kamkwamba était un jeune écolier du Malawi, doué pour réparer les radios. Il passait son temps libre à chercher dans la casse locale des composants électroniques qu'il pourrait utiliser pour fabriquer ou réparer des objets pour ses amis et ses voisins. Cependant, sa famille était composée d'agriculteurs qui luttait contre la pauvreté et les mauvaises conditions agricoles, et elle n'avait pas les moyens de payer ses frais de scolarité, si bien qu'il a été contraint d'abandonner l'école. Heureusement, William a persuadé son professeur de sciences de le laisser continuer à assister à son cours et de lui donner un accès secret à la bibliothèque de l'école où il a appris des connaissances sur l'ingénierie électrique et la production d'énergie.

Mais alors que William apprenait tout ce qu'il pouvait, le pays commença à connaître une terrible sécheresse. Il n'y avait aucun moyen d'apporter de l'eau au village. Les plantes et les animaux périssaient, y compris les récoltes de sa famille. Les gens avaient ensuite été dépouillés de leurs maigres réserves de céréales, ce qui donna lieu à des émeutes et des vols, la population luttant désespérément contre la famine. Cherchant à sauver son village de la sécheresse, William utilisa ses connaissances et les matériaux qu'il avait récupérés plus tôt, et il créa un petit prototype de moulin à vent capable d'alimenter une pompe à eau électrique.

Cependant, pour construire un plus grand moulin à vent pour le village, William avait besoin de l'autorisation de son père pour démonter le vélo familial afin d'en récupérer les pièces. Mais comme c'était le seul vélo du village et le dernier bien de la famille, son père refusa de prendre le risque. Ce n'est que lorsque le chien de William mourut de faim que sa mère intervint et convainquit son père de revenir sur sa décision et de permettre à William d'utiliser le vélo. Avec l'aide de ses amis et des quelques membres restants du village, ils construisirent une éolienne grandeur nature qui permit aux villageois d'apporter de l'eau au village, sauvant ainsi la population de la famine. Aujourd'hui, William s'emploie à aider d'autres villages à faire de même, afin d'améliorer la vie de tous.

(Adapté, https://en.wikipedia.org/wiki/William_Kamkwamba)

Questions

- À quels obstacles William et sa famille ont-ils fait face ?
- Comment les villageois percevaient les défis auxquels ils étaient confrontés ?
- Pouvez-vous retrouver le vélo sur l'image ?
- Comment l'éducation a-t-elle aidé William à sauver son village malgré son jeune âge ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par William pour s'instruire lorsqu'il était enfant ?
- Pourquoi le moulin à vent était-il si important pour le village ?
- Quelle était la particularité du moulin à vent ?
- Qu'a fait William avant de commencer à construire le moulin à vent ?

Leçon 10A - Je vais à l'école

Le premier moulin à vent à bicyclette de William Kamkwamba





Le droit à l'éducation

Article 26 de la DUDH et l'article 29 de la CDE

Leçon 10B - Notre devoir les uns envers les autres

Droit à l'éducation

Vous avez un devoir envers les autres membres de votre communauté et vous devez protéger leurs droits et leurs libertés.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 29

L'éducation devrait vous préparer à la vie et vous encourager à respecter vos parents et votre pays, ainsi que les autres nations et cultures. Vous avez le droit d'apprendre vos droits.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 26



Points à retenir

1. Vous avez un devoir envers les autres et vous devez protéger leurs droits et leurs libertés.
2. L'éducation doit vous préparer à la vie et vous encourager à respecter les autres.
3. Vous avez le droit de connaître vos droits.

Affichez le règlement de la classe et les mini affiches.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Cette petite lumière à moi » (page 58)

Questions

- Comment allez-vous faire briller la lumière qui est en vous ?
- Comment allez-vous partager ce que vous avez appris avec vos amis et votre famille ?

2. RÉVISION (5 minutes)

Évaluation finale de l'élève (page 63)

Faire l'évaluation avant la leçon. C'est la même qui a été utilisée dans la leçon 1A. Elle est utilisée dans cette leçon pour déterminer ce que les élèves ont appris.

- Après chaque réponse individuelle, demandez aux élèves d'expliquer ce qu'ils savent sur cette question avant de poursuivre.
- Après chaque question, comptabilisez les résultats pour chaque réponse. Inscrivez les résultats sur le formulaire d'évaluation.
- **Une fois le cours terminé**, prenez le temps de comparer ces résultats avec ceux de l'évaluation initiale de l'élève de la leçon 1A. Conservez ce document pour vous y référer ultérieurement. Rapportez les résultats finaux à votre superviseur.

3. INTRODUCTION (5 minutes)

Question :

Quel est le droit humains que vous appréciez le plus et pourquoi ?

Laissez 2 ou 3 élèves répondre, mais ne dépassez pas 5 minutes pour les réponses.

Montrez la **mini affiche Devoir** (page 65) puis demandez à l'un des élèves de **lire l'article 29 de la DUDH** (page 64).

4. DÉVELOPPEMENT (10 minutes)

Activité : Dessine ça, mes droits et mes devoirs (page 64) !

Expliquez que chaque droit implique le devoir de respecter et de protéger les droits des autres. *Commencez à jouer.*

5. CONCLUSION (5 minutes)

Activité : Le nœud humain (page 64)

Faisons une expérience.

- Invitez les élèves à se mettre en cercle, orientés vers l'intérieur du cercle, côte à côte.
- S'il y a plus de 10 à 12 joueurs, vous pouvez créer deux groupes et organiser une compétition entre eux. Le premier groupe qui termine peut aider le deuxième groupe.

Questions

- En quoi ce jeu est-il comparable aux droits humains pour tous ?
- Pourquoi nos devoirs envers les autres sont-ils aussi importants que nos propres droits ?
- Avez-vous eu envie d'abandonner ou pensiez-vous que vous ne pourriez pas défaire le nœud ?
- Quelle stratégie ou méthode a le mieux fonctionné pour défaire le nœud ?
- Si nous jouions à nouveau à ce jeu, comment essayeriez-vous de défaire le nœud plus rapidement ?

6. DÉFI

- Suivez l'exemple de Malala (page 43) qui a fait preuve de courage en faisant valoir son droit à l'éducation. Comme l'a dit le secrétaire général des Nations Unies, « Elle est une courageuse et douce avocate pour la paix qui, par le simple fait d'aller à l'école, est devenue une enseignante pour le monde entier ».
- Défendez la paix en allant à l'école et en apprenant tout ce que vous pouvez.
- Faites briller la lumière qui est en vous en assumant la responsabilité de ce que nous avons appris sur les droits humains et en le partageant avec d'autres, avec tout le monde, partout où vous allez !

Leçon 10B - Notre devoir les uns envers les autres

Évaluation finale de l'élève - Leçon 10B

Date : _____ Note : _____

Nom de l'élève : _____ Masculin : _____ Féminin : _____

Lieu : _____ Communauté rurale : _____ Communauté urbaine : _____

Lisez les questions à voix haute puis demandez aux élèves de placer une croix (X) dans les cases sous les réponses Oui ou Non.	OUI	NON
1. Avez-vous entendu parler des Nations Unies ?		
2. Savez-vous ce que sont les droits humains ?		
3. Croyez-vous que tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droits ?		
4. Savez-vous ce qu'est la discrimination ?		
5. Savez-vous ce qu'est l'intimidation ou le harcèlement ?		
6. Avez-vous déjà entendu parler de la liberté de religion ou de conviction ?		
7. Savez-vous ce que signifie avoir une nationalité ?		
8. Pensez-vous avoir le droit à votre propre identité ?		
9. Avez-vous déjà entendu parler du travail des enfants ?		
10. Avez-vous des responsabilités envers les membres de votre communauté ?		
<p>Parlez-nous brièvement des droits humains que vous pensez avoir :</p> <hr/> <hr/> <hr/>		



Conservez les évaluations finales des élèves avec votre manuel pour les comparer aux réponses du questionnaire d'évaluation des élèves de la leçon 1A du début de ce cours.

Leçon 10B - Notre devoir les uns envers les autres

Activité : Dessine ça, mes droits et mes devoirs !

1. Divisez la classe en deux équipes : l'équipe A et l'équipe B. Choisissez une personne de l'équipe A pour jouer le rôle d'un artiste.
2. Dites aux équipes qu'elles doivent essayer de deviner le **nom du droit de humain et de la responsabilité correspondante**. Elles obtiennent 1 point pour avoir deviné la bonne réponse. Elles obtiennent des points supplémentaires si elles devinaient les devoirs ou les responsabilités qui accompagnent le droit.
3. Montrez soigneusement un droit uniquement à l'artiste du Groupe A sans que le reste de la classe puisse le voir (soit sous forme de mini affiche, soit juste le titre écrit sur un morceau de papier).

2. Protection contre la discrimination	18 Liberté de religion ou de conviction
3 Vie, liberté et sécurité	19 Liberté d'expression
5 Torture ou harcèlement	23 Travail des enfants
6 Reconnaissance comme personne	26 Éducation
16 Mariage et famille	29 Devoir

4. L'artiste de l'équipe A fait un dessin au tableau pour illustrer le droit humains, tandis que l'équipe A tente de deviner de quel droit il s'agit. L'artiste ne peut pas parler, ni utiliser d'actions ou de sons, il se contente de dessiner. Donnez 2 minutes à l'équipe A pour deviner. Si l'équipe A devine correctement, elle obtient un point.
5. Elle obtient des points supplémentaires si elle identifie les devoirs qui accompagnent le droit, dans le temps imparti de 2 minutes.
6. Si l'équipe A ne trouve pas la bonne réponse, laissez l'équipe B deviner ce que l'artiste essaie de dessiner. Si l'équipe B devine correctement, elle obtient un point, ainsi que des points supplémentaires pour les devoirs.
7. Ensuite, montrez à tout le monde l'affiche ou les mots écrits pour ce droit.
8. Choisissez maintenant un artiste de l'équipe B. Montrez à l'artiste B une affiche différente que l'équipe B doit deviner. Et ainsi de suite. Utilisez autant de droits que vous voulez en fonction du temps que vous avez.

Acceptez toutes les réponses logiques. Félicitez toute la classe.

Article 29

Vous avez un devoir envers les autres membres de votre communauté et vous devez protéger leurs droits et leurs libertés.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Activité : Le nœud humain

- Demandez aux élèves de se mettre en cercle et de fermer les yeux et de se déplacer lentement vers le centre du cercle, les bras tendus devant eux, et de saisir les deux premières mains qu'ils touchent.
- Demandez-leur de garder les yeux fermés jusqu'à ce que vous leur donniez le signal de les ouvrir.
- Assurez-vous que chaque élève tient la main de deux personnes différentes.
- Demandez aux élèves d'ouvrir les yeux et expliquez-leur qu'ils doivent défaire le nœud et former un cercle sans lâcher aucune main.
- Surveillez le groupe pour vous assurer que personne ne se blesse et n'intervenez qu'en cas d'absolue nécessité.



(Adapté de : Boîte à outils « Play It Fair », activité 36. Equitas - Centre international pour les droits humains, 2008.)

Une fois que tout le monde est « dénoué », demandez aux élèves de retourner à leur place pour commencer la discussion.



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 69).



Notre devoir les uns envers les autres

Article 29 de la DUDH

Notes et réflexions du modérateur

Notez brièvement vos réflexions pour vous y référer ultérieurement.

Leçon 1A

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Leçon 1B

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Leçon 2A

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Leçon 2B

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Leçon 3A

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Leçon 3B

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Notez brièvement vos réflexions pour vous y référer ultérieurement.

Leçon 4A	_____
	Date
Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?	
Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?	

Leçon 4B	_____
	Date
Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?	
Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?	

Leçon 5A	_____
	Date
Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?	
Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?	

Leçon 5B	_____
	Date
Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?	
Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?	

Leçon 6A	_____
	Date
Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?	
Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?	

Leçon 6B	_____
	Date
Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?	
Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?	

Notes et réflexions du modérateur

Notez brièvement vos réflexions pour vous y référer ultérieurement.

Leçon 7A

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Leçon 7B

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Leçon 8A

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Leçon 8B

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Leçon 9A

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Leçon 9B

_____ Date

Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?

Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?

Notes et réflexions du modérateur

Notez brièvement vos réflexions pour vous y référer ultérieurement.

Leçon 10A	_____
	Date
Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?	
Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?	

Leçon 10B	_____
	Date
Qu'est-ce que je pense de ce qui s'est passé pendant la leçon d'aujourd'hui ?	
Que pourrais-je faire différemment la prochaine fois ?	

Notes supplémentaires : _____

Boîte à outils du modérateur



Sections :

I. Informations générales	71
II. Lignes directrices et conseils pédagogiques	75
III. Chansons	81
IV. Mini affiches	88
V. Glossaire	99
VI. Documents de l'ONU	102
VII. Évaluations	112

Section I : Informations générales

Contexte historique

Droits humains et droits de l'enfant

Qu'est-ce que les droits humains ?

Qu'est-ce que la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

Pourquoi avons-nous BESOIN des droits humains ?

Que définit-on comme les droits de l'enfant ?

Pourquoi avons-nous besoin des droits de l'enfant ?

Enseignement des droits de l'homme pour les enfants et les jeunes

Qu'est-ce que l'enseignement des droits humains ?

Pourquoi avons-nous besoin d'enseigner les droits humains ?

L'importance de la musique et des activités.

Contexte historique

Au début de l'année 1947, alors que les horreurs des deux guerres mondiales étaient encore dans toutes les mémoires, les Nations Unies nouvellement créées ont chargé un comité d'élaborer un document qui préciserait la signification des libertés et des droits fondamentaux auxquels nous avons tous droit. Il a fallu près de deux ans à la commission pour produire la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle a été adoptée le 10 décembre 1948 à Paris par les 48 membres de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les 30 articles de la Déclaration couvrent les droits économiques, sociaux, culturels, politiques et civils. Ces droits sont :

- **Inaliénables**, ils appartiennent à chaque personne et ne peuvent en aucun cas lui être retirés.
- **Interdépendants**, ils sont complémentaires par nature et s'appuient les uns sur les autres.
- **Indivisibles**, tous les droits sont d'égale importance pour la pleine réalisation de l'humanité de chacun.
- **Universaux**, ils s'appliquent à toutes les personnes partout dans le monde.

Aucun droit de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* n'est « moins important » ou « non essentiel ».

La plupart des pays la considèrent comme une loi, et les nations sont tenues de respecter les droits humains en vertu de la législation internationale. Elles sont tenues d'enseigner les droits humains à leurs citoyens par le biais de leur système éducatif et d'autres institutions civiles, ce qui signifie qu'elles doivent protéger leurs citoyens contre la discrimination et le déni de leurs droits garantis.

Cependant, les droits n'ont que peu de valeur pour une personne qui ne sait pas qu'elle les possède.

COLEGA s'associe aux nombreux autres efforts visant à dénoncer les traitements discriminatoires à tous les niveaux. COLEGA vise à enseigner aux jeunes une norme de comportements qu'ils devraient à la fois pratiquer envers la société et devraient recevoir de cette dernière.

Droits humains et droits de l'enfant

Qu'est-ce que les droits humains ?

Les droits humains sont des droits fondamentaux qui appartiennent à chaque personne simplement parce qu'elle est un être humain. Ils reposent sur le principe selon lequel tous les êtres humains naissent égaux en dignité et en droits. Tous les droits humains sont d'égale importance. Ils sont indivisibles, inaliénables et interdépendants. Ils ne peuvent être légalement refusés, sauf dans des circonstances exceptionnelles.

Qu'est-ce que la Déclaration universelle des droits de l'homme ? La *Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)* est le document fondateur créé par la Commission des Nations Unies. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948, elle constitue un point de référence commun pour le monde entier et fixe les normes en matière de droits humains.

Bien que la DUDH n'ait pas officiellement force de loi, ses principes fondamentaux constituent des **normes internationales** dans le monde entier. La plupart des pays considèrent la DUDH comme une loi internationale.

Pourquoi avons-nous BESOIN des droits humains ? Les défis en matière de droits humains se multiplient dans le monde entier, tandis que le respect de la dignité humaine diminue généralement. Les droits humains favorisent le respect mutuel entre les personnes. Ils incitent à une action consciente et responsable pour veiller à ce que les droits d'autrui ne soient pas violés.

Les droits humains sont un outil pour **protéger les personnes** contre la violence et les sévices, Ils protègent notre droit à vivre dans la dignité, y compris le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, avec des nécessités comme un logement décent et suffisamment de nourriture, la participation à la société, l'accès à l'éducation, à un travail, le droit de pratiquer sa religion, de parler sa propre langue et de vivre en paix.

Qu'est-ce que les droits de l'enfant ?

Les droits de l'enfant sont des droits spécifiques énoncés dans la *Convention relative aux droits de l'enfant (CDE)*. Ils sont un outil pour protéger tous les enfants, partout dans le monde, contre la violence et les sévices. Ce traité a été adopté par les Nations Unies le 20 novembre 1989. Depuis avril 2017, la *Convention relative aux droits de l'enfant* est le document le plus ratifié des Nations Unies.

L'enfant est défini comme toute personne âgée de moins de 18 ans, sauf si la législation d'un pays particulier fixe l'âge de la majorité à un âge plus jeune. Les enfants ont droit à tous les droits humains énoncés dans la DUDH. Toutefois, en raison de leur position vulnérable dans la société, les enfants ont également des droits spécifiques qui leur assurent une protection particulière.

Pourquoi avons-nous BESOIN des droits de l'enfant ? Les droits de l'enfant donnent à chaque enfant la possibilité **de réaliser pleinement son potentiel**. Pour que les enfants puissent jouir pleinement de leurs droits, les principes fondamentaux de la CDE doivent être respectés et promus par tous les membres de la société, qu'il s'agisse des parents, des éducateurs ou des enfants eux-mêmes. La CDE souligne l'importance majeure du rôle, de l'autorité et de la responsabilité des parents et de la famille.

Les enfants eux-mêmes doivent reconnaître que chaque personne a les mêmes droits, puis adopter des **attitudes** et des comportements de respect, d'inclusion et d'acceptation.

(Adapté de *Play It Fair! Human Rights Education Toolkit for Children (Boîte à outils pour l'enseignement des droits humains pour les enfants)*, 2008 Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains.)

Enseignement des droits humains pour les enfants et les jeunes

« L'enseignement des droits humains est un élément central de la campagne visant à développer une culture des droits humains. »

- Nelson Mandela

Qu'est-ce que l'enseignement des droits humains ?

L'enseignement des droits humains est un enseignement sur et pour les droits humains. C'est tout l'apprentissage qui construit les connaissances et les compétences, ainsi que les attitudes et les comportements en matière de droits humains.

- L'enseignement des droits humains consiste à aider les gens à comprendre les droits humains et à reconnaître qu'ils ont la responsabilité de respecter, de protéger et de promouvoir les droits de toutes les personnes.
- Il soutient les principes démocratiques selon divers angles grâce à une variété de pratiques éducatives.
- Il aide à développer les compétences de communication et la pensée critique éclairée essentielles à un monde libre et sûr où règnent la justice et la dignité.
- Il encourage les enfants et les jeunes à être sensibles à leurs propres paroles et à leurs propres actions tout en reconnaissant et en dénonçant les comportements inacceptables tels que le harcèlement ou l'humiliation.
- Il encourage la pratique du respect, de la coopération et de l'inclusion dans la vie quotidienne.
- L'enseignement des droits humains implique le cœur, ainsi que l'esprit, dans la promotion d'attitudes et de comportements visant à produire un changement social approprié.
- L'enseignement des droits humains affirme l'interdépendance de la famille humaine.

(Adapté de *The Human Rights Education Handbook*, Nancy Flowers. Université du Minnesota 2000, p. 8)

Pourquoi avons-nous besoin d'enseigner les droits humains ?

« Nous ne devons pas seulement éduquer nos enfants et nos jeunes « à savoir » et « à faire » ; nous devons aussi les éduquer « à être » et « à vivre ensemble ».

- Jacques Delors, *Apprentissage : Le trésor est à l'intérieur*

L'enseignement des droits humains inspire l'empathie. Il encourage les enfants à réfléchir à la manière dont ils interagissent avec les autres, et comment ils peuvent changer leur comportement pour mieux refléter les valeurs des droits humains.

L'enseignement des droits humains encourage le développement de la confiance en soi et de l'esprit d'initiative pour apporter une contribution positive à la famille, à l'école et à la communauté.

Pourquoi la musique et les activités sont-elles importantes dans l'enseignement des droits humains ?

La musique et les activités constituent un élément essentiel des cours de COLEGA. Elles doivent être utilisées dans le cadre d'une méthode d'enseignement participative et interactive, que les éducateurs en matière de droits humains ont jugé la plus efficace et la plus performante pour atteindre les objectifs d'apprentissage tant chez les enfants que chez les adultes.

Les activités et les thèmes des chansons de ce manuel visent à renforcer chez les enfants les compétences, les connaissances et les attitudes essentielles pour parvenir à un monde exempt de violations des droits humains. N'hésitez pas à utiliser des chansons de votre propre culture qui renforcent les mêmes thèmes.

(Adapté de *Play It Fair! Human Rights Education Toolkit for Children (Boîte à outils pour l'enseignement des droits humains pour les enfants)*, 2008 Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains.)

Section II :

Lignes directrices et conseils pédagogiques

Colega pour le modérateur

Approche pédagogique de COLEGA

Meilleures pratiques et modérateurs efficaces

Meilleures pratiques pour les modérateurs

Meilleures pratiques pour la « salle de classe »

Rappels

En tant que **modérateur**, il est essentiel de réfléchir à la manière dont vous pouvez créer un environnement qui respecte et promeut une culture des droits humains, un environnement qui devient un exemple vivant de ce que vous enseignez. Cela est nécessaire pour que l'enfant apprenne les droits humains.

Cette partie du manuel fournit au **modérateur** des informations pratiques sur l'utilisation du manuel COLEGA à cette fin.

Tirez le meilleur parti possible du manuel et des présentes instructions. Utilisez tout ce qui peut vous être utile. Vous devrez peut-être vous adapter et innover, et c'est très bien ainsi !

Ce qu'il faut retenir, c'est que lorsque vous créez un environnement qui promeut et respecte les droits humains, les enfants apprennent à les connaître.

Contrairement aux plans de cours destinés à être utilisés en classe dans le cadre d'un programme scolaire formel, COLEGA est conçu pour s'adapter à des contextes plus informels où les enfants peuvent apprendre sur les droits humains.

Approche pédagogique de COLEGA

COLEGA utilise un modèle d'apprentissage **participatif et transformatif** pour enseigner les droits humains aux enfants.

Les leçons ont été conçues pour sensibiliser les jeunes aux valeurs et aux idées des droits humains sur la base de leurs propres expériences et d'une réflexion critique. Ils sont ensuite invités à chercher des moyens d'**intégrer les valeurs des droits humains** dans leur vie.

1. **Découvrir** le droit humains par le biais d'une activité de cours ou d'une histoire.
2. **Réfléchir** sur le droit à travers des discussions.
3. **Mettre en application** ou exprimer le droit par son comportement.

(Adapté de *Play It Fair! Human Rights Education Toolkit for Children (Boîte à outils pour l'enseignement des droits humains pour les enfants)*, 2008 Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains, Référence 07.)

Meilleures pratiques et modérateurs efficaces

Les « **meilleures pratiques** » sont des stratégies et des méthodes d'enseignement qui ont fait l'objet de recherches approfondies et dont il a été démontré qu'elles aident les modérateurs à devenir plus efficaces dans leur enseignement.

Nous apprenons tous de manière différente. Cette section propose aux modérateurs une variété d'approches et de techniques qui aboutissent à de bons résultats globaux, où les élèves apprennent ce qui est enseigné.

(Source : *Jordan Performance Appraisal System Domains Document, JPAS, Version 5.0, 2008, Jordan School District, Utah, États-Unis.*)

Quel est le rôle du modérateur ? Le terme « modérateur » (ou enseignant) est utilisé pour désigner un adulte ou un jeune qui travaille avec des enfants dans des classes formelles ou non formelles ou dans d'autres contextes éducatifs. Différentes organisations utilisent des termes tels que conseiller, modérateur, moniteur ou enseignant pour désigner ce rôle. Pour des raisons de clarté, le terme « modérateur » a été choisi parce qu'il semble être le plus largement compris et le plus couramment utilisé dans ce contexte.

- **Les modérateurs accompagnent et guident** les élèves dans leur apprentissage.
- **Les modérateurs sont des modèles.** Ils donnent l'exemple aux élèves en intégrant les valeurs des droits humains dans leurs propres comportements et attitudes, tout en étant constamment conscients de l'influence qu'ils exercent sur les élèves.
- **Les modérateurs créent un environnement positif** propice à l'apprentissage. C'est peut-être le rôle le plus important du modérateur.
- **Principales responsabilités :** gérer les jeux, encourager la participation, faciliter la discussion et donner aux élèves l'occasion de réfléchir de manière critique à leurs propres comportements.

(Adapté de *Play It Fair! Human Rights Education Toolkit for Children (Boîte à outils pour l'enseignement des droits humains pour les enfants)*, 2008 Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains, Référence 07.)

Meilleures pratiques pour les modérateurs

Au début du cours, examinez ou résumez les idées ou les compétences d'une leçon précédente.

Utilisez un discours énergique et enthousiaste ou manifestez un intérêt évident pour le sujet. Lorsque les modérateurs sont enthousiastes, les enfants sont attentifs et développent leur propre enthousiasme.

Encouragez les apprenants réticents. Les modérateurs efficaces s'adressent aux élèves qui ne lèvent pas la main pour vérifier qu'ils comprennent et pour les encourager à participer.

Laissez une pause après les questions. Après avoir posé la question, attendez au moins cinq secondes pour que quelqu'un puisse répondre avant de vous adresser à un autre élève.

Appliquez l'apprentissage à l'expérience personnelle de l'élève, à sa vie future ou à une situation professionnelle potentielle. Les connaissances de base d'un élève jouent un rôle important dans tous les types d'apprentissage ; ce que les élèves savent déjà influence ce qu'ils apprendront à l'avenir et dans quelle mesure.

Renforcez le comportement souhaité. Les petites récompenses fréquentes sont plus efficaces que les grandes récompenses peu fréquentes.

Les compliments sont une récompense particulièrement puissante, surtout s'ils sont prononcés sur un ton naturel et s'adressent aux enfants pour des faits spécifiques.

« Merci beaucoup d'avoir partagé tes idées Ben. »

« J'aime la façon dont Alice s'est mise en rang rapidement. »

Il est plus efficace de dire « Ce groupe a suivi mes instructions à la lettre ! » que d'indiquer quel groupe n'a pas fait ce qu'il fallait.

Terminez sur une bonne note. À la fin de la leçon, il est important de donner aux élèves l'occasion de résumer ce qu'ils ont appris individuellement et collectivement. La manière de procéder dépend des objectifs et de l'humeur ou du ton de la classe.

Prenez des notes ! Un bon modérateur apprend de son expérience en même temps qu'il enseigne. Ce manuel comprend une page de journal intitulée « Notes et réflexions du modérateur » à la fin de chaque leçon, avec des suggestions ou des questions spécialement conçues pour vous. Utilisez-les ! Notez brièvement ce qui s'est passé lors de chaque session, y compris les adaptations et les changements survenus, les nouvelles idées, les réussites et les difficultés particulières. Vos réponses aux questions vous aideront à évaluer vos performances et à trouver des idées de changements ou d'améliorations pour l'avenir.

Meilleures pratiques pour la classe

Créez un environnement d'apprentissage positif

L'un des principaux éléments du développement d'une classe positive est la création d'un environnement chaleureux et solidaire dans lequel les élèves se sentent en sécurité et sont motivés à participer.

Un environnement néfaste, avec des coups, des mots désagréables ou des menaces, des remarques désobligeantes ou des attitudes négatives, décourage la participation et empêche l'apprentissage.

Utilisez trois ou quatre compliments pour chaque affirmation négative afin que les élèves entendent des encouragements positifs la plupart du temps.

« Ali, j'aime la façon dont tu as levé la main pour parler. »

« Oh, regardez ! Marie est assise sagement. »

« J'aime la façon dont Thomas a fait ce que je lui ai demandé. »

« Merci, Sophie, d'avoir rapidement rangé ton crayon et ton papier. »

Les élèves croiront ce que vous leur dites simplement parce que vous êtes le modérateur. Il est utile de dire des choses telles que « Vous allez vous amuser comme jamais ! », car ils quitteront la classe et diront aux autres qu'ils vont s'amuser simplement parce que vous avez dit que ce serait le cas.

Règles et conséquences

Il est important d'établir des règles et des conséquences, et de les appliquer avec constance, gentillesse et patience.

Soyez STRICTE, mais soyez AIMABLE. Il est possible d'être strict, c'est-à-dire d'exiger de manière cohérente que les élèves fassent ce que vous demandez, sans être méchant. Faites-en votre devise et SOURIEZ !

Créez une liste avec les élèves pour le comportement du groupe. Affichez les règles et prenez le temps d'en discuter afin que chacun les connaisse et les accepte.

Réagissez de manière cohérente au comportement

Reconnaissez les comportements perturbateurs et mettez-y fin immédiatement. N'autorisez pas les conversations sociales, les bruits excessifs ou les interruptions pendant le temps d'instruction du modérateur.

Lorsque les modérateurs et les élèves établissent ensemble des règles équitables et les appliquent de manière cohérente, les élèves qui ne respectent pas les règles ne peuvent être mécontents que par leur propre comportement.

Si les élèves peuvent se fier à ce que disent les modérateurs, ils seront moins enclins à les défier et plus à même d'accepter la responsabilité de leur propre comportement.

Évaluez et adaptez les activités d'enseignement

Si nécessaire, adaptez les leçons et les activités en fonction des besoins et de la participation des enfants, en réfléchissant aux moyens d'améliorer l'enseignement.

Rappels

La **DIVERSITÉ** permet de rendre les choses intéressantes. Les leçons et les activités présentées dans le manuel COLEGA font appel à de nombreuses méthodes d'enseignement. Utilisez celles qui correspondent au mieux à l'article sur les droits humains discuté et qui, selon vous, permettront de mieux comprendre l'objectif enseigné.

Répartition et création des groupes

Il y a de nombreuses façons de s'assurer que les élèves ne sont pas toujours avec les mêmes personnes, et que personne n'a l'impression d'être le dernier choisi.

- Les élèves se numérotent en groupes de 3 ou 4. Tous ceux qui ont un 1 se retrouvent dans un groupe, tous ceux avec un 2 dans un autre groupe, etc.
- Faites de même avec différents fruits. Toutes les pommes dans un groupe, les citrons dans un autre, les bananes dans un autre, les oranges dans un autre, etc.
- Au fur et à mesure que les élèves arrivent, donnez à chacun d'eux un papier ou autocollant jaune ou bleu. Au moment opportun, demandez à tous les jaunes de se réunir en un groupe et à tous les bleus de se réunir en un autre groupe.

Clôtures et conclusions

La façon dont vous concluez votre leçon dépend des objectifs et du ton de la classe. Il est important de terminer sur une bonne note pour que les élèves repartent en pensant à ce qu'ils ont appris et comment ils se sentent d'assister aux leçons. La planification de la clôture ou de la conclusion est un élément essentiel de votre enseignement.

Lancer de balle : Les enfants se placent en cercle ou en deux lignes, l'une en face de l'autre, à une faible distance. Ils se lancent une balle de l'un à l'autre, en veillant à toujours la lancer à quelqu'un qui n'a pas encore eu son tour. Chaque personne qui attrape la balle énonce une chose qu'elle a apprise ou dont elle se souvient de la leçon.

Continuez jusqu'à ce que tout le monde ait eu son tour.

Résumé du groupe : Posez une question récapitulative, telle que « Quelles sont les remarques que vous avez entendues aujourd'hui et dont vous vous souviendrez particulièrement ? » ou « Quelle idée pouvez-vous ramener chez vous pour l'utiliser au sein de votre famille ? » ou « Quelqu'un a-t-il une question à me poser ? » Demandez à chaque enfant de répondre à tour de rôle. (Flowers, page 82.)

Discussions en groupe

Discussion en petit groupe : La répartition de la classe en paires ou en groupes permet aux élèves de participer activement. Les petits groupes peuvent générer de nombreuses idées très rapidement. Le modérateur pose une question, par exemple : « Est-il parfois juste de diffuser de fausses informations sur quelqu'un ? » Expliquez clairement la tâche. Placez les participants à un endroit où ils peuvent se voir et dites-leur combien de temps ils ont pour accomplir la tâche. Il peut s'avérer nécessaire de désigner un chef de groupe et une personne chargée de prendre les notes de chaque groupe. (Flowers, page 63.)

Après le temps imparti, demandez à chaque groupe de présenter ses idées à l'ensemble de la classe en résumant la discussion en présentant sa décision ou en dressant la liste de leurs idées.

Discussion en groupe : Afin d'avoir une discussion ouverte, il est important qu'un climat de confiance et de respect mutuel règne au sein du groupe. Une façon de créer un environnement « sûr » est de demander au groupe d'élaborer des « **règles de discussion** ». Il est préférable de le faire au début du cours, lorsque les normes de comportement sont généralement établies.

Boîte à outils du modérateur

Les discussions sont un bon moyen pour le modérateur et les élèves de découvrir leurs attitudes à l'égard des questions relatives aux droits humains. Elles permettent de pratiquer l'écoute, la prise de parole à tour de rôle et d'autres compétences de groupe qui sont nécessaires pour respecter les droits d'autrui. Il est préférable d'asseoir les participants en cercle ou en demi-cercle, de manière à ce qu'ils puissent se voir les uns les autres. (Flowers, page 63.)

Jeu de rôle

Un jeu de rôle est une petite pièce de théâtre interprétée par les participants de la classe. Il s'agit le plus souvent d'une improvisation, même si les élèves peuvent s'inspirer de leurs expériences de vie pour la situation. Le modérateur identifie le sujet, par exemple : « Le droit à la propriété ». Deux ou plusieurs membres de la classe peuvent jouer le rôle d'une personne qui s'approprie la propriété d'une autre. Deux autres pourraient représenter les personnes dont les biens sont confisqués en raison d'une discrimination ethnique ou religieuse.

- Au cours du jeu de rôle, il peut être utile d'interrompre l'action et de demander à chacun ce qui se passe et comment la situation peut être résolue de manière équitable pour toutes les parties.
- À la suite au jeu de rôle, il est important que les participants parlent de ce qui s'est passé et discutent des moyens appropriés pour résoudre la situation. (Flowers, page 63.)

Chansons et histoires

Dans de nombreuses sociétés, les chansons et les histoires sont le moyen de préserver et de transmettre les valeurs sociales. Elles peuvent être utilisées pour transmettre les **concepts et les valeurs des droits humains**.

- Pour explorer un sujet que vous avez choisi, vous pouvez demander au groupe de rechercher des chansons et des histoires locales qu'ils ont entendues et qui soutiennent le droit humain que vous êtes en train d'enseigner.
- Vous pouvez assigner des petits groupes à différentes questions. Donnez-leur le temps de s'informer à leurs parents, à leurs grands-parents et à d'autres personnes de la communauté de leur apprendre des histoires et des chansons. Demandez-leur de recueillir et de rapporter les textes ou la musique, et donnez-leur le temps de les présenter au reste de la classe ou d'enseigner une nouvelle chanson.
- Discutez de ce que disent les chansons ou les histoires et de leur rapport avec la réalité du monde d'aujourd'hui. (Siniko, page 29.)

La plupart des suggestions et des informations contenues dans cette section sont adaptées de deux publications :

1. *The Human Rights Handbook, Topic Book 4*, Nancy Flowers. Centre de ressources sur les droits humains de Minneapolis, 2000.
2. *Siniko, Towards a Human Rights Culture in Africa*, Amnesty International 1998.

Échange d'élèves

À la fin du cours, demandez aux élèves :

1. Comprenez-vous ce qu'est la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ?
2. Comment pouvez-vous savoir quels sont vos droits ?
3. Que feriez-vous pour montrer à une personne que vous vous souciez d'elle ?
4. Comment le feriez-vous ?

(Adapté de Keating-Chetwynd, Sarah, ed. *How All Teachers Can Support Citizenship and Human Rights Education: A Framework for the Development of Competences*. Conseil de l'Europe, mars 2009, p. 61.)

Section III : Chansons

La musique en classe

En plus d'être ludique et de procurer de la joie, les scientifiques ont découvert que la musique renforce la relation entre le cerveau et le corps et améliore l'apprentissage comme la mémorisation.

Les élèves retiennent mieux un message lorsque les mots sont accompagnés d'une mélodie, d'un mouvement et d'un rythme. Les mots apportent donc des faits et des sentiments.

Lors de l'apprentissage des droits humains, la musique peut être un moyen efficace d'aider les élèves à se souvenir et à réfléchir aux messages qu'ils entendent.

Chaque culture a bien sûr ses propres chansons, qui peuvent être utilisées pour enseigner des principes importants en matière de droits humains. **Utilisez celles qui vous plaisent et qui plaisent aux jeunes à qui vous enseignez.**

La plupart des chansons de cette section sont tirées de *The Children's Songbook*. Ce livre a été publié pour la première fois en anglais en 1989 pour l'organisation Primary, qui s'adresse aux enfants âgés de 18 mois à 12 ans. Cependant, les chansons peuvent être utilisées et appréciées à tout âge.

Faire de notre mieux
Nous voilà ensemble
Je marcherai avec toi
La gentillesse commence avec moi
Cette petite lumière à moi
Nous sommes différents

Toutes ces chansons peuvent également être utilisées comme poèmes ou chants.

Pour écouter d'autres chansons disponibles, veuillez consulter l'onglet **RESSOURCES** sur le site web : www.go-hre.org.

Faire de notre mieux

Chant :

Dignité et droits des enfants. O, dignité pour tous les gens.

Dignité et droits des enfants. Nous y arriverons ensemble.

1. Toi et moi, nous sommes précieux. Cha-cun doit faire de son mieux. C'est
2. J'ai le droit d'a - voir une voix. Le de - voir vient a - vec mes choix: D'aider
3. Nous de - vons nous a - van - cer. Ne pas se battre ou op - pri - mer. La

5 No - tre tâche. A - vec nos droits, nous y ar - rive - rons, toi et moi!
Tous à a - voir une voix pour viv - re en li - ber - té et joie.
Di - gni - té pour tous les gens vient a - vec les droits des en - fans.

Chant:

Dignité et droits de enfants.

O, dignité pour tous les gens.

Dignité et droits des enfants.

Nous y arriverons ensemble.

2. J'ai le droit d'avoir une voix.

Le devoir vient avec mes choix:

D'aider tous à avoir une voix pour

Vivre en liberté et joie.

Chanson:

1. Toi et moi, sommes précieux.

Chacun doit faire de son mieux.

C'est notre tâche. Avec nos droits,

Nous y arriverons, toi et moi!

3. Nous devons nous avancer,

Ne pas se battre ou opprimer.

La dignité pour tous les gens vient

Avec les droits des enfants.

**Commencez et terminez par le chant comme vous le souhaitez*

Pour écouter la musique, consultez l'onglet **RESSOURCES** du site web : www.go-hre.org/music

Nous voilà ensemble

Nous _____ voilà en - semble, en - semble, en - semble, Oh, nous _____ voilà en -

6

semble a - vec no - tre vi - sage heu - reux. Il y a (nom) et (nom) et (nom) et

12

(nom); Oh, nous _____ voilà en - semble dans no - tre en - droit heu - reux.

Nous voilà là ensemble,* ensemble, ensemble ;

Oh, nous voilà là heureux.

Il y a (nom de l'enfant) et (un autre nom) et (un autre nom) et (un autre nom) ;

Oh, nous voilà là ensemble dans notre endroit heureux.

***Phrases alternatives :** Nous marchons ensemble Nous chantons ensemble
 Nous marchons en cadence Nous applaudissons ensemble

Improvisez les actions suggérées par les mots.

La liste ci-dessus n'offre que quelques possibilités.

Envisagez d'autres phrases qui pourraient convenir à la musique et à l'occasion.

Je marcherai avec toi

Tranquillement ♩ = 88

Music: Reid N. Nibley

Si tu ne marches pas tout comme eux,

The first system of the musical score is in bass clef with a key signature of two sharps (F# and C#) and a 4/4 time signature. It contains four measures of music. The lyrics 'Si tu ne marches pas tout comme eux,' are written below the notes.

5
Cer - tains s'en vont, bais - sant les yeux, Mais pas moi! pas moi! Si tu ne par - les

The second system of the musical score is in treble clef with a key signature of two sharps and a 4/4 time signature. It contains four measures of music. The lyrics 'Cer - tains s'en vont, bais - sant les yeux, Mais pas moi! pas moi! Si tu ne par - les' are written below the notes. A measure rest is present at the beginning of the system.

10
pas bein comme eux, Cer - tains se mo - quent, dé - dai - gneux, Mais pas moi! pas moi! Je

The third system of the musical score is in treble clef with a key signature of two sharps and a 4/4 time signature. It contains four measures of music. The lyrics 'pas bein comme eux, Cer - tains se mo - quent, dé - dai - gneux, Mais pas moi! pas moi! Je' are written below the notes. A measure rest is present at the beginning of the system.

15
viens vers toi, parle a - vec toi, Je mon - tre mon a - mour pour toi.

The fourth system of the musical score is in treble clef with a key signature of two sharps and a 4/4 time signature. It contains four measures of music. The lyrics 'viens vers toi, parle a - vec toi, Je mon - tre mon a - mour pour toi.' are written below the notes. A measure rest is present at the beginning of the system.

Pour écouter la musique, consultez l'onglet **RESSOURCES** du site web : www.go-hre.org/music

La gentillesse commence avec moi

Avec simplicité ♩. = 60

Clara W. McMaster

So - yons gen - tils a - vec tout le monde, Car c'est vrai, vo - yez - vous. — A -

6
lors je me dis: "Sou - viens - toi de ce - ci: La gen - ti - llesse com - mence a - vec moi." —

Pour écouter la musique, consultez l'onglet **RESSOURCES** du site web : www.go-hre.org/music

Cette petite lumière à moi

Musical notation for the first system, measures 1-5. The key signature has one flat (Bb) and the time signature is 4/4. The melody is in the treble clef, and the accompaniment is in the bass clef.

6

Musical notation for the second system, measures 6-9. Includes French lyrics for the vocal line.

Cette pe - tite lu - mière à moi Je vais le lais - ser briller
 Par - tout où je vais, Je vais le lais - ser briller
 Dans la maison de mon voi - sin, Je vais le lais - ser briller

10

Musical notation for the third system, measures 10-14. Includes French lyrics for the vocal line.

Cette pe - tite lu - mière à moi Je vais le lais - ser briller Cette pe - tite lu - mière à
 Par - tout où je vais, Je vais le lais - ser briller Par - tout où je
 Dans la maison de mon voi - sin, Je vais le lais - ser briller Dans la maison de mon voi -

15

Musical notation for the fourth system, measures 15-19. Includes French lyrics for the vocal line.

moi Je vais le lais - ser briller Laisse - le briller, tout le temps, laisse - le briller
 vais, Je vais le lais - ser briller Laisse - le briller, tout le temps, laisse - le briller
 sin, Je vais le lais - ser briller Laisse - le briller, tout le temps, laisse - le briller

1. Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller,
 Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller,
 Cette petite lumière à moi, je vais la laisser briller,
 Je vais le laisser briller Laisse-le briller,
 tout le temps, laisse-le briller
2. Partout où je vais, je vais la laisser briller,
 Partout où je vais, je vais la laisser briller,
 Partout où je vais, je vais la laisser briller,
 Je vais le laisser briller Laisse-le briller,
 tout le temps, laisse-le briller
3. Dans la maison de mon voisin, je vais la laisser briller.
 Dans la maison de mon voisin, je vais la laisser briller.
 Dans la maison de mon voisin, je vais la laisser briller.
 Je vais le laisser briller Laisse-le briller,
 tout le temps, laisse-le briller

Pour écouter la musique, consultez l'onglet **RESSOURCES** du site web : www.go-hre.org/music

Nous sommes différents

Avec rythme ♩ = 116

Je te con - nais, _____ et tu me con - nais. _____
 Je _____ t'aide _____ et tu _____ m'aides. _____
 Je _____ t'aime, _____ et tu _____ me aimes. _____

3

Nous som - mes aussi dif - fé - rents que le so - leil et la mer. Je te con - nais, _____ et
 Nous ap - pre - nons des pro - blèmes, et nous com - men - çons à voir. Je _____ t'aide _____ et
 Nous _____ vi - sons en - semble le mei - leur que nous pou - vons. Je _____ t'aime, _____ et

6

tu me con - nais, _____ Et c'est comme ça _____ que c'est censé _____ être.
 tu _____ m'aides, _____ Et c'est comme ça _____ que c'est censé _____ être.
 tu _____ me aimes, _____ Et c'est comme ça _____ que c'est censé _____ être.

Pour écouter la musique, consultez l'onglet **RESSOURCES** du site web : www.go-hre.org/music

Section IV : Mini affiches

Travail des enfants

Discrimination

Devoir

Éducation

Expression

Vie, liberté et sécurité

Mariage et famille

Reconnaissance juridique

Religion ou croyance

Torture ou harcèlement



Le droit à la protection contre le travail des enfants

Article 23 de la DUDH et article 32 de la CDE



La droit à la protection contre la discrimination

Article 2 de la DUDH et article 23 de la CDE



Notre devoir les uns envers les autres

Article 29 de la DUDH



Le droit à l'éducation

Article 26 de la DUDH et article 29 de la CDE



Le droit à la liberté d'expression

Article 19 de la DUDH et article 13 de la CDE



Le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité

Article 3 de la DUDH



Le droit au mariage et à la famille

Article 16 de la DUDH et article 9 de la CDE



Le droit à la reconnaissance juridique

Article 6 et 15 de la DUDH et article 7 et 8 CDE



Le droit à la liberté de religion ou de croyance

Article 16 et 18 de la DUDH



Le droit à la protection contre la torture et le harcèlement

Article 5 de la DUDH et article 19 de la CDE

Section V : Glossaire

Abus : traitement méchant, cruel ou injuste.

Apprentissage

- **Éducation formelle** : Le système d'éducation structuré (généralement par le gouvernement) qui va de l'école maternelle et primaire à l'université.
- **Éducation informelle** : Le processus tout au long de la vie par lequel une personne acquiert des attitudes, des valeurs, des compétences et des connaissances à partir des influences et des ressources de son propre environnement et de son expérience quotidienne.
- **Éducation non formelle** : Tout programme préparé d'éducation personnelle et sociale en dehors du programme d'éducation formel, conçu pour améliorer un éventail de connaissances, d'aptitudes et de compétences (par exemple, les groupes de jeunes, les groupes religieux, les groupes parascolaires, les scouts).

Article : Une section d'un document qui traite d'un point particulier, comme les 30 articles de la DUDH.

Asile : Protection ou sécurité contre un danger ou un préjudice, généralement trouvé ou offert par un lieu sûr, tel qu'un autre pays.

Assemblée : Le rassemblement de personnes pour discuter ou travailler sur un objectif commun.

Avocat : Personne qui soutient ou parle en faveur de quelqu'un ou de quelque chose.

Capacités évolutives : Les compétences accrues que les enfants acquièrent au fur et à mesure qu'ils grandissent. Les enfants vivant dans des environnements et des cultures différents acquièrent des compétences à des âges différents. Au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience et des compétences, les enfants ont une plus grande capacité à assumer la responsabilité de leurs propres décisions.

Censurer : Examiner différentes formes de communication (livres, discours, films, etc.) et les supprimer ou les modifier parce que quelqu'un les juge nuisibles.

Citoyen : Une personne qui a le droit de vivre dans un pays parce qu'elle y est née ou parce qu'elle a été acceptée avec tous les droits dans ce pays.

Convention : Accord contraignant entre des États-nations pour se conformer à une action convenue ; utilisé comme synonyme de traité et de pacte. Une convention et un pacte signifient la même chose. Ils sont tous les deux juridiquement contraignants pour les gouvernements qui les ont ratifiés. En ce sens, les pactes et les conventions sont plus forts que les déclarations.

Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) : Adoptée par l'Assemblée générale le 20 novembre 1989. Principal document des Nations Unies reconnaissant les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des enfants.

Il s'agit du document le plus ratifié des Nations Unies, les États-Unis étant le seul État membre à s'abstenir.

Culture : L'art, la musique, la littérature (les œuvres écrites précieuses et créatives d'une société), les idées, le progrès scientifique et les autres créations d'un peuple ou de personnes en général.

Boîte à outils du modérateur

Débat : Une discussion organisée sur un sujet en public ; généralement deux personnes ou deux équipes qui adoptent chacune un point de vue opposé sur une idée et discutent à tour de rôle de leurs opinions.

Déclaration : Document énonçant des principes et des normes convenus, mais qui n'est pas juridiquement contraignant. Les conférences des Nations Unies donnent généralement lieu à deux séries de déclarations : l'une rédigée par les représentants des gouvernements, l'autre par le Parlement européen et une autre par les organisations non gouvernementales (ONG).

Déclaration universelle des droits de l'homme (Déclaration universelle, DUDH) : Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948. Il s'agit du principal document des Nations unies établissant des normes et des standards en matière de droits humains. Bien que la déclaration ait été conçue comme non contraignante, ses diverses dispositions ont été si largement reconnues au fil du temps que l'on peut désormais parler de droit international coutumier.

Dignité : Un sentiment de fierté et de respect. Traiter les autres avec gentillesse et courtoisie ou respect.

Discrimination : Une différence de traitement injuste ; refuser l'égalité des droits à certains groupes de personnes.

Droit humanitaire : L'ensemble de règles qui protègent certaines personnes en temps de conflit armé, aident les victimes et limitent les méthodes et les moyens de combat afin de minimiser les destructions, les pertes en vies humaines et les souffrances humaines.

Droits : Les droits (ce que vous êtes légalement autorisé à avoir) ou les libertés de faire, d'être ou d'avoir quelque chose. Il existe des droits juridiques qui sont conférés par des lois. D'autres droits, comme les droits humains, sont des principes éthiques de liberté ou de droit. Les droits sont les règles fondamentales concernant ce qui est permis aux personnes ou ce qui leur est dû.

Droits humains : Selon la **Déclaration universelle des droits de l'homme**, les droits humains sont certains éléments ou principes fondamentaux auxquels toute personne, où qu'elle se trouve, a droit de sa naissance à sa mort, dans le cadre de son expérience, simplement parce qu'elle est un être humain. Ils s'appliquent quels que soient votre origine, vos croyances ou la manière dont vous choisissez de vivre votre vie. Ils ne peuvent jamais être retirés, mais peuvent être restreints, par exemple si une personne enfreint la loi ou dans l'intérêt de la sécurité nationale.

Égalité : Avoir le même statut, les mêmes droits ou les mêmes opportunités qu'une ou plusieurs autres personnes.

États membres : Pays ou nations membres d'organisations intergouvernementales (par exemple, les Nations Unies, le Conseil de l'Europe).

Immigrant : Une personne qui a quitté son pays d'origine pour vivre dans un autre pays. Les immigrants décident généralement de changer de pays de leur plein gré.

Inaliénable : Il s'agit de droits qui appartiennent à toute personne et qui ne peuvent en aucun cas être retirés à une personne.

Indivisible : Fait référence à l'importance égale de chaque droits humains. Cela signifie que les droits énoncés dans la **Déclaration universelle des droits de l'homme** ne peuvent être séparés les uns des autres. Une personne ne peut se voir refuser un droits humains au motif qu'il est « moins important » ou « non essentiel ».

Interdépendant : Se réfère au cadre complémentaire de la législation sur les droits humains. Par exemple, votre capacité à participer à votre gouvernement est directement affectée par votre droit à vous exprimer, à recevoir une éducation et même à obtenir les nécessités de la vie.

Liberté : Capacité de faire, d'agir ou de penser à sa guise ; ne pas être soumis au contrôle indésirable d'une autre personne. Exemple : Nous sommes libres lorsque nous pouvons faire des choix concernant notre emploi, notre éducation, nos soins de santé et notre religion ou lorsque nous pouvons choisir d'en n'avoir aucune religion.

Nations Unies : Une organisation composée de nombreux pays qui ont convenu d'œuvrer en faveur de la paix et des droits humains pour tous les peuples. Elle a été créée en 1945, après la Seconde Guerre mondiale, dans l'espoir d'éviter un autre conflit de ce type. Lors de sa création, l'ONU comptait 51 États membres. Aujourd'hui, il y en a 193.

Ratification, Ratifier : Processus par lequel l'organe législatif d'un État (généralement un parlement) confirme l'action d'un gouvernement en signant un traité ; procédure formelle par laquelle un État devient lié à un traité après l'avoir accepté.

Réfugié : Une personne qui a été forcée de quitter son pays d'origine pour échapper à la guerre, à la persécution ou à une catastrophe naturelle. Les réfugiés ne peuvent généralement pas rentrer chez eux en toute sécurité.

Religion : Ensemble de croyances, de pratiques et d'organisations sociales qui donnent un sens à la vie d'une personne. La religion implique généralement la croyance et la dévotion à une puissance supérieure, en particulier à un ou plusieurs dieux personnels. Les grandes religions comprennent des groupes tels que le christianisme, l'islam, le judaïsme, l'athéisme et le bouddhisme.

Responsabilité : Un devoir ou une obligation. Exemple : Jean a le devoir ou la responsabilité d'aider ses parents.

Stéréotype : Une idée simplifiée à l'extrême et généralisée de ce qu'est quelque chose ou quelqu'un, en particulier une idée erronée qui peut conduire à des préjugés et à des discriminations.

Tribunal : Une réunion de toutes les personnes impliquées dans une situation nécessitant un jugement ou une décision juridique. Il peut s'agir de déterminer si quelqu'un a commis un délit, de régler un désaccord, de prendre une décision sur la manière dont la loi sera appliquée dans une situation ou une affaire particulière. Un tribunal se compose généralement d'un ou de plusieurs juges, d'un jury, d'avocats et des personnes qui les assistent.

Xénophobie : Aversion ou préjugé à l'égard des personnes originaires d'autres pays ou de tout ce qui est étrange ou étranger. La xénophobie peut également inclure la discrimination, le racisme, la violence et même les conflits armés contre les étrangers.

Section VI : Documents de l'ONU

Résumé, la Déclaration universelle des droits de l'homme

Résumé, la Convention relative aux droits de l'enfant

Versions pour enfants

La Déclaration universelle des droits de l'homme

La Convention relative aux droits de l'enfant

Résumé des articles de la

La Déclaration universelle des droits de l'homme

1. Droit à l'égalité
2. Protection contre la discrimination
3. Droit à la vie, à la liberté, à la sécurité personnelle
4. Protection contre l'esclavage
5. Protection contre la torture et les traitements dégradants
6. Droit à la reconnaissance comme personne devant la loi.
7. Droit à l'égalité devant la loi
8. Droit de recours devant un tribunal compétent
9. Protection contre les arrestations arbitraires et l'exil
10. Droit à une audition publique équitable
11. Droit à la présomption d'innocence jusqu'à un verdict de culpabilité
12. Droit à ne pas faire l'objet d'immixtions dans sa vie privée, sa famille ou sa correspondance
13. Droit à la libre circulation à l'intérieur et à l'extérieur de tout pays
14. Droit d'asile dans d'autres pays en cas de persécution
15. Droit à une nationalité et à la liberté de la changer
16. Droit au mariage et à la famille
17. Droit à la propriété
18. Liberté de croyance et de religion
19. Liberté d'opinion et d'information
20. Droit de réunion et d'association pacifiques
21. Droit de participer au gouvernement et aux élections libres
22. Droit à la sécurité sociale
23. Droit à des conditions satisfaisantes de travail et possibilité de s'affilier à un syndicat
24. Droit au repos et aux loisirs
25. Droit à une qualité de vie adéquate
26. Droit à l'éducation
27. Droit de participer à la vie culturelle et communautaire
28. Droit à l'ordre social garantissant les droits humains dans le monde entier
29. Responsabilités et devoirs communautaires essentiels au libre et plein développement
30. Liberté contre l'ingérence de l'État et des personnes dans les affaires d'autrui

Source : *Play It Fair! Human Rights Education Toolkit for Children (Boîte à outils pour l'enseignement des droits humains pour les enfants)*, 2008 Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains.

Résumé des articles de

La Convention des droits de l'enfant

1. Définition d'un enfant
2. Protection contre la discrimination
3. Droit à l'intérêt supérieur de l'enfant
4. L'enfant a tous ces droits
5. Droit à l'orientation parentale
6. Droit à la vie et au développement.
7. Droit à un nom et à l'enregistrement
8. Droit à la nationalité et à l'identité
9. Droits en cas de séparation parentale
10. Droit aux contacts familiaux
11. Protection contre l'enlèvement
12. Droit à un avis devant un tribunal
13. Droit à la liberté d'expression
14. Droit à la liberté de religion ou de conviction
15. Droit à la liberté d'association
16. Droit à la vie privée et la réputation
17. Droit à des informations fiables
18. Responsabilité parentale
19. Protection contre la violence et la négligence
20. Droit à des soins alternatifs
21. Droits des enfants adoptés
22. Droits des enfants réfugiés
23. Droits des enfants handicapés
24. Droit aux soins de santé
25. Droit à un examen périodique
26. Droit à la sécurité sociale
27. Droit à des conditions de vie adéquates
28. Droit à l'éducation
29. Établissements d'enseignement et responsabilités
30. Droits des enfants des minorités
31. Droit au repos et aux loisirs
32. Protection contre le travail des enfants
33. Protection contre la toxicomanie
34. Protection contre l'exploitation sexuelle
35. Protection contre la traite des êtres humains et l'enlèvement
36. Protection contre toute autre forme d'exploitation
37. Protection contre la torture
38. Protection contre les conflits armés
39. Droit à la réhabilitation
40. Droit à la justice des mineurs
41. Droit à des normes plus élevées
42. Droit à la connaissance de la Convention
43. Devoirs du gouvernement

Source : <https://www.unicef.org/sop/convention-rights-child-child-friendly-version>

Version pour enfants

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 1, Droit à l'égalité

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Vous avez la capacité de penser et de distinguer le bien du mal. Vous devez traiter autrui avec amitié.

Article 2, Protection contre la discrimination

Vous avez tous ces droits humains, quels que soient votre race, la couleur de votre peau, votre sexe, votre langue, votre religion, vos opinions, vos antécédents familiaux, votre statut social ou économique, vos circonstances de naissance ou votre nationalité.

Article 3, Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité personnelle

Vous avez le droit de vivre, d'être libre et de vous sentir en sécurité.

Article 4, Protection contre l'esclavage

Personne n'a le droit de vous traiter comme un esclave, et vous ne pouvez soumettre qui que ce soit à l'esclavage.

Article 5, Protection contre la torture et les traitements dégradants

Personne n'a le droit de vous torturer, de vous faire du mal ou de vous humilier.

Article 6, Droit à la reconnaissance comme personne devant la loi.

Vous avez le droit d'être accepté partout en tant que personne conformément à la loi.

Article 7, Droit à l'égalité devant la loi

Vous avez le droit d'être protégé et traité de manière égale par la loi, sans discrimination d'aucune sorte.

Article 8, Droit à un recours devant des juges compétents

Si vos droits légaux sont violés, vous avez droit à des juges équitables et compétents pour faire respecter vos droits.

Article 9, Protection contre les arrestations arbitraires et l'exil

Personne n'a le droit de vous arrêter, de vous mettre en prison ou de vous forcer à quitter votre pays sans raison valable.

Article 10, Droit à une audition publique équitable

Si vous êtes accusé d'un crime, vous avez droit à une audience publique et équitable.

Article 11, Droit à la présomption d'innocence jusqu'à un verdict de culpabilité

- 1) Vous devez être considéré comme innocent jusqu'à ce qu'il soit prouvé, dans le cadre d'un procès équitable, que vous êtes coupable.
- 2) Vous ne pouvez pas être puni pour avoir fait quelque chose qui n'était pas considéré comme un crime au moment des faits.

Article 12, Droit à ne pas faire l'objet d'immixtions dans sa vie privée, sa famille ou sa correspondance

Vous avez le droit d'être protégé si quelqu'un tente de porter atteinte à votre réputation, d'entrer chez vous, d'ouvrir votre courrier ou de vous importuner, vous ou votre famille, sans raison valable.

Article 13, Droit à la libre circulation

- 1) Vous avez le droit d'aller et de venir comme vous le souhaitez dans votre pays.
- 2) Vous avez le droit de quitter votre pays pour vous rendre dans un autre pays, et vous devriez pouvoir revenir dans votre pays si vous le souhaitez.

Boîte à outils du modérateur

Article 14, Droit à la protection dans un autre pays

- 1) Si quelqu'un menace de vous faire du mal, vous avez le droit de vous rendre dans un autre pays et de demander la protection en tant que réfugié.
- 2) Vous perdez ce droit si vous avez commis un crime grave.

Article 15, Droit à une nationalité et à la liberté de la changer

- 1) Vous avez le droit d'appartenir à un pays et d'avoir une nationalité.
- 2) Personne ne peut vous retirer votre nationalité sans raison valable. Vous avez le droit de changer de nationalité si vous le souhaitez.

Article 16, Droit au mariage et à la vie familiale

- 1) Tout adulte a le droit de se marier et de fonder une famille s'il le souhaite, sans aucune restriction due à raisons de race, de nationalité ou de religion. Les hommes et les femmes jouissent des mêmes droits quand ils sont mariés et quand ils sont séparés..
- 2) Personne ne devrait vous obliger à vous marier.
- 3) La famille est l'unité fondamentale d'une société et le gouvernement doit la protéger.

Article 17, Droit à la propriété

- 1) Vous avez le droit d'avoir des possessions.
- 2) Personne n'a le droit de vous retirer ces possessions sans raison valable.

Article 18, Liberté de pensée, de conscience et de religion

Vous avez le droit d'avoir vos propres pensées et de croire en n'importe quelle religion. Vous êtes libre de pratiquer votre religion ou vos convictions, mais aussi de changer de croyances.

Article 19, Liberté d'opinion et d'information

Vous avez le droit d'avoir et d'exprimer vos propres opinions. Vous devez être en mesure de partager vos opinions avec d'autres personnes, y compris des personnes d'autres pays, par n'importe quels moyen ou type de communication.

Article 20, Droit de réunion et d'association pacifiques

- 1) Vous avez le droit de rencontrer pacifiquement d'autres personnes.
- 2) Personne ne peut vous obliger à appartenir à un groupe.

Article 21, Droit de participer aux activités gouvernementales et aux élections

- 1) Vous avez le droit de participer aux activités gouvernementales, soit en occupant une fonction, soit en élisant quelqu'un pour vous représenter.
- 2) Vous, ainsi que toute autre personne, avez le droit de servir votre pays.
- 3) Les gouvernements doivent être élus régulièrement par un vote équitable et secret.

Article 22, Droit à la sécurité sociale

Vous avez le droit de voir vos besoins fondamentaux satisfaits et vous devriez avoir tout ce qu'il faut pour vivre avec fierté et devenir la personne que vous voulez être. La société dans laquelle vous vivez doit tout mettre en œuvre pour vous permettre d'atteindre cet objectif, en vous offrant la sécurité sociale et les droits nécessaires à votre dignité et à votre développement.

Article 23, Droit à des conditions satisfaisantes de travail et de s'affilier à un syndicat

- 1) Vous avez le droit de travailler, de choisir votre travail et de travailler dans de bonnes conditions.
- 2) Les personnes qui effectuent le même travail doivent recevoir le même salaire.
- 3) Vous devez pouvoir gagner un salaire qui vous permet de vivre et de subvenir aux besoins de votre famille.
- 4) Toutes les personnes qui travaillent ont le droit de se regrouper en syndicats pour défendre leurs intérêts.

Article 24, Droit au repos et aux loisirs

Vous avez le droit de vous reposer et d'avoir du temps libre. La journée de travail ne doit pas être trop longue et vous devez pouvoir prendre régulièrement des congés payés.

Article 25, Droit à une qualité de vie adéquate

- 1) Vous avez droit aux choses dont vous et votre famille avez besoin pour mener une vie saine et confortable, y compris la nourriture, les vêtements, le logement, les soins médicaux et d'autres services sociaux. Vous avez droit à une aide si vous êtes sans emploi ou incapable de travailler.
- 2) Les mères et les enfants doivent bénéficier d'une attention et d'une aide particulières.

Article 26, Droit à l'éducation

- 1) Vous avez le droit d'aller à l'école. L'enseignement primaire doit être gratuit et obligatoire. Vous devez pouvoir apprendre un métier ou poursuivre vos études aussi loin que possible.
- 2) À l'école, vous devez pouvoir développer tous vos talents et apprendre à respecter les autres, quelles que soient leur race, leur religion ou leur nationalité.
- 3) Vos parents devraient avoir leur mot à dire sur le type d'éducation que vous recevez.

Article 27, Droit de participer à la vie culturelle de la communauté

- 1) Vous avez le droit de participer aux traditions et apprentissages de votre communauté, d'apprécier les arts et de bénéficier des progrès scientifiques.
- 2) Si vous êtes un artiste, un écrivain ou un scientifique, votre travail doit être protégé et vous devez pouvoir en tirer profit.

Article 28, Droit à un ordre social

Vous avez droit à un monde où vous et tous les autres peuples pouvez jouir de ces droits et libertés.

Article 29, responsabilités à l'égard de la communauté

- 1) Votre personnalité ne peut s'épanouir pleinement qu'au sein de votre communauté, et vous avez des responsabilités envers elle.
- 2) La loi doit garantir les droits humains. Elle doit permettre à chacun de respecter les autres et d'être respecté.
- 3) Ces droits et libertés doivent soutenir les objectifs et les principes des Nations Unies.

Article 30, Protection contre l'ingérence dans ces droits humains

Aucune personne, aucun groupe, aucun gouvernement, où que ce soit dans le monde, ne doit faire quoi que ce soit pour détruire ces droits.

Version pour enfants

La Convention relative aux droits de l'enfant

Article 1, Définition d'un enfant

Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, vous êtes considéré comme un enfant et vous bénéficiez de tous les droits prévus par cette convention.

Article 2, Protection contre la discrimination

Vous ne devez faire l'objet d'aucune discrimination pour quelque raison que ce soit, y compris votre race, votre couleur, votre sexe, votre langue, votre religion, vos opinions, votre origine, votre statut social ou économique, votre handicap, vos circonstances de naissance ou toute autre caractéristique vous concernant ou concernant vos parents ou votre tuteur.

Article 3, Droit à l'intérêt supérieur de l'enfant

Toutes les actions et décisions qui concernent les enfants doivent être fondées sur ce qui est le mieux pour vous ou tout autre enfant.

Article 4, Jouissance des droits énoncés dans la Convention

Les gouvernements doivent faire en sorte que ces droits vous soient accessibles, à vous et à tout autre enfant.

Article 5, Orientation parentale et développement des capacités de l'enfant

C'est à votre famille qu'incombe la responsabilité principale de vous guider, afin que vous appreniez, au fur et à mesure que vous grandissez, à utiliser vos droits correctement. Les gouvernements doivent respecter ce droit.

Article 6, Droit à la vie et au développement

Vous avez le droit de vivre et de vous épanouir. Les gouvernements doivent veiller à ce que vous viviez et vous développiez sainement.

Article 7, Enregistrement de la naissance, nom, nationalité et soins parentaux

Vous avez le droit de faire enregistrer légalement votre naissance, d'avoir un nom et une nationalité, de connaître vos parents et d'être élevé par eux.

Article 8, Préservation de l'identité

Les gouvernements doivent respecter votre droit à un nom, à une nationalité et à des liens familiaux.

Article 9, Séparation des parents

Vous ne devez pas être séparé de vos parents, sauf si c'est pour votre bien (par exemple, si un parent vous maltraite ou vous néglige). Si vos parents sont séparés, vous avez le droit de rester en contact avec chacun d'entre eux, sauf si cela risque de vous nuire.

Article 10, Regroupement familial

Si vos parents vivent dans des pays différents, vous devez être autorisé à vous déplacer d'un pays à l'autre pour que vous puissiez rester en contact avec vos parents ou vous retrouver en famille.

Article 11, Protection contre les transferts internationaux illégaux

Les gouvernements doivent prendre des mesures pour empêcher que vous soyez expulsé illégalement de votre propre pays.

Article 12, Respect de l'opinion de l'enfant

Lorsque des adultes prennent des décisions qui vous concernent, vous avez le droit de dire librement ce que vous pensez qu'il devrait se passer et de voir vos opinions prises en compte.

Article 13, Liberté d'expression et d'information

Vous avez le droit de rechercher, d'obtenir et de partager des informations sous toutes les formes (par exemple, par l'écriture, l'art, la télévision, la radio et l'internet), tant que ces informations ne vous portent pas préjudice ou ne portent pas préjudice à autrui.

Article 14, Liberté de pensée, de conscience et de religion

Vous avez le droit de penser et de croire ce que vous voulez et de pratiquer votre religion tant que vous n'empêchez pas les autres de jouir de leurs droits. Vos parents doivent vous guider sur ces questions.

Article 15, Liberté d'association et de réunion pacifiques

Vous avez le droit de rencontrer et de rejoindre des groupes et des organisations avec d'autres enfants, tant que cela n'empêche pas d'autres personnes de jouir de leurs droits.

Article 16, Vie privée, honneur et réputation

Vous avez le droit au respect de votre vie privée. Nul ne doit ouvrir vos lettres et vos courriels ou vous déranger, vous ou votre famille, sans raison valable.

Article 17, Accès à l'information et aux médias

Vous avez le droit d'obtenir des informations fiables provenant de diverses sources, notamment des livres, journaux et magazines, de la télévision, de la radio et de L'internet. Les informations doivent vous être utiles et compréhensibles.

Article 18, Responsabilités conjointes des parents

Vos deux parents partagent la responsabilité de votre éducation et doivent toujours penser à ce qui est le mieux pour vous. Les gouvernements devraient fournir des services pour aider les parents, surtout si les deux parents travaillent.

Article 19, Protection contre toutes les formes de violence, d'abus et de négligence

Les gouvernements doivent veiller à ce que vous soyez correctement pris en charge et vous protéger contre la violence, les abus et la négligence de la part de vos parents ou de toute autre personne qui s'occupe de vous.

Article 20, Protection de remplacement

Si les parents et la famille ne peuvent pas s'occuper correctement de vous, vous devez être pris en charge par des personnes qui respectent votre religion, vos traditions et votre langue.

Article 21, Adoption

Si vous êtes adopté, la première préoccupation doit être ce qui est le mieux pour vous, que vous soyez adopté dans votre pays de naissance ou que vous soyez emmené pour vivre dans un autre pays.

Article 22, Enfants réfugiés

Si vous êtes venu dans un nouveau pays parce que votre pays d'origine n'était pas sûr, vous avez droit à une protection et à un soutien. Vous avez les mêmes droits que les enfants nés dans ce pays.

Article 23, Enfants handicapés

Si vous souffrez d'un handicap, quel qu'il soit, vous devez bénéficier de soins, d'un soutien et d'une éducation spécifiques afin de pouvoir mener une vie pleine et indépendante et de participer à la vie de la communauté au mieux de vos capacités.

Article 24, Soins de santé et services de santé

Vous avez droit à des soins de santé de bonne qualité (accès aux médicaments, hôpitaux, professionnels de la santé, etc.). Vous avez également droit à de l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et à une éducation sanitaire adéquate afin de rester en bonne santé. Les pays riches doivent aider les pays pauvres à atteindre cet objectif.

Boîte à outils du modérateur

Article 25, Examen périodique du traitement

Si vous êtes pris en charge par les autorités locales ou des institutions plutôt que par vos parents, votre situation doit être réexaminée régulièrement pour s'assurer que vous bénéficiez de soins et d'un traitement de qualité.

Article 26, Bénéfice de la sécurité sociale

La société dans laquelle vous vivez doit vous fournir des prestations de sécurité sociale (aide financière) qui vous aident à vous développer et à vivre dans de bonnes conditions (par exemple, éducation, culture, nutrition, santé, protection sociale). Le gouvernement devrait fournir des fonds supplémentaires pour les enfants des familles dans le besoin.

Article 27, Niveau de vie adéquat

Vous devez vivre dans de bonnes conditions qui vous aident à vous développer physiquement, mentalement, spirituellement, moralement et socialement. Le gouvernement devrait aider les familles qui n'ont pas les moyens de vivre adéquatement.

Article 28, Droit à l'éducation

Vous avez le droit à l'éducation. La discipline à l'école doit respecter votre dignité humaine. L'enseignement primaire doit être gratuit et obligatoire. Les pays riches doivent aider les pays pauvres à atteindre cet objectif.

Article 29, Les objectifs de l'éducation

L'éducation doit permettre de développer au maximum votre personnalité, vos talents et vos aptitudes mentales et physiques. L'éducation doit vous préparer à la vie et vous encourager à respecter vos parents et votre pays, ainsi que les autres nations et cultures. Vous avez le droit d'apprendre vos droits.

Article 30, Enfants de minorités et d'origine autochtone

Vous avez le droit d'apprendre et d'utiliser les traditions, la religion et la langue de votre famille, qu'elles soient ou non partagées par la plupart des habitants de votre pays.

Article 31, Loisirs, jeux et culture

Vous avez le droit de vous détendre, de jouer et de participer à un large éventail d'activités récréatives et culturelles.

Article 32, Travail des enfants

Le gouvernement doit vous protéger d'un travail dangereux pour votre santé ou votre développement, qui interfère avec votre éducation ou qui pourrait conduire des personnes à profiter de vous.

Article 33, Enfants et toxicomanie

Le gouvernement doit prévoir des moyens pour vous protéger contre l'utilisation, la production ou la distribution de drogues dangereuses.

Article 34, Protection contre l'exploitation sexuelle

Le gouvernement doit vous protéger contre les abus sexuels.

Article 35, Protection contre la traite, la vente et l'enlèvement des êtres humains

Le gouvernement doit s'assurer que vous n'êtes pas kidnappé, vendu ou emmené dans différents pays pour y être exploité.

Article 36, Protection contre d'autres formes d'exploitation

Vous devez être protégé contre toute activité susceptible de nuire à votre développement et à votre bien-être.

Article 37, Protection contre la torture, les traitements dégradants et la perte de liberté

Si vous enfreignez la loi, vous ne devez pas être traité avec cruauté. Vous ne devez pas être emprisonné avec des adultes et vous devez pouvoir rester en contact avec votre famille.

Article 38, Protection des enfants touchés par les conflits armés

Si vous avez moins de quinze ans (moins de dix-huit ans dans la plupart des pays européens), les gouvernements ne devraient pas vous autoriser à joindre l'armée ou à participer directement à une guerre. Les enfants des zones de guerre doivent bénéficier d'une protection spéciale.

Article 39, Réhabilitation des enfants victimes

Si vous avez été négligé, torturé ou abusé, si vous avez été victime d'exploitation et de guerre, ou si vous avez été mis en prison, vous devez recevoir une aide spéciale pour retrouver votre santé physique et mentale et vous réinsérer dans la société.

Article 40, Justice des mineurs

Si vous êtes accusé d'avoir enfreint la loi, vous devez être traité dans le respect de votre dignité. Vous devriez bénéficier d'une aide juridique et n'être condamné à une peine d'emprisonnement que pour les crimes les plus graves.

Article 41, Respect de normes supérieures en matière de droits humains

Si les lois de votre pays sont plus favorables aux enfants que les articles de la Convention, il convient de suivre ces lois.

Article 42, Faire largement connaître la Convention

Le gouvernement devrait faire connaître la Convention à tous les parents, institutions et enfants.

Articles 43 à 54, Devoirs des gouvernements

Ces articles expliquent comment les adultes et les gouvernements doivent travailler ensemble pour s'assurer que tous les enfants jouissent de tous leurs droits.

Source : http://www.eycb.coe.int/compasito/chapter_6/pdf/1.pdf

Remarque : La CDE a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 et est entrée en vigueur en tant que droit international en 1990. La CDE comporte 54 articles qui définissent les droits des enfants et la manière dont ces droits doivent être protégés et promus par les gouvernements.

Section VII : Évaluations

Évaluation initiale de l'élève

Évaluation finale de l'élève

Évaluation initiale de l'enseignant

Évaluation finale de l'enseignant

Évaluation initiale de l'élève



Date : _____ Note : _____

Nom de l'élève : _____ Masculin : _____ Féminin : _____

Lieu : _____ Communauté rurale : _____ Communauté urbaine : _____

Lisez les questions à voix haute puis demandez aux élèves de placer une croix (X) dans les cases sous les réponses Oui ou Non.	OUI	NON
1. Avez-vous entendu parler des Nations Unies ?		
2. Savez-vous ce qu'est les droits humains ?		
3. Croyez-vous que tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droits ?		
4. Savez-vous ce qu'est la discrimination ?		
5. Savez-vous ce qu'est l'intimidation ou le harcèlement ?		
6. Avez-vous déjà entendu parler de la liberté de religion ou de conviction ?		
7. Savez-vous ce que signifie avoir une nationalité ?		
8. Pensez-vous avoir le droit à votre propre identité ?		
9. Avez-vous déjà entendu parler du travail des enfants ?		
10. Avez-vous des responsabilités envers les membres de votre communauté ?		
Parlez-nous brièvement, des droits humains que vous pensez avoir : _____ _____ _____		



Conservez l'évaluation initiale de l'élève avec les réponses dans un endroit sûr pour vous y référer à la fin de ce cours. Une évaluation similaire est incluse dans la dernière leçon afin que vous puissiez voir les progrès de vos élèves.

Boîte à outils du modérateur

Évaluation finale de l'élève



Date : _____ Note : _____

Nom de l'élève : _____ Masculin : _____ Féminin : _____

Lieu : _____ Communauté rurale : _____ Communauté urbaine : _____

Lisez les questions à voix haute puis demandez aux élèves de placer une croix (X) dans les cases sous les réponses Oui ou Non.	OUI	NON
1. Avez-vous entendu parler des Nations Unies ?		
2. Savez-vous ce qu'est les droits humains ?		
3. Croyez-vous que tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droits ?		
4. Savez-vous ce qu'est la discrimination ?		
5. Savez-vous ce qu'est l'intimidation ou le harcèlement ?		
6. Avez-vous déjà entendu parler de la liberté de religion ou de conviction ?		
7. Savez-vous ce que signifie avoir une nationalité ?		
8. Pensez-vous avoir le droit à votre propre identité ?		
9. Avez-vous déjà entendu parler du travail des enfants ?		
10. Avez-vous des responsabilités envers les membres de votre communauté ?		
Parlez-nous brièvement, des droits humains que vous pensez avoir : _____ _____ _____		



Conservez les évaluations finales des élèves avec votre manuel pour les comparer aux réponses du questionnaire d'évaluation des élèves 1 de la leçon 1A du début de ce cours.

Évaluation initiale de l'enseignant



Date : _____

Nom : _____

École : _____

Note : _____

Poste : _____

Communauté rurale : _____ Communauté urbaine : _____

Cochez la réponse qui s'applique au mieux :

1. Compte tenu de votre expérience professionnelle, évaluez vos connaissances en matière de droits humains.

- 1 ___ Novice
- 2 ___ En cours d'apprentissage
- 3 ___ Intermédiaire
- 4 ___ Avancé
- 5 ___ Supérieure

2. Évaluez votre niveau de confiance dans l'enseignement des concepts des droits humains.

- 1 ___ Novice
- 2 ___ En cours d'apprentissage
- 3 ___ Intermédiaire
- 4 ___ Avancé
- 5 ___ Supérieure

3. Évaluez votre capacité à utiliser des stratégies d'apprentissage coopératif avec les élèves de votre classe.

- 1 ___ Novice
- 2 ___ En cours d'apprentissage
- 3 ___ Intermédiaire
- 4 ___ Avancé
- 5 ___ Supérieure

4. Selon les principes des droits humains, quelle est l'importance pour vous d'assumer vos responsabilités à l'égard de votre communauté ?

- 1 ___ Pas important
- 2 ___ Plutôt important
- 3 ___ Important
- 4 ___ Très important
- 5 ___ Extrêmement important

5. Vos élèves sont-ils réceptifs et désireux d'intégrer et de mettre en pratique les concepts enseignés dans les cours sur les droits humains ?

- 1 ___ Non réceptif et non disposé
- 2 ___ Plutôt réceptif et disposé
- 3 ___ Moyennement réceptif et disposé
- 4 ___ Très réceptif et disposé
- 5 ___ Extrêmement réceptif et disposé

Évaluation finale de l'enseignant



Date : _____

Nom : _____

École : _____

Note : _____

Poste : _____

Communauté rurale : _____ Communauté urbaine : _____

Cochez la réponse qui s'applique au mieux :

1. Compte tenu de votre expérience professionnelle, évaluez vos connaissances en matière de droits humains.

- 1 ____ Novice
- 2 ____ En cours d'apprentissage
- 3 ____ Intermédiaire
- 4 ____ Avancé
- 5 ____ Supérieure

2. Évaluez votre niveau de confiance dans l'enseignement des concepts des droits humains.

- 1 ____ Novice
- 2 ____ En cours d'apprentissage
- 3 ____ Intermédiaire
- 4 ____ Avancé
- 5 ____ Supérieure

3. Évaluez votre capacité à utiliser des stratégies d'apprentissage coopératif avec les élèves de votre classe.

- 1 ____ Novice
- 2 ____ En cours d'apprentissage
- 3 ____ Intermédiaire
- 4 ____ Avancé
- 5 ____ Supérieure

4. Selon les principes des droits humains, quelle est l'importance pour vous d'assumer vos responsabilités à l'égard de votre communauté ?

- 1 ____ Pas important
- 2 ____ Plutôt important
- 3 ____ Important
- 4 ____ Très important
- 5 ____ Extrêmement important

5. Vos élèves sont-ils réceptifs et désireux d'intégrer et de mettre en pratique les concepts enseignés dans les cours sur les droits humains ?

- 1 ____ Non réceptif et non disposé
- 2 ____ Plutôt réceptif et disposé
- 3 ____ Moyennement réceptif et disposé
- 4 ____ Très réceptif et disposé
- 5 ____ Extrêmement réceptif et disposé



Pour accéder à l'ensemble de nos documents en ligne, veuillez consulter la page suivante :

www.go-hre.org

Présenté par

GO-HRE | GENEVA OFFICE
FOR HUMAN RIGHTS
EDUCATION

Bureau de Genève pour l'éducation des droits humains